



MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat
général

Bercy
INNOV
6^e édition

LIVRET DE
L'INNOVATION

26 juin 2025

Édito

BercyINNOV, votre rendez-vous de l'innovation !

La 6^e édition de BercyINNOV s'installe à Paris et s'impose, une fois encore, comme le rendez-vous incontournable de l'innovation publique. Pensé et animé par les équipes du Secrétariat général – en particulier la Mission Innovation, cet événement met à l'honneur celles et ceux qui, dans les régions comme en administration centrale, inventent de nouvelles façons de servir.

Innover, c'est en effet transformer nos façons de faire, pour mieux répondre aux attentes des usagers et des agents, mais aussi... aux enjeux budgétaires.

Près de 50 projets portés par les collaborateurs et les directions et services du MEFSIN sont présentés cette année, incarnant un service public en mouvement : plus efficace, plus accessible, plus sobre. Pilotage, numérique, IA, transition écologique, nouvelles formes de management... les innovations sont nombreuses, concrètes et souvent synonymes d'économies, notamment lorsqu'elles permettent d'internaliser des compétences stratégiques, ou qu'elles permettent de gagner en temps et en impact auprès des usagers.

Innover ne se fait pas en un jour. Et c'est pourquoi avec le nouveau format « Que sont-elles devenues ? », cette édition revient sur les projets présentés ces dernières années : preuve que l'innovation s'inscrit dans la durée, qu'elle évolue, se déploie, et change la donne.

Les services en région sont également à l'honneur : par les solutions qu'ils portent sur le terrain mais aussi à travers un format spécifique : les agoras, un temps d'échange collaboratif qui valorise les retours d'expérience et le dialogue entre pairs.

Enfin, ce 26 juin, retrouvez les formats qui font l'ADN de BercyINNOV : conférences, ateliers collaboratifs, inspirations d'experts.

BercyINNOV, c'est une journée pour expérimenter, s'inspirer, se former et surtout partager.

L'innovation au ministère, à Paris et dans les territoires, est une réalité au quotidien. Il nous appartient maintenant, tous ensemble et à tous les niveaux, de la faire vivre.

Anne BLONDY-TOURET
Secrétaire générale
des Ministères Économiques et Financiers



Qu'est-ce que BercyINNOV ?

BercyINNOV, votre rendez-vous de l'innovation !

BercyINNOV, est l'événement annuel dédié à l'innovation du MEFSIN, organisé par la Mission Innovation du Secrétariat général. Depuis sa création en 2017, BercyINNOV met en lumière les initiatives portées par les collaborateurs, les directions et les services.

Initialement ancré en administration centrale avec cinq éditions, l'événement s'est progressivement déployé dans les services en territoires, avec déjà trois éditions régionales à Colmar, Rouen et Lyon.

Un événement devenu emblématique

BercyINNOV s'est imposé comme le rendez-vous incontournable de l'innovation publique. L'événement est devenu la vitrine ministérielle des projets innovants, portés par les directions et services, en résonance directe avec les grands enjeux du ministère. Moment fort de l'année, il est aussi attendu par les porteurs de projets que par les collaborateurs en quête d'inspiration.

L'ADN de BercyINNOV : impulser, et partager ne devrait-on pas mettre tous les objectifs ? pratiquer ...

Parce que l'innovation naît de l'échange, BercyINNOV s'est toujours positionné comme un catalyseur de rencontres et d'idées neuves. C'est aussi un levier pour transformer les envies en actions concrètes et inscrire l'innovation dans le quotidien des services.

Une diffusion continue de la culture d'innovation

Depuis la première édition de BercyINNOV, ce sont plus de 350 projets innovants qui ont été valorisés, et des milliers de collaborateurs sensibilisés à l'innovation. BercyINNOV joue un rôle structurant dans la montée en puissance de l'innovation comme culture commune au sein du ministère.

Qu'est-ce que la 6^{ème} édition BercyINNOV ?

Cette année avec sa 6^{ème} édition, BercyINNOV se renouvelle pour servir mieux encore les enjeux du MEFSIN avec :

Un coup de projecteur inédit sur les gains générés par les innovations

BercyINNOV met en lumière l'impact tangible et positif des projets innovants.

Afin d'objectiver leur valeur ajoutée, les initiatives sont classées selon une typologie des gains articulée autour de trois dimensions :

- Gain d'efficacité : Faire bien avec moins et optimiser les ressources ;
- Gain d'efficacité : Faire mieux / simplification des process internes ;
- Gain de simplification du service public du Service Public : Simplifier le service rendu aux usagers.

5 thématiques à l'honneur : vie de l'administration et efficacité interne, service rendu aux usagers, intelligence artificielle, transformation managériale et transition écologique

Un focus sur le devenir des innovations présentées lors des éditions précédentes

Cette 6^{ème} édition est aussi l'occasion d'ancrer une dynamique de continuité, de revenir sur le chemin parcouru par les innovations des précédentes éditions. Un nouveau format, « Que Sont-Elles Devenues ? » est proposé, des innovations à découvrir avec le conteur d'histoire

Une présence toujours plus forte des régions

Fort des 3 éditions organisées en région, cette année BercyINNOV à Paris renforce ce lien avec le territoire avec des formats dédiés aux régions et des formats accessibles à distance.

Sommaire

Édito	3
Sommaire.....	6
Programme	10
Le parcours Intelligence artificielle	13
Le parcours Transition écologique	14
Le parcours	15
Vie de l'administration et efficacité interne	15
Le parcours Service rendu aux usagers.....	16
Le parcours Transformation managériale	17
Les innovations de l'année	19
Intelligence artificielle.....	20
1 - Café IA FiP – DGFiP	21
2 - Café IA – CGE	22
3 - OlympIA – la plateforme IA ministérielle – SG	23
4 - IAKA ! – DGCCRF	24
5 - AMI "IA for efficiency" – DGE.....	25
6 - L'IA au service des acheteurs de l'Etat ? Expérimentons ! - DAE	26
7 - Utilisation de l'IA générative pour la migration entre deux technologies – Insee.....	27
Transition écologique	28
8- Certification ISO "Management de l'énergie": le MEF en tête pour une gestion exemplaire de l'énergie – SG.....	29
9 - Les Trophées de la sobriété numérique : organisez, classez, simplifiez ! – SG	31
10 - Piloter votre parc immobilier par la donnée en un coup d'œil – SG.....	32
11 - Concours CUBE État : économiser l'énergie en révolutionnant les usages dans les bâtiments ! – DIE	34
12 - Adaptation du parc immobilier de l'État au changement climatique – DIE.....	35
Vie de l'administration et efficacité interne	36
13- La Suite Données – SG	37

14- GRIST, votre outil de gestion de données open source et no-code ! – SG.....	38
15- TDP et OKDP, des solutions open source pour la data – DGFiP	39
16- Former pour transformer : l'Académie du numérique – DGFiP.....	40
17- Les ateliers "Trucs et Astuces" sur les outils du poste de travail de l'agent – DGFiP	41
18- Les rendez-vous numériques – DGFiP.....	42
19- La téléprésence s'invite à Bercy ! – SG	43
20- Simplifier les apprentissages à l'Institut de la Gestion Publique et du développement économique – SG	44
21- Communication + : Repenser la circulation de l'information - DGFiP	45
22- Enquêteurs en immersion : prévenir les risques métiers autrement – Insee.....	46
23- Wary Me : la sécurité des enquêteurs en poche – Insee	47
24- DALI – Dématérialisation des affectations locales des inspecteurs – DGFiP.....	48
25- DEPIL- Dynamiser la gestion des dépenses ! - SCBCM.....	49
26- SIGED+, produire, valider et signer des dossiers – DB.....	50
27- Iris Gééo, le l'outil de cartographie du contrôle – DGCCRF.....	51
28- Application en mobilité TRANSACTION – DGDDI.....	52
29- Coworking d'Amiens, le SDNC revient sur cette expérience ! – DGFiP	53
30- La Cellule Conseil Interne du Secrétariat général accompagne vos projets de transformation ! – SG	54
Service rendu aux usagers.....	55
Les nouveaux espaces de travail de l'État – DIE.....	56
31 - Design et politiques publiques se rencontrent – DGE	57
32 - Je choisis la French Tech Académie – DGE	58
33 - Accueil LSF à la DGFiP : cap sur l'accessibilité! – DGFiP	59
34 - Ensemble avec France services et nos partenaires, faisons vivre l'intelligence collective ! – DGFiP.....	60
35 - HEXAGONA, la DGFiP unie contre Jack le fraudeur ! - DGFiP	61
36 - Cryptomonnaies, tracer pour mieux contrôler et assurer un recouvrement – DGFiP	62
37 - Meublés de tourisme : une nouvelle API ! – DGE.....	64
38 - Outil Flex, (FLux et EXposition au commerce extérieur) – DGTrésor.....	65
39 - CaptEtat V2, détectez les robots en un test ! – AIFE	66
40 - Non-résidents : estimez vos impôts en un clic ! – DGFiP	67
41 - Quels avantages fiscaux pour votre innovation ? Simulez !.....	68
42 - Hackathon « Rendre le tourisme accessible aux personnes en situation de handicap » - DGE.....	69
Transformation managériale	71

43 - Fiche de Poste : l'appli de collaboration RH ! – DGTrésor.....	72
44 - Méthode de recrutement par simulation (MRS) – DGFIP.....	73
45 - « Rêvez votre avenir ! », l'application Parcours+ – DGFIP.....	74
46 - Faire vivre le modèle managérial à la DGFIP : Acte II – DGFIP.....	75
47 - Le réseau des facilitateurs de la DGFIP – DGFIP.....	76
48 - La fabrique à PODCASTS / SVI – DGFIP.....	77
49 - Accompagnement à la parentalité – DGE.....	78
50 - iDGFIP, plateforme collaborative du dispositif de simplifications – DGFIP.....	79
Les innovations iDGFIP en illustrations.....	80

Que sont-elles devenues ? 83

Budget + : la plateforme collaborative de la gestion publique – DB.....	84
L'administration fiscale au service des non-résidents – DGFIP.....	86
Signal Conso – DGCCRF.....	88
Insee Mobile – Insee.....	90
Agathe – Mission Service à l'utilisateur interne – DGFIP.....	92
ARCHE – DGFIP.....	94
Ateliers d'accessibilité numérique – DGFIP.....	96
Ateliers du numérique – DGFIP.....	98
BercyHub – SG.....	100
Budget Alumni 2.0 – DB.....	102
CA-Thèque – DB.....	104
Cellule d'appui aux projets – DGE.....	106
Eparaf – SG.....	108
Imprim'FIP – DGFIP.....	110
Kiosque Presse – SG.....	112
Les nouveaux espaces de travail – DIE.....	114
Novae – DGFIP.....	116

Pilotes de BercyINNOV, que sont-elles devenues ?	118
Les formats de la 6^e édition	123
Conférences	124
Les ateliers	129
Vie de l'administration et efficacité interne	130
Transformation managériale	130
Transition écologique	131
Intelligence artificielle	132
Service rendu aux usagers.....	133
Challenge de startups : passé, présent, futur	134
Agoras.....	135
Vie de l'administration et efficacité interne	136
Transformation managériale	136
Transition écologique	137
Intelligence artificielle	137
Service rendu aux usagers.....	138
Et le bonheur au travail	138
Les nouveaux formats de la 6^{ème} édition	139
Remerciements.....	140
Notes.....	142

Programme

Hall Colbert

10h00 Ouverture de l'évènement

Les stands

10h30 – 17h Les innovations de l'année des directions et des services

- En libre accès toute la journée

Histoire d'innovations : Que sont-elles devenues ?

10h30 – 17h Exposition

- Présences des porteurs d'innovation
11h-12h et 15h-17h

Les conférences

10h45 – 12h15 Prospective stratégique :
Mégatendances, risques majeurs et
grandes transitions à horizon 2050

- Marc Giget – Président du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation

12h30 Développer une culture de l'innovation en contexte de transformation

- Gaëtan de Lavilleon – Docteur en neurosciences et co-fondateur de Cog'X, agence de conseil en sciences cognitives

Transformation managériale

13h00 L'intergénérationnel comme levier de performance

Laëtitia Vitaud – Atrice et conférencière sur le futur du travail, experte au Lab de Welcome to the jungle

Vie de l'administration et efficacité interne

13h30 L'innovation au service des usagers :
quand l'État pense en mode startup

- Delphine Deneubourg –
Intrapreneuse Mon Suivi Justice et
Responsable de l'incubateur du
ministère de la Justice

Service rendu aux usagers

14h00 Innover à la lumière de notre
contexte économique et politique

- Sylvain Louradour – Directeur
tendances et contenus chez 2050
NOW La Maison

14h30 Faciliter la transition écologique
grâce à l'innovation et l'intelligence
collective

- Arthur Auboeuf – Co-fondateur de
l'entreprise à mission Team for the
Planet, auteur du livre « Le meilleur
est Avenir ! »

Transition écologique

15h00 Quelles perspectives pour l'IA au
service de l'action publique ?

- Arno Amabile – Conseiller spécial
de l'Envoyé spécial pour l'IA, co-
auteur du rapport de la
Commission IA remis au Président
de la République

Intelligence artificielle

15h45 Challenge de startups
Passé-Présent-Futur

17h00 Remise des prix et discours de
clôture par Amélie de Montchalin, Ministre
chargée des comptes publics

Allée Jean Monnet

Les ateliers

• Espace atelier 1

11h00 Le jeu de la collaboration

- Le Labo du Ministère de la culture
Vie de l'administration
et efficacité interne

13h00 Ecolobox – serious game La Fabrique RH

- Laboratoire d'Innovation
Publique de la Préfecture de la
région IDF
Transition écologique

15h00 Monopoly© des inégalités

- Observatoire des inégalités
Vie de l'administration
et efficacité interne

• Espace atelier 2

11h00 Le jeu du design de services publics

- DITP
Service rendu aux usagers

13h00 Hexagona – La DGFiP Unie contre Jack le fraudeur !

- DRFiP 76
Service rendu aux usagers

15h00 Innover oui, mais pas n'importe comment !

- Commissariat Général au
Développement Durable
Ministère de la Transition
Écologique (CGDD)
Transition écologique

• Espace atelier 3

11h00 Café IA, La version inratable du CNNum

- Le Conseil National du
Numérique (CNNum)
Intelligence artificielle

13h00 Café IA, La version inédite CGExDGFiP

- Thierry Serin – Secrétaire général
adjoint du CGE
- Bertrand Giroux –DTNum (DGFiP)
Intelligence artificielle

15h00 PassInnov « L'intelligence artificielle générative »

- Claire Behar – Responsable du
numérique éco-responsable à la
DTNum (DGFiP)
- Yanis Tihianine – Lab des
transformations de la DSCI / SG
Intelligence artificielle

• Espace atelier 4

11h00 PassINNOV « Le collaboratif »

- La Mission Innovation du SG des
MEF et la communauté de
facilitateurs internes de Bercy
Transformation managériale

13h00 PassInnov « La communication bienveillante »

- La Mission Innovation du SG des
MEF et la communauté de
facilitateurs internes de Bercy
Transformation managériale

15h00 6tuations le jeu sérieux du Management

- Pôle Innovation Managériale et
Accompagnement du
Changement du Ministère des
Armées
Transformation managériale

Les Agoras

Allée Jean Monnet

10h30 Favoriser le « aller-vers » en déployant l'intelligence collective entre partenaires France Services

- Agnès Fanjaud – Référente départementale Relations Usagers -
Direction régionale des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte d'Or

Service rendu aux usagers

Hall Colbert

11h00 Renforcer un collectif grâce à la méthodologie du forum ouvert

- Pascal Rothé – DRfiP Auvergne-Rhône-Alpes

Transformation managériale

12H45 Répondre aux enjeux des nouvelles organisations : l'expérimentation de la DGFiP du coworking d'Amiens

- Émilie THILLOU – Responsable du pôle foncier, référente nouveaux espaces de travail, SDNC
- Benoît Soene – Responsable du SAPF d'Amiens, SDNC

Vie de l'administration et efficacité interne

14h30 Le bonheur au travail c'est possible !?

- Martin Meissonnier – Auteur réalisateur et producteur

16h15 [Réunion d'information] Devenez ambassadeur de l'intelligence collective en vous formant !

14h30 Adapter l'immobilier de l'État au changement climatique, quels enjeux ?

- Romain Gorges – Chargé de mission atténuation et adaptation de l'immobilier de l'État à la DfE

Transition écologique

Bercy Lab

12H45 L'IA générative au service de nos missions : Le cas d'usage de l'Insee pour la migration entre deux technologies

- Axelle Chauvet – Conseiller scientifique du DSI, DG Montrouge (Insee)
- Pascal Eusebio – Responsable de pôle, DR Insee PACA
- Florian Givernaud – Développeur, DR Insee PACA

Intelligence artificielle

Atelier

16h00 Accessibilité : les bons réflexes à adopter dans LibreOffice - DGFiP

- Cyrielle BARGET - Responsable du pôle transformation numérique de la Mission Stratégie, Communication et Numérique à la DDFiP de Moselle

Vie de l'administration et efficacité interne

Le parcours Intelligence artificielle

Venez découvrir :

→ **7 stands d'innovations**

→ **3 ateliers :**

- Café IA du CNUM, de 11h00 à 12h30
- Café IA des directions des MEF, de 13h00 à 14h30
- PassInnov – Intelligence artificielle générative, de 15h00 à 16h30

1 conférence : « Quelles perspectives pour l'IA au service de l'action publique ? », de 15h00 à 15h20

1 agora : « L'IA générative au service de nos missions : le cas d'usage de l'Insee pour la migration entre deux technologies », de 12h30 à 14h00

Le parcours

Transition écologique

Venez découvrir :

→ **6 stands d'innovations**

→ **2 ateliers :**

- Ecolobox – jeu sérieux, de 13h00 à 14h00
- Innover, oui... mais pas n'importe comment de 15h00 à 16h30

1 conférence : « Faciliter la transition écologique grâce à l'innovation et à l'intelligence collective », de 14h30 à 14h50

1 agora : « Adapter l'immobilier de l'État au changement climatique : quels enjeux ? », de 14h15 à 15h45

Le parcours

Vie de l'administration et efficacité interne

Venez découvrir :

→ **17 stands d'innovations**

→ **2 ateliers :**

- Le jeu de la collaboration, de 11h00 à 12h30
- Le Monopoly des inégalités, de 15h00 à 17h00

1 conférence : « L'intergénérationnel comme levier de performance », de 13h00 à 13h20

1 agora : « Répondre aux enjeux des nouvelles organisations : l'expérimentation de la DGFIP du coworking d'Amiens », de 12h30 à 14h00

Le parcours

Service rendu aux usagers

Venez découvrir :

→ **12 stands d'innovations**

→ **2 ateliers :**

- Le jeu du design de services publics, de 11h00 à 14h30
- HEXAGONA, de 13h00 à 14h30

1 conférence : « L'innovation publique en action : quand l'État pense en mode startup », de 13h30 à 13h50

1 agora : « Favoriser le « aller-vers » en déployant l'intelligence collective entre partenaires France Services », de 11h00 à 12h20

Le parcours **Transformation managériale**

Venez découvrir :

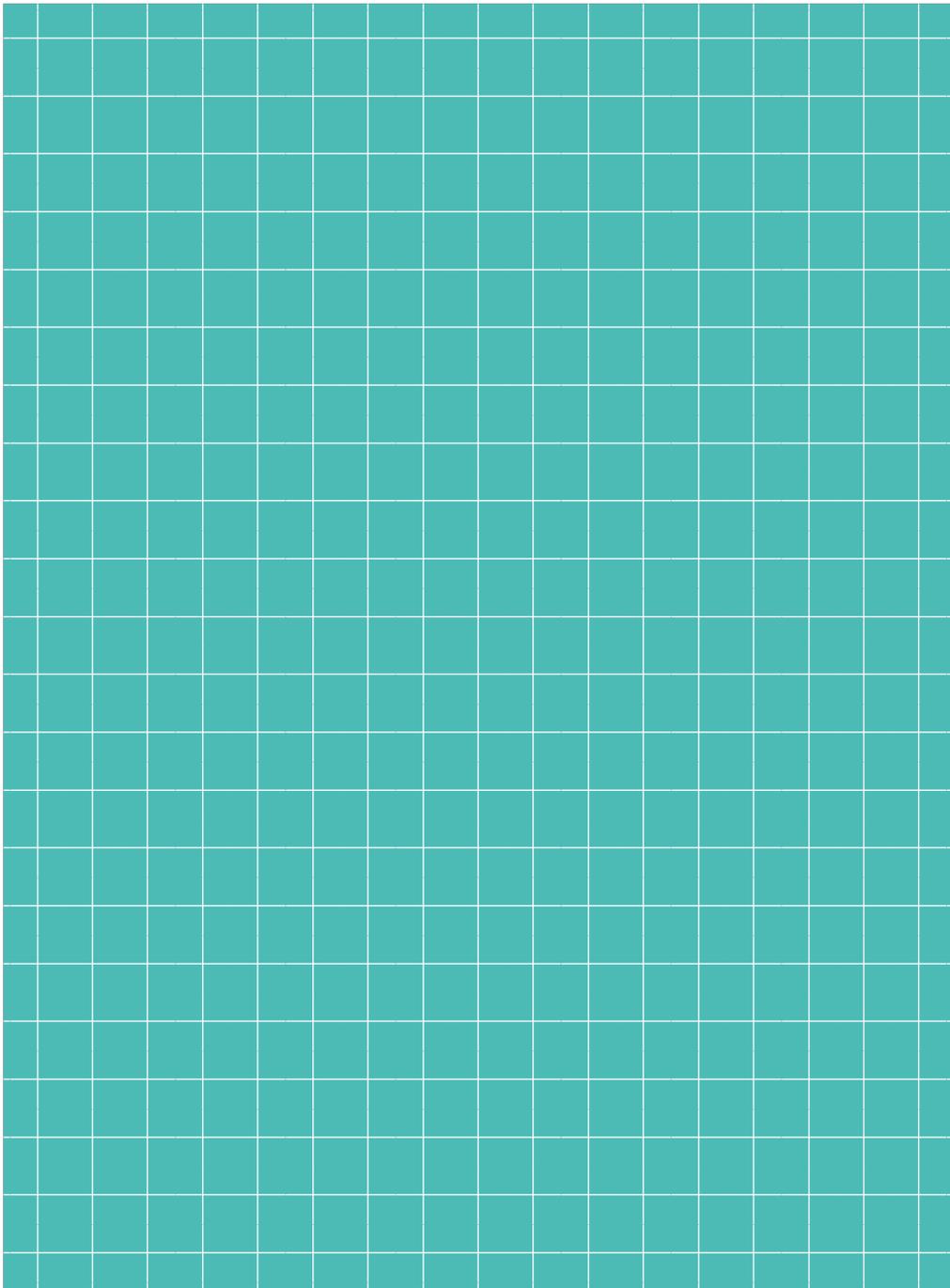
→ **8 stands d'innovations**

→ **3 ateliers :**

- PassINNOV Communication bienveillante, de
- PassINNOV Collaboratif, de
- 6tuations le jeu sérieux du Management, de

1 conférence : « Développer une culture de l'innovation dans un contexte de transformation », de 12h30 à 12 :50

1 agora : Renforcer un collectif grâce à la méthodologie du forum ouvert, de 11h00 à 12h30





**Les innovations
de l'année**

Intelligence artificielle

L'IA au service de nos missions

L'essor de l'intelligence artificielle générative dans les métiers ouvre un vaste champ de réflexion et d'expérimentation pour imaginer les usages publics de demain

Comment intégrer concrètement l'IA dans nos pratiques quotidiennes ? Quels usages sont déjà explorés par les directions ?

Cette thématique propose un tour d'horizon d'initiatives concrètes, de retours d'expérience et d'outils testés sur le terrain. Découvrez comment les agents s'approprient ces technologies, comment l'IA devient un levier d'efficacité, d'aide à la décision et d'innovation.

1 - Café IA FiP – DGFiP

RÉSUMÉ

Café IA'FiP est un atelier qui vise à sensibiliser les agents à l'intelligence artificielle, ses usages, ses gains, ses limites et ses risques. Sous forme d'atelier convivial, rythmé par des séquences d'intelligence collective et jeux sérieux, tout autant que par du contenu pédagogique et des exemples concrets, les cafés IA 'FiP montrent que comprendre l'IA ce n'est pas une question technique.

QUEL BESOIN ?

L'IA est une discipline qui suscite à la fois fascination et inquiétude surtout depuis l'arrivée d'outils d'intelligence artificielle générative grand public qui facilitent l'utilisation à titre personnel voire professionnel de l'IA.

Certains s'impatientent de bénéficier, dans leur travail, d'outils plus performants, d'autres les craignent. En tous les cas, l'IA interroge. C'est à ces interrogations que nous avons voulu répondre en ouvrant un dialogue autour des Cafés IA'FiP.

QUELLE SOLUTION ?

Café IA'FiP est un atelier d'une à deux heures. Nous l'avons créé pour qu'il soit facile à animer et modulable, pédagogique et ludique.

Les Cafés IA'FiP permettent aussi de créer du lien entre les agents, d'offrir un espace d'échange animé notamment par le biais du réseau des référents Transformation Numérique à la DGFiP.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous espérons sensibiliser le plus grand nombre d'agents à l'IA afin qu'ils puissent la considérer de manière éclairée : en saisissant les opportunités et mieux réfléchissant aux risques.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Direction générale des finances publiques/ Animation du réseau de la Transformation numérique



Bertrand GIROUX
bertrand.giroux@dgfip.finances.gouv.fr

2 - Café IA – CGE

RÉSUMÉ

Les Cafés IA sont des ateliers participatifs, ludiques et conviviaux, pour faire découvrir aux agents du CGE les bases de l'intelligence artificielle générative et approfondir, par la pratique sur les outils les cas d'usage au sein du Conseil.

QUEL BESOIN ?

Les Cafés IA du CGE répondent au besoin de créer des espaces d'appropriation collective et d'échange autour de l'intelligence artificielle. Dans son rapport publié en mars 2024, intitulé « IA, notre ambition pour la France » et auquel le CGE a prêté son appui, la Commission de l'intelligence artificielle a appelé à « créer les conditions d'une appropriation collective de l'IA et de ses enjeux afin de définir collectivement les conditions dans lesquelles elle s'insère dans notre société et nos vies quotidiennes ». La commission encourageait notamment à investir dans des lieux du quotidien et recommandait de créer de nombreux espaces d'échange. La démarche du CGE, initiée dès fin 2023, s'était donc inscrite en avance de phase sur ces recommandations.

QUELLE SOLUTION ?

A travers les Cafés IA nous proposons une sensibilisation et un espace d'échange autour de l'IA, et plus particulièrement de l'IA générative. Les Cafés IA sont organisés sur une durée d'environ 2h30, avec une trentaine de participants à chaque session, chacun d'entre eux doit se munir de son PC afin de pouvoir participer aux cas pratiques proposés.

Dès le 24 janvier 2024, nous avons proposé à tous les agents du Conseil de participer à un premier Café IA destiné à découvrir les bases de l'intelligence artificielle sous un format ludique et convivial.

Ce premier Café IA avait pour objectif de faire comprendre aux participants ce qu'est l'IA générative, ses applications et ses implications. Fort du succès de cette première édition, deux autres Cafés IA ont

été organisés : le 24 avril 2024 sur les bases du prompting en IA générative, et le 11 juin 2024 en approfondissant sur les techniques avancées de prompting.

Les Cafés IA ont fait l'objet d'une enquête d'évaluation auprès des participants (1er Café IA : 100% de satisfaction sur le contenu et 89% des participants estiment avoir acquis de nouvelles compétences).

QUELS RÉSULTATS ?

Les cafés IA, à travers leur format ludique et convivial permettent une sensibilisation à l'IA générative, de faire comprendre aux participants ce qu'est l'IA générative, ses applications et ses implications. Ces séances permettent de démystifier l'IA, dissiper les idées fausses et présenter ses véritables capacités mais aussi ses limites et les précautions de sécurité à observer dans son utilisation. Enfin, les cafés IA permettent de promouvoir l'adoption de l'IA : encourager chacun à pratiquer l'IA générative dans ses propres domaines de travail.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Conseil Général de l'Economie/
Secrétariat général

Thierry SERIN
thierry.serin@finances.gouv.fr



3 - OlympIA – la plateforme IA ministérielle – SG

RÉSUMÉ

OlympIA, la plateforme ministérielle dédiée à l'IA, explore les besoins transverses et favorise une montée en compétence collective. Elle donne vie à de nombreux outils et applications, et continue d'en faire émerger de nouveaux.

QUEL BESOIN ?

Face à la révolution de l'IA générative et à son impact grandissant sur l'économie et le service public, nous nous sommes interrogés sur la manière dont l'IA pouvait améliorer nos services. C'est dans ce contexte que nous avons lancé le projet OlympIA.

QUELLE SOLUTION ?

OlympIA est née de l'imagination collective de la Task Force IA, nourrie par nos échanges réguliers. Portée par la motivation des directions, l'implication des agents et le soutien du SNUM, l'idée a rapidement pris forme.

Nous avons démarré par une maquette d'un système de questions-réponses basé sur un fonds documentaire, qui a donné naissance à OSI, un chatbot en cours de mise en production à destination des agents de l'administration centrale.

Nous développons aussi SynthésIA, un outil d'exploration documentaire permettant de visualiser les thématiques clés, générer des synthèses ciblées et poser des questions sur les contenus. Il intègre également une aide à la rédaction de mémoires, pour faire gagner un temps précieux aux agents.

Parallèlement, nous concevons un outil de retranscription automatique pour libérer les échanges de la contrainte de prise de notes.

Nous collaborons avec la DGE (SISSE) sur un outil d'automatisation de la détection de menaces économiques, et développons un chatbot spécialisé capable de répondre à partir de documents métier. Il est déjà

sollicité par plusieurs services (BGS pour les RH, DAJ pour l'analyse de dossiers, AFA...), et d'autres suivront.

OlympIA ouvre donc les portes de l'innovation IA ministérielle, avec de nombreuses offres déjà en court et bien d'autres à venir !

QUELS RÉSULTATS ?

Notre démarche nous a permis de passer de l'observation à l'expérimentation concrète. Elle a structuré la demande interne, posé les bases d'une stratégie adaptée aux besoins des directions et agents, et renforcé notre expertise en interne. Dès le départ, nous avons posé un cadre de sécurité exigeant, avec un hébergement exclusivement en SecNumCloud ou en local.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Secrétariat général
Service du numérique/ BercyHub



Raphael AURUS
raphael.aurus@finances.gouv.fr

Vlad VALICA
vlad.valica@finances.gouv.fr

4 - IAKA ! – DGCCRF

RÉSUMÉ

IAKA est le portail d'accès à différentes IA et utilitaires pertinents pour les enquêtes à la DGCCRF.

QUEL BESOIN ?

Face à la montée en puissance de l'IA est né un besoin de solutions IA dans lesquelles les données confidentielles puissent être utilisées. C'est dans l'objectif d'éviter l'usage de l'IA grand public que nous avons entrepris notre démarche.

QUELLE SOLUTION ?

La création de notre portail IAKA est passée par une première étape d'innovation numérique par « buissonnement libre » dans divers services (direction informatique, cellule chargée d'enquêtes numérique des données cellule de renseignements, directions régionales, etc.). La seconde phase consiste à recenser les IA ou utilitaires utilisés ou mis au point, puis les classer, les valider et faire des choix afin de proposer une offre validée en cohérence avec l'offre ministérielle et interministérielle.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous espérons, à travers cette démarche, proposer des alternatives plus sûres à l'IA grand public (non FR ou UE) en assurant la protection des données ministérielles.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

**Direction générale
de la concurrence,
de la consommation
et de la répression des fraudes /
Service de l'informatique**



David TUBERT
david.tubert@dgccrf.finances.gouv.fr

Georges LAGRESA
georges.lagresa@dgccrf.finances.gouv.fr

Jacinta CARVALHO
jacinta.carvalho@dgccrf.finances.gouv.fr

5 - AMI "IA for efficiency" – DGE

RÉSUMÉ

AMI "IA for efficiency" est une démarche mise en place dans des délais très brefs et ayant permis d'atteindre des objectifs métier, d'organiser de nombreuses séquences de communication et de mise en valeur d'entreprises autour de l'intelligence artificielle.

QUEL BESOIN ?

La diffusion de l'IA dans l'économie et les services publics constitue un axe important de la stratégie nationale pour l'IA. Un besoin d'établir un état des lieux des solutions d'IA déjà déployées et opérationnelles s'est fait sentir, c'est ainsi que nous avons entrepris notre démarche « AI for efficiency » se voulant rapide et ne mobilisant pas de nouveaux financements.

QUELLE SOLUTION ?

Dans le cadre de l'AI Action Summit, nous avons lancé, à la DGE, l'appel à manifestation d'intérêt « AI for Efficiency » pour recueillir des exemples concrets de déploiement de l'intelligence artificielle et illustrer son potentiel transformateur. Grâce à la participation de près de 600 entreprises et administrations, en France et à l'international, nous avons pu analyser l'impact réel de l'IA sur l'efficacité opérationnelle, tous secteurs confondus : industrie, santé, services publics, transport ou encore éducation. Cette mobilisation, dont 20 % des contributions proviennent d'acteurs internationaux représentant 105 nationalités, nous a permis d'identifier les grandes tendances, les freins rencontrés et d'organiser de nombreuses actions de valorisation autour des usages de l'IA.

QUELS RÉSULTATS ?

Les résultats de notre démarche parlent d'eux-mêmes : 600 dossiers reçus et analysés, constituant une base de données d'une grande valeur pour la DGE, 111 lauréats, résultats annoncés lors du sommet pour l'action sur l'IA, nombreux pitches et stands de lauréats lors du sommet pour l'action sur l'IA et lors du salon Global Industrie.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Direction générale des entreprises/
Service de l'économie numérique



Alexis BACOT
alexis.bacot@finances.gouv.fr

6 - L'IA au service des acheteurs de l'Etat ? Expérimentons ! - DAE

RÉSUMÉ

La démarche menée par la Direction des Achats de l'Etat (DAE) vise à contribuer à l'émergence de solutions IA améliorant l'efficacité des processus d'achat.

QUEL BESOIN ?

Nous observons actuellement une complexité croissante des métiers de l'achat sur le plan juridique. Les techniques d'achat impliquent une expertise croissante des acheteurs qui va largement au-delà de la conduite des appels d'offres (AO). Cela génère une charge croissante des acheteurs qui sont de plus en plus sollicités sur les plans opérationnels et de reporting. La maturité des acheteurs étant très hétérogène dans les services de l'Etat et surtout dans les établissements publics, il existe une nécessité de recentrer les acheteurs sur des activités plus stratégiques créatrices de valeur ajoutée. Ce sont tous ces éléments qui renforcent la nécessité et l'intérêt de disposer d'outils IA performants et adaptés aux métiers de l'achat public.

QUELLE SOLUTION ?

Notre démarche expérimentale menée depuis fin 2024 jusqu'à mi-2025, vise à tester toutes les solutions IA identifiées sur le marché (de T3 2024 à T1 -2025) et traitant ou approchant les attentes des acheteurs de l'Etat.

Il s'agit, sous la forme d'un groupe de projet (composé de 62 personnes comprenant des agents de la DAE, des représentants des services achat ministériels, des acheteurs des plateformes d'achat ministériels et d'établissements publics) de spécifier au préalable les fonctionnalités attendues sur les cas d'usages prioritaires.

Afin d'obtenir des gains d'efficacité rapidement lisibles sur les différentes phases du processus d'achat, les périmètres fonctionnels de chaque cas d'usage sont étudiés sur trois plans. D'une part, le périmètre des fonctionnalités socle

correspondant à des usages courants et des opportunités de gains d'efficacité facilement accessibles. Ces besoins prioritaires sont traitables par les solutions IA du marché actuel (< fin2025). Par ailleurs, le périmètre souhaité couvrant des besoins fréquents dont les fonctionnalités, bien que prises en compte par les PME, ne seront disponibles qu'à moyen terme, d'ici fin 2026. Enfin, le périmètre exclu correspondant à des usages peu fréquents, ou impliquant des évolutions complexes des solutions IA. Une veille sera maintenue sur les solutions IA pour intégrer au moment opportun l'évolution des pratiques d'achat ou de la maturité des acheteurs.

QUELS RÉSULTATS ?

Notre démarche permet de faire émerger des solutions IA adaptées aux besoins des acheteurs ou de faire évoluer des outils dont certaines fonctionnalités ne coïncident actuellement qu'imparfaitement aux attentes. Grâce à ce projet nous estimons un gain de temps de l'ordre de 30%.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Direction des achats de l'Etat/
Sous-direction de la
modernisation des achats



Rafaël RUANO

rafael.ruano@finances.gouv.fr

Antoine ZAWISLAK

antoine.zawislak@finances.gouv.fr

7 - Utilisation de l'IA générative pour la migration entre deux technologies – Insee

RÉSUMÉ

Face à l'abandon de SAS, nous avons lancé un vaste programme de migration vers R, soutenu par l'IA générative pour traduire notre patrimoine code. Cette démarche nous a permis d'accélérer significativement la transition, tout en renforçant notre souveraineté technologique.

QUEL BESOIN ?

Avec le récent changement de politique tarifaire de SAS annoncé en 2022, l'Insee a fait le choix de lancer un grand programme de sortie de SAS avec un horizon temporel volontariste (en moins de 3 ans, d'ici fin 2025). Compte tenu de l'important patrimoine de codes (et de fichiers) en SAS, l'Insee a rapidement exploré plusieurs pistes d'automatisation. La sortie publique de chatGPT à l'automne 2022 est apparue comme une opportunité dans ce contexte.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons rapidement mobilisé l'intelligence artificielle générative, en particulier ChatGPT, comme levier d'accélération. Grâce à des prompts calibrés avec nos standards, nos packages Insee et l'écosystème tidyverse, nous avons pu automatiser jusqu'à 70 à 80 % des traductions de code SAS en R, tout en veillant à ne jamais exposer de données sensibles. Nos développeurs ont ainsi pu se concentrer sur les cas complexes. Ce processus nous a aussi permis de constituer un corpus validé de traductions SAS-R, véritable trésor pour la suite.

Nous explorons désormais la mise en place d'un LLM open source enrichie par nos propres ressources (via des techniques de RAG ou de finetuning) pour automatiser encore davantage le développement en R. Ce projet est en phase exploratoire, mais il représente une suite naturelle et prometteuse à notre démarche actuelle.

QUELS RÉSULTATS ?

Cette approche innovante nous a déjà permis de gagner au minimum 30 % du temps nécessaire à notre transition !

La qualité des traductions s'est rapidement améliorée, et nos équipes montent en compétence sur R de façon accélérée. Ce projet a également permis de repositionner notre architecture logicielle sur des technologies libres et souveraines.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Institut national de la statistique
et des études économiques/
Direction du système d'information



Axelle CHAUVET
axelle.chauvet@insee.fr

Pascal EUSEBIO
pascal.eusebio@insee.fr

Transition écologique

La transition écologique à tous les étages

Parce que dans la transition écologique chaque geste compte, chaque innovation compte aussi.

Cette thématique met en lumière des initiatives concrètes : pilotage de l'immobilier, management de l'énergie, dématérialisation, numérique responsable, etc...

Découvrez comment à tous les étages, les services s'engagent pour réduire leur empreinte environnementale, repenser leurs pratiques et accompagner la transformation écologique de l'action publique.

8- Certification ISO "Management de l'énergie": le MEF en tête pour une gestion exemplaire de l'énergie – SG

RÉSUMÉ

En plus de sa certification ISO 9001, qui atteste de la qualité de service offerte à ses bénéficiaires, le BIMO a souhaité mettre en valeur les compétences organisationnelles et techniques de ses agents en déployant une certification ISO 50001. Celle-ci couvre le siège, ses antennes ainsi que 10 sites relevant du ministère. Son objectif est d'assurer une amélioration continue et durable de la performance énergétique des sites inclus dans son périmètre de certification.

QUEL BESOIN ?

Ce projet répond à la problématique de décarbonation du parc immobilier de l'État et de la réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics. Dans un contexte de transition écologique renforcée par la RE2020 et le décret tertiaire, il s'inscrit dans les objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique et d'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. En mettant en place un système de management de l'énergie certifié ISO 50001, le Bureau de l'Immobilier et de la Maîtrise d'Ouvrage (BIMO) vise à structurer une gestion optimisée et continue de la performance énergétique des bâtiments administratifs, en intégrant des critères d'efficacité dès la phase de conception des projets et tout au long de leur cycle de vie.

QUELLE SOLUTION ?

S'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue notre projet vise à permettre une réduction mesurable des consommations et des émissions (GES), une meilleure maîtrise des coûts énergétiques, et une montée en compétences des équipes tout en s'inscrivant pleinement dans les engagements environnementaux de l'État.

Pour cela nous visons plusieurs résultats variés : une réduction progressive des consommations d'énergie sur les bâtiments certifiés, en phase avec les objectifs des directions concernées et des financeurs, une diminution des émissions de gaz à effet de serre, une réduction des dépenses énergétiques et une optimisation du confort des agents via une meilleure gestion des équipements (chauffage, ventilation, éclairage...).

Ces efforts s'accompagnent de la mise en place de bonnes pratiques, du renforcement des compétences du BIMO, et d'une sensibilisation des occupants aux écogestes. L'ensemble contribue à la conformité réglementaire (décret tertiaire, BACS...) et à une image renforcée de l'État comme acteur exemplaire de la transition énergétique.

QUELS RÉSULTATS ?

A travers ce projet nous espérons contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à la maîtrise des coûts énergétiques et à l'amélioration des performances environnementales des opérations immobilières. Notre démarche d'inscrit également dans le plan de transformation environnemental du ministère, décliné à travers la feuille de route du SIEP, qui prévoit une réduction de 60 % des consommations énergétiques d'ici 2050, une optimisation du parc immobilier de l'État et une meilleure intégration des exigences environnementales dans la construction et l'exploitation des bâtiments.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

*Réduction des consommations
d'énergie*

Secrétariat général
Service de l'immobilier
et de l'environnement de travail/
Bureau immobilier et maîtrise d'ouvrage



Lionel LE GUERN
lionel.le-guern@finances.gouv.fr

9 - Les Trophées de la sobriété numérique : organisez, classez, simplifiez ! – SG

RÉSUMÉ

Les Trophées de sobriété numérique visent à récompenser les services engagés dans des démarches de gestion efficiente de l'information œuvrant en faveur de la sobriété numérique tout en favorisant les actions de cohésion d'équipe.

QUEL BESOIN ?

Nous observons tous une augmentation exponentielle des données, qui se traduit par un coût écologique et financier pour l'administration. Cet accroissement souvent désordonné, entraîne un risque de perte d'information et des difficultés de transmission au sein des services. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer ce trophée qui doit permettre de valoriser ou d'impulser une dynamique au sein de l'administration. Ces enjeux s'inscrivent dans l'offre de service du SG et sont par ailleurs portés par la circulaire Premier ministre du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État, et par la DINUM, à travers la Mission interministérielle numérique écoresponsable (MiNumEco).

QUELLE SOLUTION ?

A travers les Trophées de la sobriété numérique nous avons souhaité contribuer de manière coopérative, ludique et innovante à la mise en œuvre des pratiques numériques responsables. Nous organisons les trophées sous la forme d'un appel à projets visant à récompenser différents domaines : le trophée de l'impact numérique, le trophée de l'expérience agent, le trophée de la transformation des pratiques et le trophée coup de cœur. Nous allons mettre à disposition des participants des ressources et un accompagnement spécifique afin d'animer et d'accompagner l'ensemble du réseau au sein du ministère. A la suite de l'appel à projets, lancé en juin

2025, les dossiers seront analysés par un jury composé d'experts de la gestion de l'information et de représentants du ministère. Le point d'orgue du trophée sera la cérémonie de remise des prix prévue le 9 octobre 2025, sous le haut patronage de la Secrétaire générale.

QUELS RÉSULTATS ?

Grâce à notre initiative nous espérons motiver les agents par une approche ludique tout en diffusant les bonnes pratiques. Ce trophée permet de valoriser les initiatives autour de la gouvernance des données, de renforcer le sentiment d'appartenance au sein des MEF, et d'agir sur la qualité de vie au travail et l'écologie. Il contribue aussi à mieux faire connaître l'offre numérique du Service des archives économiques et financières (SAEF).

Les participants accompagnés bénéficient en général d'une baisse significative, à hauteur de de 15% à 30 % du volume de données stockées, avec à la clé des gains d'efficacité notables et un vrai impact sur l'environnement.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Réduction des consommations d'énergie

Secrétariat Général/
Service de l'immobilier
et de l'environnement professionnel



Marine GUENERAIS
marine.guenerais@finances.gouv.fr

Andy LOURENCO
andy.lourenco@finances.gouv.fr

10 - Piloter votre parc immobilier par la donnée en un coup d'œil – SG

RÉSUMÉ

Notre outil de datavisualisation permet de croiser l'ensemble des indicateurs clés de l'immobilier. Grâce à l'automatisation poussée des calculs sur les données à l'import et à des capacités de datavisualisation intuitives, il offre une possibilité inédite de créer facilement des ensembles de données complexes et de les visualiser simplement, favorisant un pilotage stratégique optimisé des enjeux immobiliers, pour le ministère ou à l'échelle d'un gestionnaire de parc, ou même d'un bâtiment.

QUEL BESOIN ?

Le besoin d'un pilotage renforcé de la fonction immobilière a été constaté (exemple du pilotage des consommations de fluides). Il fallait un outil permettant de rassembler des informations provenant de différentes sources et de plusieurs outils (RT/OAD, OSFI, OPERAT ...), et qui permettent d'ouvrir l'avenir sur la possibilité de s'interfacer avec de nouvelles sources de données (France Chaleur Urbaine, Géorisques ...).

QUELLE SOLUTION ?

En collaboration avec la délégation Synthèse, coordination et innovation (DSCI) nous avons constitué le socle du tableau de bord immobilier ministériel, qui est déployé côté utilisateur sous l'outil libre de datavisualisation Apache Superset, hébergé par Nubonyxia, plateforme cloud interministérielle de services de data science, offrant un environnement de travail numérique intégré dans un navigateur et stocké sur le cloud privé souverain interministériel « Nubo » de la DGFIP.

L'outil est accessible par navigateur web et se présente sous forme d'onglets paramétrés selon les besoins de restitution.

Par exemple, sur le volet des consommations énergétiques :

Une page d'introduction au volet énergie, permet de donner une vue globale des mesures réglementaires et législatives orientant l'action ministérielle en matière de consommation d'énergie du parc immobilier et de décarbonation.

Des onglets servent à restituer sans ou avec retraitement les volumes de consommations des fluides et les dépenses par catégorie sur le périmètre des directions.

D'autres affichent les chiffres clés de l'assujettissement du parc ministériel aux exigences du décret dit « tertiaire », à estimer les émissions de gaz à effet de serre, etc.

Des travaux d'enrichissement des graphiques et données disponibles sont en cours pour intégrer de nouvelles dimensions, comme les risques naturels et technologiques ou des données budgétaires issues de CHORUS.

QUELS RÉSULTATS ?

L'application simplifie l'accès aux données et leur valorisation, permet l'actualisation régulière et simplifiée des restitutions paramétrées, et offre possibilités de restitutions personnalisables. Elle vise aussi à permettre de travailler à la fiabilisation des données immobilières utilisées pour produire les suivis (tableau de bord interne à un service), des bilans et des enquêtes demandés aux MEF (par exemple, bilans services publics éco-responsables ; exercice de rapportage CGDD, enquêtes de la DIE ...). Elle constitue enfin une offre de service que la MMSI peut proposer à ses réseaux de correspondants.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Secrétariat général/
Service de l'immobilier
et de l'environnement
professionnel



Benoît CHEVRIER
benoit.chevrier@finances.gouv.fr

11 - Concours CUBE État : économiser l'énergie en révolutionnant les usages dans les bâtiments ! – DIE

RÉSUMÉ

Réaliser jusqu'à 35 % économies d'énergie en seulement un an, sans travaux, c'est possible grâce au concours CUBE État ! Le concours CUBE État est la toute première compétition dédiée aux économies d'énergie entre les bâtiments de l'État et de ses opérateurs.

QUEL BESOIN ?

Face aux enjeux de décarbonation, de réduction de la dépendance aux énergies fossiles et de maîtrise des dépenses publiques, il est urgent de réduire les consommations énergétiques. L'État, en tant qu'acteur exemplaire, vise une baisse de 25 % de la consommation énergétique de son parc immobilier d'ici 2027 et une division par cinq de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Avec 16 TWh de consommés pour près de 97 millions de m² en 2024, l'immobilier public est le premier poste de consommation énergétique. La rénovation seule ne suffira pas : l'optimisation de l'exploitation et l'adoption d'usages plus sobres sont essentielles. Pour réussir, il faut des pionniers prêts à innover et à transformer les pratiques. C'est la raison d'être du concours CUBE État : donner à voir ces pionniers et les mettre au défi, pour qu'ils montrent l'exemple à suivre !

QUELLE SOLUTION ?

CUBE État est un concours inter-administrations visant à réduire les consommations d'énergie des bâtiments publics, sans travaux lourds, en optimisant les usages. Il est organisé sur deux éditions (2023/2024 et 2024/2025) et mobilise des services dans tous types de bâtiments. Pendant un an, ils sont invités à repenser leurs besoins, la façon dont l'énergie est mobilisée pour y répondre, en agissant sur les horaires, l'éclairage, le chauffage, la ventilation... Piloté par la DIE, le CGDD, le CEREMA et soutenu

par la DITP, ce dispositif révèle le potentiel immédiat d'économies accessibles à moindre coût. De nombreux bâtiments emblématiques y participent : ministères, cours d'appel, préfectures, rectorats, écoles... Au-delà de la compétition, CUBE État incarne le collectif, l'inspiration, la confiance et l'innovation, en faisant de l'État un acteur moteur de la transition écologique par des pratiques sobres, humaines et exemplaires.

QUELS RÉSULTATS ?

219 candidats représentant 644 bâtiments et 1,7 million de m² se sont engagés dans la première édition avec des résultats remarquables. 11 % d'économies en moyenne et au-delà de 35 % pour les lauréats ! Pour la deuxième édition (en cours), ce sont 287 candidats pour 810 bâtiments et 2 millions de m² qui sont engagés dans l'aventure. L'engagement ne s'arrête pas avec le concours. Beaucoup de services ont poursuivi la démarche avec des référents, un suivi et un changement de culture. CUBE État montre que la sobriété, c'est une force et une opportunité de faire mieux, sans faire plus.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Réduction des consommations d'énergie

Direction de l'Immobilier de l'Etat

Romain GORGES

romain.gorges@dgfip.finances.gouv.fr

Sophie FERRAND

sophie.ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

Sophie GENU SAED

sophie.genu-saed@dgfip.finances.gouv.fr



12 - Adaptation du parc immobilier de l'État au changement climatique – DIE

RÉSUMÉ

À la direction de l'immobilier de l'État, nous faisons de l'adaptation au changement climatique une priorité et voulons impulser une transformation majeure. Nous mettons en place une démarche qui conduira à terme les administrations centrales et déconcentrées, par l'intermédiaire des acteurs de la politique immobilière de l'État, à adopter une approche commune pour intégrer cet enjeu dans leurs stratégies et opérations immobilières.

QUEL BESOIN ?

D'ici la fin du siècle, la température moyenne devrait augmenter de 4°C, aggravant canicules, incendies et submersions sur tout le territoire. Les infrastructures actuelles, inadaptées à ces conditions extrêmes, risquent des perturbations majeures, allant de l'inconfort à l'arrêt d'activités, avec des conséquences sur la santé et la sécurité. Le parc immobilier de l'État, couvrant 97 millions de m² en France et à l'étranger, est particulièrement exposé aux aléas climatiques. Sa vulnérabilité, encore à évaluer précisément, est élevée en raison de la nature stratégique de certaines missions et de l'impératif de continuité du service public. Renforcer sa résilience est donc une priorité, en cohérence avec les engagements du Gouvernement et le plan national d'adaptation au changement climatique lancé en mars 2025..

QUELLE SOLUTION ?

Notre projet vise à créer une méthodologie complète destinée aux administrations de l'État, pour qu'elles intègrent l'enjeu d'adaptation au changement climatique dans leurs décisions. Elle s'articule autour de trois grands axes : évaluer les risques pour les personnes et les équipements dans nos bâtiments, identifier des actions concrètes pour renforcer la résilience des bâtiments et des activités et sensibiliser largement les professionnels de l'immobilier

de l'État, comme les agents. À la DIE, nous avons formé un groupe de travail avec nos réseaux et sollicité l'expertise d'opérateurs de l'État (ADEME, CEREMA, CSTB) pour développer les ressources nécessaires. (Prévision premiers rendus : 2025)

QUELS RÉSULTATS ?

À travers cette démarche nous espérons renforcer la résilience de l'outil immobilier de l'État face aux impacts prévus du changement climatique. Nous poursuivons deux finalités principales: assurer autant que possible la qualité d'usage des bâtiments et garantir la continuité du service public, en particulier pour les activités stratégiques, notamment celles des opérateurs d'importance vitale. Nous cherchons également à préserver la valeur patrimoniale du parc immobilier.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Direction de l'Immobilier de l'Etat

Romain GORGES

romain.gorges@dgfip.finances.gouv.fr

Sophie FERRAND

sophie.ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

Sophie GENU SAED

sophie.genu-saed@dgfip.finances.gouv.fr

Cécile THEVENIN

cecile.thevenin@dgfip.finances.gouv.fr



Vie de l'administration et efficacité interne

Le service public commence par nous

Les agents innovent au quotidien pour améliorer leurs conditions de travail et renforcer l'efficacité de leurs missions. Cette thématique met en lumière des initiatives concrètes qui repensent nos manières de travailler, favorisent le bien-être au travail et modernisent nos pratiques.

Processus métiers, environnement et espaces de travail, outils numériques...

Découvrez des solutions pensées par et pour les agents, pour une administration plus agile, collaborative et engagée.

13- La Suite Données – SG

RÉSUMÉ

La Suite Données est un ensemble d'outils numériques dits "libres" (cad open source) permettant de récolter de la donnée, de la traiter, de la documenter et de la restituer pour faciliter ou tout simplement permettre son exploitation.

QUEL BESOIN ?

Certains services métiers n'ont pas à disposition des systèmes d'information métiers comprenant des fonctionnalités de pilotage, ou de projets d'envergure d'exploitation de données (on parle de BI ou Business Intelligence). La Suite Donnée s'adresse aux équipes métiers qui souhaitent se débarrasser du traitement de données et du pilotage sous Excel et qui ne disposent pas d'un budget conséquent pour mener un projet de BI.

QUELLE SOLUTION ?

La Suite Donnée est mise à disposition sur la plateforme sécurisée Nubonyxia, une plateforme de traitement de la donnée hébergée sur le cloud NUBO de la DGFIP. Elle présente différents outils permettant l'extraction ou le chargement de données externes, la collecte de données, le traitement automatisé de ces données et leur restitution via un outil de visualisation.

Nous proposons, au sein de l'équipe du Laboratoire de la Transformation, un accompagnement complet des métiers dans la mise en œuvre de cette Suite Données (aide à la modélisation des données et du process, développement et paramétrage des traitements de la collecte à la datavisualisation).

QUELS RÉSULTATS ?

Une solution d'exploitation de la donnée et de datavisualisation adaptée et adaptable permettant une économie du prix des licences (70k€ de coût annuel de la précédente solution éditeur) ainsi qu'une économie d'une prestation externe d'accompagnement dans l'exploitation des données du ministère.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Utilisation de solutions open source

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Secrétariat Général/
Direction Synthèse
Innovation Coordination/
Laboratoire de la transformation



Yanis TIHIANINE
yanis.tihianine@finances.gouv.fr

Boîte fonctionnelle
labtransfo.dscli@finances.gouv.fr

14- GRIST, votre outil de gestion de données open source et no-code !

– SG

RÉSUMÉ

GRIST est un outil open-source no-code à mi-chemin entre un tableur et un outil de gestion de base de données, simple à prendre en main, hébergé et proposé en offre de service par la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique) qui permet de structurer, manipuler, visualiser, diffuser et réutiliser facilement des données.

QUEL BESOIN ?

De nombreux utilisateurs non informaticiens présentent des besoins de gestion de données, nous avons souhaité mettre à disposition un outil simple combinant la flexibilité d'un tableur et la robustesse d'une base de données relationnelle accessible en ligne pouvant être manipulé à plusieurs en collaboration des documents de type tableur.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons construit un outil facile à utiliser, comparable à un tableur afin de répondre à un de nos objectifs centraux : concevoir un outil accessible aux utilisateurs sans expertise technique

GRIST présente une interface intuitive- l'outil ressemble à une application tout en conservant la flexibilité d'un tableur, ce qui facilite la navigation et l'utilisation des fonctionnalités. Ainsi, les utilisateurs peuvent facilement ajouter des tables, des colonnes et des lignes, et gérer les données sans nécessiter de compétences en programmation. GRIST permet aussi le travail collaboratif, les utilisateurs pouvant partager leurs documents et apporter des modifications.

Souhaitant encore une fois simplicité et facilité d'appropriation de l'outil, notre équipe data.gouv.fr a mis à disposition des exemples d'utilisation de GRIST.

Notre bureau BPAN a également lancé deux projets pilotes : la prise de rendez-vous simplifiée (l'organisateur propose plusieurs créneaux et les participants choisissent le leur), et la mise en place d'un document de « points marquants » type reporting. Il est alimenté par les chefs de projet et les données sont agrégées et présentées dans des tableaux de bord pour la hiérarchie (de chef de secteur à chef de service SNUM) grâce à une gestion des droits d'accès.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous attendons une simplification de la gestion et de la publication des données, une amélioration de la qualité des données, ainsi qu'une sécurisation des accès et une facilité d'exportation des données vers des formats courants grâce à GRIST. Tout cela avec une prise en main facile de l'outil !

Quels gains ?

Gain d'efficience

Diminution des dépenses de fonctionnement

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Secrétariat Général
Service du numérique/
Bureau projets
et applications numériques

Amine EL HARCHAOU
amine.el-harchaoui@finances.gouv.fr

Hervé COLLIN
herve.collin@finances.gouv.fr



15- TDP et OKDP, des solutions open source pour la data – DGFiP

RÉSUMÉ

TDP (Trunk Data Plateforme et OKDP (Open Kubernetes Plateforme) sont des solutions open source de gestion et traitement de données développées au sein de la DGFiP.

QUEL BESOIN ?

Il existe actuellement environ 700 applications à la DGFiP avec énormément de données, ces données ont besoin d'être collectées, stockées, analysées, croisées, traitées, valorisées et exposées. C'est en réponse à ces besoins et afin d'assurer notre souveraineté et notre autonomie que nous avons entrepris les solutions TDP et OKDP.

QUELLE SOLUTION ?

TDP est une solution open source basée sur Hadoop, sous licence Apache V2. Elle fait partie de la plateforme DATALAKE et est principalement utilisée par des équipes techniques spécialisées (MOE). Les utilisateurs comme les data analystes ou ingénieurs n'ont pas à gérer TDP directement : ils profitent simplement des services qu'elle fournit.

OKDP (Open Kubernetes Data Platform) est une plateforme de services moderne pour la gestion des données. Elle repose sur des outils open source sous forme de conteneurs, orchestrés par Kubernetes. OKDP ne gère pas directement l'infrastructure Kubernetes, mais crée pour chaque utilisateur un espace de traitement isolé. Sa structure est modulable : chacun sélectionne les composants adaptés à ses besoins.

QUELS RÉSULTATS ?

Ces solutions permettent de simplifier le travail des métiers en rapprochant des données de plusieurs applications.

Avec la maîtrise et le développement de ces technologies en interne, nous avons réussi à économiser plus de 15M€ en coûts de licences et de support du Cloudera, depuis la Mise En Production du DATALAB en 2021 et du DATALAKE en 2025.

Avec TDP et OKDP, nous maîtrisons nos plateformes de données pour assurer notre souveraineté numérique et s'inscrire dans un cadre de restriction budgétaire !

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Utilisation de solutions open source

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Mutualisation des moyens entre entités

Direction générale des finances publiques/
Délégation à la transformation numérique / Pôles données et IA



Boîte fonctionnelle

dtnum.donnees.diode.ogre@dgfip.finances.gouv.fr

Olivier MAZAIN

olivier.mazain@dgfip.finances.gouv.fr

Mehdi BEN AISSA

diode-ben-aissa.consultant@dgfip.finances.gouv.fr

16- Former pour transformer : l'Académie du numérique – DGFiP

RÉSUMÉ

L'Académie du numérique, portée par la Délégation à la transformation numérique de la DGFiP, a pour ambition d'accompagner les agents dans leur montée en compétences en matière numérique et de leur permettre de se projeter sur les nouveaux métiers du numérique (data, agilité, expérience utilisateur/accessibilité).

QUEL BESOIN ?

Face à l'évolution constante du numérique, à un besoin en compétences numériques qui explose et à un contexte budgétaire contraint, la DGFiP doit renforcer sa capacité à se transformer en s'appuyant sur ses propres ressources.

Pour cela, la DGFiP doit s'inscrire dans une trajectoire de ré internalisation des compétences numériques afin de réduire la dépendance aux prestations externes et de sécuriser les rôles et métiers clefs de la transformation numérique.

QUELLE SOLUTION ?

Pour répondre à ces enjeux, nous avons créé l'Académie du numérique en septembre 2024 pour développer et valoriser les compétences agents.

Portée par une équipe dédiée, elle conçoit et anime des parcours de formation permettant aux agents de se projeter vers les nouveaux métiers du numérique, combinant théorie et pratique (ateliers, prototypes, immersions). Cet apprentissage est soutenu via l'animation de deux communautés (agile et dataviz) proposant un fonds documentaire enrichi et des webinaires mensuels pour favoriser l'échange entre pairs.

En mars 2025, un espace dédié ouvert à tous les agents de la DGFiP a été mis en place. Il centralise l'offre de formation existante, les parcours de conversion et les fiches métiers correspondantes, permettant à chacun de s'orienter selon ses aspirations.

QUELS RÉSULTATS ?

Plusieurs RÉSULTATS ont déjà été atteints : 17 agents formés aux rôles de l'agilité, 9 agents en cours de formation sur le métier de data-analyst et une offre de formation structurée, visible et mutualisée

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Direction Générale des Finances
Publiques / Délégation
à la transformation numérique/
Pôle Talents et Académie du numérique



Boîte fonctionnelle de l'équipe
dtnum.academie-
numerique@dgfip.finances.gouv.fr

Anne-Laure DROUERE
anne-laure.drouere@dgfip.finances.gouv.fr

Anaïs FAUSSADIER
anaïs.faussadier@dgfip.finances.gouv.fr

17- Les ateliers "Trucs et Astuces" sur les outils du poste de travail de l'agent – DGFIP

RÉSUMÉ

Les ateliers « Trucs et astuces » font partie d'un plan d'accompagnement de formation mis en place à destination des champions numériques visant à initier rapidement les agents à leurs outils de poste en visioconférence.

QUEL BESOIN ?

De nombreux agents rencontrent des difficultés avec les outils numériques disponibles sur leur poste de travail, souvent par manque de temps pour les découvrir et se les approprier. En général, les agents en difficulté sollicitent l'aide d'un collègue, mais celui-ci ne dispose pas toujours du temps nécessaire pour un accompagnement de qualité. C'est pour répondre à ce besoin que nous avons construit ce plan d'accompagnement.

QUELLE SOLUTION ?

Chacun de nos ateliers flash, construits en courtes sessions de 30 minutes, comprend une mini-documentation et aborde des questions essentielles : à quoi sert l'outil, son fonctionnement et ses fonctionnalités. Ces ateliers sont animés par des champions numériques ou les référents Transformation Numérique. Ces sessions ne remplacent pas une formation complète mais offrent une sensibilisation efficace, permettant aux agents de découvrir des solutions adaptées à leurs besoins.

Conçus pour être rapidement pris en main et adaptables, même par des utilisateurs ayant une connaissance de base de l'outil, ils peuvent être facilement déployés, en présentiel ou en visioconférence, pour un petit groupe ou plus. Ces ateliers sont

ensuite destinés à être déclinés, afin de garantir une diffusion large et continue des compétences numériques. Nous proposons également une formation de trois heures pour faciliter la création et l'animation d'une communauté.

QUELS RÉSULTATS ?

En s'appuyant sur la collaboration entre collègues, cette innovation offre des solutions simples et accessibles à tous. Les ateliers "flash", rapides à déployer, visent à renforcer les compétences numériques au sein des services. Bien qu'ils ne soient pas une solution exhaustive, ils contribuent durablement à améliorer la maîtrise des outils numériques, rendant l'environnement de travail plus autonome et efficace, tout en réduisant les impressions papiers et les affranchissements !

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Diminution des dépenses de fonctionnement

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale des finances
publiques/
Direction départementale
des finances publiques d'Indre et Loire/
Pôle de maîtrise d'activité

contact

Christophe GAUTHIER
christophe-p.gauthier@dgifp.finances.gouv.fr

18- Les rendez-vous numériques – DGFIP

RÉSUMÉ

Une feuille de route numérique ambitieuse « graver ensemble l'ETNA » : accompagner l'ensemble des collègues vers les outils collaboratifs, démystifier les termes du numérique, parfaire son niveau bureautique, tout en étant en format fédérateur, convivial, et ludique (méthode de « brise-glace »).

QUEL BESOIN ?

L'observation des pratiques des services, les échanges informels, la récupération de certaines données bureautiques (CALC) montrent un sous-emploi des outils mis à notre disposition (et des degrés d'acculturation à ceux-ci).

De plus, nous avons ressenti un besoin de à démystifier et clarifier des concepts numériques (ex : « Le numérique peut-il être écoresponsable ? » « Quel impact a l'IA sur nos métiers ? »)

QUELLE SOLUTION ?

En phase avec l'innovation numérique promue dans le Cadre d'Objectifs et de Moyens de la DGFIP 2023-2027, nous avons travaillé à instaurer un programme à la carte. Celui-ci est annoncé par flash mensuel « les rendez-vous numériques » : minutes bureautiques (dédiées à des échanges de type trucs et astuces), midis de la transformation numérique (concepts clefs du numérique), cafés de la data (destinés aux Champions Numériques en avant-première puis généralisés) ateliers TCHAP, NOVAE, RESANA avec les Champions numériques, pour identifier des cas d'usages déjà en cours, échanges d'acculturation croisés avec d'autres administrations (dont collectivités locales).

Parallèlement nous avons réactivé de l'animation et du pilotage de « Champions Numériques » soit des ambassadeurs

numériques dans les services 91 via une communauté collaborative spécifique.

Nous avons intégré des éléments clefs tels que l'inclusion numérique, la sobriété numérique, la protection des données les menaces du cyber... Au total : 15 événements locaux au cours du dernier trimestre 2024, et 40 à date (tous enregistrés donc disponibles sur demande : les « podcasts numériques »)

Une date clé : le Comité numérique départemental (première de toute la France et première édition : 19 mars 2025). Nous souhaitons aller encore plus loin, au programme : des formations et des animations en présentiel !

QUELS RÉSULTATS ?

Nos attendus sont de deux niveaux :

Un développement des savoir-faire et donc un perfectionnement des usages dans les services.

Le développement de nouveaux usages avec de nouvelles idées de rapprochements de données.

Ces changements sont vecteurs de plus de fiabilité et de plus de rapidité.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale des Finances
Publiques/ DDFIP de l'Essonne

Zahava DROGOCZYNER
zahava.drogoczyner@dgfip.finances.gouv.fr



19- La téléprésence s'invite à Bercy ! – SG

RÉSUMÉ

L'innovation porte sur la visite du hall de BercyInnov en téléprésentiel au travers du robot Awabot Beam. Cette innovation allie la robotique et les fonctionnalités de visioconférence pour accentuer le degré de présentiel. On parle de présence à distance ou de téléprésence qui va au-delà de la simple visioconférence.

QUEL BESOIN ?

Dans certaines situations, la simple visioconférence ne suffit pas : la dimension humaine, relationnelle ou contextuelle exige une présence plus incarnée. Les agents en distanciel restent statiques, limités au cadre d'un écran. Pour répondre à ce besoin d'interaction libre dans l'espace, nous avons expérimenté la téléprésence robotisée.

QUELLE SOLUTION PROPOSEE

Via une simple connexion GSM (clé 4G), un agent peut piloter à distance le robot Awabot depuis un PC, une tablette ou un smartphone.

Le robot est équipé de deux caméras HD (vue tête et vue sol), d'un micro et de haut-parleurs intégrés. Il se déplace librement dans l'espace, évite les obstacles et permet des échanges en temps réel.

(Testé et validé dans l'environnement ministériel via l'application Beam Telepresence sur Android.)

QUELS RÉSULTATS ?

Notre robot permettra de participer à un salon ou un événement à distance (ex. BercyINNOV), ou bien encore d'inspecter des locaux techniques à accès restreint (datacenters, etc.)

La solution est simple à déployer, sécurisée, et propose une expérience immersive inédite !

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Diminution des dépenses de fonctionnement

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Secrétariat général/
Service du numérique

Liron BITTAN
Liron.bittan@finances.gouv.fr

Jean Michel MAZOUTH
Jean-michel.mazouth@finances.gouv.fr

Pierre KOCHANSKI
pierre.kochanski@finances.gouv.fr



20- Simplifier les apprentissages à l'Institut de la Gestion Publique et du développement économique – SG

RÉSUMÉ

Nous proposons une approche de simplification des processus d'apprentissage par l'emploi de méthodes pédagogiques spécifiques et de ressources variées.

QUEL BESOIN ?

La simplification pédagogique répond au besoin d'accompagnement du formateur et d'amélioration continue de la qualité de nos formations, des ressources que nous mettons à disposition des apprenants.

QUELLE SOLUTION ?

La simplification pédagogique est une innovation dans les processus de travail de conception de nos formations. Elle repose sur la mise à la disposition des formateurs d'un panel d'outils et de ressources pour la conception du déroulé de leurs formations. Elle implique d'être à la recherche de moyens d'action adaptés aux objectifs.

Quelques propositions pour illustrer :

Découvrir une notion complexe par le jeu sérieux ;

Transmettre des savoirs en racontant une histoire grâce à des vidéos animées ;

Mettre à disposition de l'apprenant des outils pour s'autoévaluer.

QUELS RÉSULTATS ?

Grâce à cette initiative nous avons pu multiplier les formats afin de s'adapter aux profils d'apprenants et proposer d'autres modes d'apprentissage pour s'approprier des connaissances. Formateurs et apprenants ont fait part de leur satisfaction.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public du service public

Amélioration de l'accessibilité des services

Secrétariat général/
Institut de la Gestion Publique
et du développement économique



Julien VIGNERON
julien.vigneron@finances.gouv.fr

Anne DE SOUSA
Anne.de-sousa@finances.gouv.fr

21- Communication + : Repenser la circulation de l'information - DGFiP

RÉSUMÉ

La Délégation Centre-Ouest, accompagnée de plusieurs directions partenaires de la DGFiP a mené une démarche d'étude-action donnant lieu à des accompagnements de services et des formations, guides et méthodes de changement visant à diffuser une meilleure culture de communication pour des usages de mails et réunions plus efficaces.

QUEL BESOIN ?

Nous avons constaté une remontée d'insatisfaction issue du terrain à propos de la gestion des mails et des réunions, ainsi, nous avons décidé de réagir au regard des enjeux de ce type de situation.

QUELLE SOLUTION ?

Après avoir mené une étude auprès de 500 agents qui nous a permis d'élaborer un diagnostic concret et complet des irritants et besoins, nous avons formé des ambassadeurs de 3 directions : Délégation Centre Ouest, DIRCOFI Centre Ouest et DDFiP d'Indre et Loire. De là ont été produits des guides d'usages et de bonnes pratiques, des formations et une méthode d'accompagnement au changement fondée

sur des défis simples et concrets, testés dans plusieurs services. L'objectif : faire évoluer les pratiques de gestion des mails et des réunions par des petites étapes chaque fois adaptées au contexte.

QUELS RESULTATS ?

Nous cherchons à améliorer notre communication et à redonner du sens collectif de travail. Cela passe par une meilleure circulation de l'information, une organisation des réunions plus fluide, un fonctionnement individuel optimisé et de meilleures conditions de travail.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale des finances
publiques/
Animation du réseau
de la Transformation numérique

Bertrand GIROUX

bertrand.giroux@dgfip.finances.gouv.fr



22- Enquêteurs en immersion : prévenir les risques métiers autrement – Insee

RÉSUMÉ

Avec l'aide du prestataire Wixar, nous proposons, pour les enquêteurs de l'INSEE, des formations immersives 3D et interactives, déployables dans les autres directions du MEF, afin de prévenir certains risques métiers.

QUEL BESOIN ?

Le métier d'enquêteur présente plusieurs risques spécifiques, notamment lors des enquêtes par téléphone. Un audit mené en 2024 par le prestataire Wixar, en collaboration avec des représentants syndicaux et un médecin du travail, a permis d'identifier trois risques prioritaires à traiter par la formation immersive : le positionnement et la protection de la voix, la désescalade de comportements agressifs et les risques routiers.

L'expérimentation de ces modules est en cours de déploiement. L'audit a également mis en lumière d'autres thématiques à développer, comme le risque canin, la gestion du stress ou la déconnexion, qui pourraient faire l'objet de futurs modules selon les retours du terrain.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons donc proposé, en collaboration avec le prestataire Wixar, de concevoir une formation sur la protection de la voix dans les enquêtes par téléphone.

Cette formation, construite sur la base d'une enquêtrice filmée en situation de

travail, dure 15 minutes et peut être suivie via un casque de réalité virtuelle, sur tablette/ ordinateur, ou bien sur téléphone portable.

Notre formation immersive plonge l'agent dans une situation de travail où l'enquêtrice modifie son comportement pour protéger sa voix. L'agent apprend aussi à se positionner pour téléphoner et à se relaxer.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous espérons, avec l'aide de ces formations, sensibiliser les enquêteurs répartis sur l'ensemble du territoire, changer leur comportement face au risque, et tout cela, à un coût bien moins élevé par agents : 4 € par agent contre les 2000/3000 € d'une formation classique pour 15 agents.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Diminution des dépenses de fonctionnement

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Institut national de la statistique
et des études économiques/
Secrétariat général



Michaela RUSNAC
michaela.rusnac@insee.fr

23- Wary Me : la sécurité des enquêteurs en poche – Insee

RÉSUMÉ

L'application Wary Me transforme le smartphone professionnel des enquêteurs et enquêtrices de l'Insee en dispositif de protection individuelle efficace et discret.

QUEL BESOIN ?

Les statistiques publiques étant collectées par échantillonnage auprès des ménages et des entreprises, les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee sont amené(e)s à se rendre seul(e)s au domicile de l'enquête, les exposant potentiellement à des risques. La prévention des risques d'agression étant une politique majeure de Bercy, et soucieux de garantir la protection de nos agents, il est apparu nécessaire de trouver des solutions d'alerte pour des interventions rapides sécurisantes.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons travaillé en collaboration avec Wary Me, une jeune entreprise française innovante, afin de créer une application de protection individuelle discrète permettant, en tapotant 3 fois sur l'écran de son téléphone, en appuyant sur un bouton, ou si son téléphone venait à être jeté sur le sol, d'alerter une télésurveillance en lien avec les directions de l'Insee.

Dès que l'alerte est donnée, l'application Wary Me commence un enregistrement de l'environnement sonore et partage la position géographique de l'agent.

Afin de mettre en place cette application, nous avons d'abord expérimenté dans quelques directions régionales dont la Martinique pour paramétrer l'API, nous l'avons présentée lors d'un dialogue social, et, depuis janvier 2025 nous la déployons à l'ensemble des enquêteurs volontaires dans le calendrier de l'enquête SD.

Puis qu'une solution technique, Wary Me c'est une équipe à l'écoute qui accompagne à la mise en place et au paramétrage sur mesure de la solution.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous espérons à travers ce dispositif, assurer une meilleure protection des enquêtrices et enquêteurs pour un coût de 3,60€ par mois par utilisateur hors télésurveillance.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Institut national de la statistique
et des études économiques
Secrétariat Général



Michaela RUSNAC
michaela.rusnac@insee.fr

24- DALI – Dématérialisation des affectations locales des inspecteurs – DGFIP

RÉSUMÉ

La DRFiP Auvergne-Rhône-Alpes et le département du Rhône ont fait le choix d'utiliser la plateforme demarches-simplifiees.fr pour dématérialiser de bout en bout la procédure d'affectation au choix des inspecteurs des Finances publiques dans le Rhône.

QUEL BESOIN ?

Avec la nouvelle procédure d'affectation locale au choix des inspecteurs des Finances publiques, plusieurs dizaines de fiches de poste et de candidatures qui étaient attendues sans outil de gestion associé. La division des Ressources humaines du Rhône a fait le choix de dématérialiser la procédure pour simplifier, faciliter et sécuriser la procédure.

QUELLE SOLUTION ?

Les formulaires de candidature sont créés sur la plateforme demarches-simplifiees.fr. À partir d'une première démarche, il est simple de créer les suivantes en utilisant la fonction de clonage. Ainsi, les formulaires sont rapidement créés. Les candidats peuvent alors candidater, depuis le bureau ou depuis chez eux. La division Ressources humaines n'a pas à transférer les éléments aux recruteurs qui peuvent consulter directement les dossiers en ligne. L'instruction des candidatures est

également gérée dans l'outil jusqu'à la décision finale. Les candidats sont informés de l'avancement de leur dossier.

QUELS RÉSULTATS ?

En utilisant demarches-simplifiees.fr nous avons pu réduire les opérations de gestion sans valeur ajoutée tout en respectant l'accessibilité de la démarche. Le site étant accessible à la fois sur le réseau interne et sur internet, il est adapté aux agents présents au bureau, en télétravail ou absents des services. L'instruction et le suivi sont désormais intégralement gérés par la plateforme qui offre un outil de suivi centralisé à la division Ressources Humaines.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale des Finances
Publiques / DRFiP
Auvergne-Rhône-Alpes
et département du Rhône /
Service ressources humaines



Floris RAYNAL
floris.raynal@dgfip.finances.gouv.fr

25- DEPIL- Dynamiser la gestion des dépenses ! - SCBCM

RÉSUMÉ

DEPIL (Pilotage de la Dépense) est une application web évolutive développée en interne par le service du Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel (SCBCM) pour dynamiser la gestion des dépenses.

QUEL BESOIN ?

Au sein du service Pilotage du SCBCM nous nous sommes rendus compte que, face à un volume de données exponentielles, la base ACCESS historique (2016) atteignait ses limites. Un outil performant et fiable pour répondre aux 90 000 demandes de paiement par an était indispensable.

QUELLE SOLUTION ?

Grace à l'outil DEPIL les factures dématérialisées déposées dans CHORUSPRO sont désormais affectées aux centres de gestions financières (CGF) compétents du département comptable ministériel (DCM) concernés.

DEPIL permet aussi de travailler à partir de listes dédiées aux différentes tâches du service (demandes de service fait, relances, rejets, suivi des erreurs de service exécutant), de traiter et tracer les demandes des services dépense (priorisation, rejet, changement de priorisation), et de rechercher les factures et connaître l'état d'avancement du traitement grâce à un moteur de recherche, accessible à tous les services.

Ce nouvel outil assure également la sécurisation et la traçabilité des processus, renforçant ainsi le contrôle interne.

QUELS RÉSULTATS ?

Ce nouvel outil a considérablement amélioré la performance du service et surtout la qualité de vie au travail.

Pour l'année 2024, 6 300 méls étaient échangés dans le cadre de cette activité, représentant un total de près 401 000 KB par personnes concernées (avec un minimum 5 personnes en copie). Depuis 2025, il n'y a quasiment plus d'échange de mël.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Service du Contrôleur
Budgétaire et Comptable
Ministériel (SCBCM)/
Département comptable ministériel



Carine CHOQUET
carine.choquet@finances.gouv.fr

Gabriel ACCOU
gabriel.accou@finances.gouv.fr

Karine DAUMAIL
karine.daumail@finances.gouv.fr

Romain GOBBO
romain.gobbo@finances.gouv.fr

Violaine OLIVE
violaine.olive@finances.gouv.fr

Christophe HEBET
christophe.hebet@dgfip.finances.gouv.fr

26- SIGED+, produire, valider et signer des dossiers – DB

RÉSUMÉ

La direction du Budget s'est engagée dans la transition numérique et propose désormais à ses agents et à sa hiérarchie de produire, valider et signer numériquement leurs dossiers formalisés. SIGED+ permet de produire des dossiers totalement numériques et intègre un workflow de validation et un parapheur électronique.

QUEL BESOIN ?

Environ 2000 dossiers formalisés sont produits chaque année. Ils permettent d'instruire les textes réglementaires, de produire les réponses à la Cour des comptes, aux assemblées et aux courriers des ministres, et également de préparer les notes aux ministres et directeurs de cabinet. C'est en réponse à des besoins de travail en mobilité, la traçabilité et la conservation des productions de la direction du Budget que nous avons entamé notre démarche.

QUELLE SOLUTION ?

SIGED+ est une application reposant sur la GED Alfresco, conçue pour faciliter la gestion électronique des documents au sein de l'administration. Elle permet d'enregistrer les courriers, créer des dossiers, et attribuer des droits d'accès en lecture ou en écriture selon les besoins des utilisateurs. Les documents peuvent être enrichis de métadonnées, enregistrés dans différentes versions, puis intégrés dans des circuits de validation, avec la possibilité de revenir à une étape antérieure si nécessaire.

L'outil offre également la possibilité de prévisualiser un dossier structuré, lire les

documents qu'il contient, et signer un ou plusieurs fichiers de manière authentifiée. Les utilisateurs sont notifiés en temps réel des étapes à traiter ou déjà finalisées. Une fois le traitement terminé, le dossier peut être validé pour conservation et archivage. Enfin, un moteur de recherche performant permet de retrouver rapidement dossiers et documents.

QUELS RÉSULTATS ?

SIGED+, déployée en 2024 au sein de la DB permet des flux d'échange et de travail plus rapides, un travail en mobilité simplifié et une traçabilité renforcée. De ce fait l'application facilite le travail des agents de la direction.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Direction du budget
Secrétariat général/
Bureau de la documentation
des archives et du courriel



Sandrine ECHAROUX
sandrine.echaroux@finances.gouv.fr

Guillaume SIUDA
guillaume.siuda@finances.gouv.fr

27- Iris Géo, le l'outil de cartographie du contrôle – DGCCRF

RÉSUMÉ

Iris Géo, c'est l'outil de cartographie interne de la DGCCRF, un outil SIG (système d'information géographique) permettant de visualiser en quelques secondes les antécédents des entreprises en France ou dans une zone géographique sélectionnée par l'utilisateur (région, département, commune, etc...).

QUEL BESOIN ?

Le ciblage et l'accès à des sources d'information variées étant au cœur du métier de contrôle, un besoin clair est apparu au sein de la DGCCRF : disposer d'un outil unique permettant un ciblage en masse, en centralisant les infos internes et externes autour d'un SIRET. C'est pour y répondre que nous nous sommes tournés vers un outil SIG. En gardant à l'esprit la demande des enquêteurs d'un outil SIG simple nous avons créé Iris Géo.

QUELLE SOLUTION ?

Iris Géo permet de visualiser, sur une carte de France, les établissements déjà contrôlés et ceux qu'il reste à visiter. En quelques secondes, depuis un PC ou un smartphone pro, les agents accèdent à plus de 15 millions d'établissements.

Ils peuvent vérifier la couverture du terrain grâce à une signalétique claire (conforme, avertissement, injonction), cibler plus finement les contrôles à venir (établissements jamais contrôlés, RGE, fabricants de cosmétiques, etc.), et consulter 10 ans d'antécédents de contrôles.

Tout est centralisé dans un "dossier d'établissement", regroupant infos internes et externes, pour un suivi complet.

Dans le cadre du "Plan stratégique 2025-2028" de la DGCCRF, nous continuons d'enrichir régulièrement l'outil en données d'administrations partenaires et d'augmenter la liste de critères de recherche avancés afin de contribuer au ciblage des contrôles.

QUELS RÉSULTATS ?

L'outil a été accueilli avec un grand succès et perçu comme une avancée essentielle par les 2500 agents de la DGCCRF.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Nouveaux produits permettant d'augmenter les recettes de l'Etat

Direction générale
de la concurrence,
de la consommation
et de la répression des fraudes/
Service de l'informatique



David TUBERT
david.tubert@dgccrf.finances.gouv.fr

Georges LAGRESA
georges.lagresa@dgccrf.finances.gouv.fr

Jacinta CARVALHO
jacinta.carvalho@dgccrf.finances.gouv.fr

28- Application en mobilité

TRANSACTION – DGDDI

RÉSUMÉ

L'application mobile TRANSACTION permet aux agents des douanes de réaliser les PV transactionnels de façon simple et rapide sur leur téléphone portable professionnel, avec un déversement automatique des données dans les applications douanières et une transmission par mail du PV à l'infracteur.

QUEL BESOIN ?

Cette innovation répond à un besoin exprimé directement par les agents de terrain de remplacer les carnets à souche papier afin de sécuriser les procédures et leur faire gagner du temps dans leur gestion.

QUELLE SOLUTION ?

Notre application mobile TRANSACTION permet aux agents de saisir sur leur smartphone toutes les données nécessaires à la rédaction d'une procédure transactionnelle simple : identité des agents verbalisateurs, identité de l'infracteur (possibilité de scanner une pièce d'identité), géolocalisation du lieu de contrôle et de constatation, nature de l'infraction, de la marchandise saisie, montant de la pénalité et des éventuels droits et taxes, montant et nature des moyens de paiement, signature manuscrite de l'infracteur et de l'agent réalisant la procédure recueillies électroniquement, validation de la procédure, et transmission de façon dématérialisée de la procédure à l'infracteur et au service de constatation.

Afin de faciliter la saisie et d'éviter les erreurs, certains champs sont préremplis automatiquement. L'exposé des faits est facultatif, permettant une simplification et une accélération de la procédure. Une fois la procédure finalisée et validée, TRANSACTION réalise automatiquement les opérations suivantes :

- Génération d'un fichier PDF de la procédure et transmission via courriel à l'infracteur,
- Transmission des données nécessaires à la traçabilité des contentieux
- Transmission des données nécessaires à la traçabilité des marchandises saisies,
- Transmission d'un courriel à la boîte fonctionnelle du service contenant les données nécessaires à l'établissement du bordereau de liaison comptable ainsi qu'une copie du fichier PDF.

QUELS RÉSULTATS ?

Depuis son lancement en novembre 2024, TRANSACTION a permis de réaliser 25% de procédures en plus, de récolter 35% de recettes en plus et de diminuer de 58% le temps de gestion. Grâce à son ergonomie et sa simplicité, le temps de rédaction des actes est passé à 7 minutes sur les téléphones, contre 40 minutes en procédure papier, et le temps de saisie des données une fois l'agent retourné dans son service est tombé à 10 minutes contre 20 minutes lorsque la procédure était papier.

Le taux de dématérialisation des actes est déjà de 65% sans contrainte d'utilisation pour les agents.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale des douanes
et droits indirects/
Délégation à la stratégie



Sandra LEMEUNIER

sandra.lemeunier@douane.finances.gouv.fr

29- Coworking d'Amiens, le SDNC revient sur cette expérience ! – DGFIP

RÉSUMÉ

Depuis 2019, le Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC) expérimente l'aménagement d'espaces de travail innovants.

QUEL BESOIN ?

C'est à la faveur de l'installation d'un service relocalisé à Amiens dans le cadre du nouveau réseau de proximité (NRP2021) et afin de répondre aux enjeux des nouvelles organisations qui se dessinent au sein de la DGFIP que nous avons décidé de créer un espace de coworking.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons mis en place une configuration hybride innovante qui comprend un espace partagé de 36 postes de travail et le double en positions informelles (bulles, salles de réunion, espaces de convivialité). Ces espaces sont destinés à accueillir tous nos agents dans des espaces de travail innovants, y compris pour accueillir des agents de passage de la DDFIP80 et de la DGFIP (DIRCOFI, auditeurs...) en coworking.

Nous avons également aménagé trois bulles et une salle de créativité accessibles sur réservation et mutualisables avec l'Insee et d'autres administrations. Un espace de convivialité complète le dispositif, favorisant les échanges et le partage d'expériences entre agents de la DGFIP et de l'Insee. Pour accompagner cette organisation, nous avons déployé des outils informatiques performants : wifi étendu, connectiques efficaces, double écran ou écran 32 pouces au choix, et téléphonie TOIP en configuration « free seating ». Nous avons développé l'application RESACOWORK pour la réservation en ligne des espaces et des salles, mise à disposition de toute structure de la DGFIP. Nous mettons également à disposition des casiers

et vestiaires individuels répartis dans les locaux. Enfin, nous avons porté une attention particulière au confort acoustique et à l'ambiance grâce à notre atelier de signalétique, offrant une prestation mutualisable à l'ensemble du ministère des Finances.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous cherchons à limiter les déplacements des agents éloignés de leur lieu d'affectation, à réduire l'empreinte carbone, et à offrir une alternative au télétravail pour ceux ne disposant pas de bonnes conditions à domicile ou souhaitant rompre l'isolement tout en restant dans un cadre professionnel. Nous visons aussi à optimiser l'empreinte immobilière de l'État, réduire les coûts associés et encourager la transversalité pour faciliter les missions et le partage des connaissances.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Optimisation des bâtiments : réduction des surfaces occupées

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale
des Finances Publiques/
SDNC



Emilie THILLOU
emilie.thillou@dgfip.finances.gouv.fr

Benoit SOENE
benoit.soene@dgfip.finances.gouv.fr

30- La Cellule Conseil Interne du Secrétariat général accompagne vos projets de transformation ! – SG

RÉSUMÉ

La Cellule Conseil Interne a pour objectif d'accompagner les directions et services du ministère dans la conception et le déploiement de leurs projets de transformation organisationnelle et d'amélioration de la performance.

QUEL BESOIN ?

La circulaire Premier ministre n°6329/SG du 19 janvier 2022 a posé les bases de la nouvelle relation partenariale entre l'administration et les cabinets de conseil externes. Forte de l'expertise éprouvée en accompagnement des innovations et transformations de la Délégation Synthèse Coordination Innovation (DSCI) du Secrétariat Général, la cellule Conseil Interne (CCI) a été créée en avril 2023.

QUELLE SOLUTION

La CCI répond directement à l'enjeu d'internalisation des compétences de conseil au sein de l'administration, et permet aux directions de disposer d'accompagnements à la transformation. Pour cela, nous intervenons notamment sur le cadrage de projets, l'optimisation des processus, l'évaluation de la performance, la construction de feuilles de route stratégiques, la réorganisation de services et l'élaboration de plans d'accompagnement au changement. La CCI démarre ses missions par un cadrage formalisé (l'équipe rédige une note de cadrage et une convention d'accompagnement, à la signature de la Secrétaire Générale et de la Direction bénéficiaire), puis mobilise 1 à 2 consultants internes pour un accompagnement sur mesure de 4 à 8 mois, en lien étroit avec les équipes projet et via une gouvernance dédiée. Chaque mission se conclut par un bilan et une enquête de satisfaction dans une logique d'amélioration continue. Mobilisable par toutes les directions des MEF la CCI s'appuie sur les expertises transverses de la DSCI (Data,

Design, Innovation, Juridique...) et active, si besoin, son réseau interministériel pour enrichir ses accompagnements.

QUELS RÉSULTATS ?

Depuis sa création la cellule conseil interne a mené 10 missions de conseil auprès de 6 directions des MEFs sur l'ensemble de son offre de service avec comme résultat un taux de satisfaction des accompagnements menés de 4,9 / 5 et un taux de recommandation de 5 / 5. A titre d'exemple, la Cellule a accompagné l'Agence française anticorruption (AFA) dans sa réorganisation interne, la Direction générale des entreprises (DGE) dans la refonte de certains de ses processus RH, et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) dans l'élaboration de sa feuille de route 2025-2028. Uniquement sur l'année 2024, elle a permis aux directions des dépenses évitées en conseil externe de l'ordre de quelques centaines de milliers d'euros, une source d'économies budgétaires significative pour le Ministère !

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Secrétariat Général /
Direction Synthèse Coordination
Innovation /
Cellule du Conseil Interne

Marion PINTAT
marion.pintat@finances.gouv.fr



Service rendu aux usagers

Innover pour la relation administration- citoyens

Rapprocher les citoyens de leur administration, c'est repenser les services publics à partir de leurs usages réels et les rendre plus simples, plus accessibles, plus transparents.

Cette thématique met en lumière des initiatives concrètes qui portent cette ambition : faciliter le quotidien des usagers, clarifier les démarches, garantir l'égalité d'accès aux droits.

Outils numériques souverains, dispositifs d'accueil réinventés, services co-construits avec les citoyens... Découvrez comment les agents imaginent, testent et développent une nouvelle manière de faire pour rendre l'administration, plus proche, plus humaine, plus efficace.

Les nouveaux espaces de travail de l'État – DIE

RÉSUMÉ

À la direction de l'immobilier de l'État (DIE), nous avons fait de nos bureaux un showroom vivant, modèle pour toute l'administration. Une dynamique qui s'étend partout en France.

QUEL BESOIN ?

La montée du télétravail et du mode hybride, le passage à une gestion par projet, ainsi que le besoin de transversalité imposent une transformation profonde des espaces de travail. Face à ces défis, un groupe de travail interministériel piloté par la DIE a abouti en 2021 à un rapport formulant des recommandations pour des espaces plus modulaires. C'est pour répondre à ces évolutions, en mettant au cœur de la démarche le bien-être des agents, tout en conciliant sobriété immobilière, optimisation budgétaire et réduction de l'empreinte écologique, que nous avons entamé notre démarche.

QUELLE SOLUTION ?

En s'appuyant sur une méthodologie fondée sur l'expérimentation, le partage, la pédagogie et l'accompagnement, nous avons entrepris ce travail de transformation des espaces de travail de l'État et de ses opérateurs. En 2023 nous avons fait de nos propres locaux une vitrine des nouveaux espaces de travail, dans le cadre d'une démarche 100 % participative impliquant les agents à chaque étape. Par ailleurs nous avons lancé deux appels à projet pour soutenir financièrement des travaux de réaménagement. 87 projets ont pu voir le jour. Notre réseau territorial, à travers une plateforme collaborative, anime des échanges, facilite l'accès aux financements et recense les initiatives inspirantes mises en place sur le terrain. Nous soutenons également les décideurs et les équipes dans leurs projets d'aménagement. Nous avons ainsi organisé un séminaire en 2023 et

publié, en 2024, un guide méthodologique complet fournissant repères, outils et clés d'action pour structurer ces projets. Pour la première fois en 2025, nous avons participé également à la formation des futurs cadres de la fonction publique via un module dédié à l'INSP.

QUELS RÉSULTATS ?

La transformation des espaces de travail améliore l'efficacité et le bien-être des agents grâce à des bureaux modernes, lumineux et ergonomiques. Elle favorise la collaboration et l'adaptation aux nouvelles pratiques professionnelles. Les usagers bénéficient d'un meilleur accueil dans des locaux réaménagés. L'initiative renforce l'attractivité du secteur public auprès des talents et contribue aussi à la sobriété immobilière. Avec notamment 87 projets financés par la DIE, l'impact est concret et étendu sur tout le territoire. Plus de 110 visites ont permis aux administrations de découvrir les nouveaux espaces de la DIE et de s'inspirer de ce changement. Un guide méthodologique permet de donner des conseils concrets et de démultiplier la démarche. L'immobilier, bien plus qu'un simple cadre de travail, est un outil stratégique pour moderniser l'action publique !

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Réduction des consommations d'énergie

Direction de l'immobilier de l'Etat

Sophie FERRAND

sophie.ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

Élise MARION

elise.marion@dgfip.finances.gouv.fr



31 - Design et politiques publiques se rencontrent – DGE

RÉSUMÉ

Afin de concevoir des politiques publiques à l'écoute des besoins des entreprises, la Cellule d'appui aux projets a intégré la pratique du design et lancé un incubateur de politiques publiques.

QUEL BESOIN ?

Nous voulons renforcer notre capacité à anticiper et répondre concrètement à des enjeux stratégiques ou émergents – souveraineté industrielle, transitions numérique et écologique, technologies émergentes. Pour cela, nous souhaitons partir de la réalité du terrain, aux côtés des acteurs économiques et publics, afin d'enrichir la fabrique des politiques publiques.

QUELLE SOLUTION ?

Le design apporte un nouvel éclairage aux projets en cours pour développer, avec les équipes métier, des outils et solutions sur-mesure directement actionnables. Par exemple, nous concevons une boîte à outils pour clarifier l'instruction des aides de l'État et faciliter leur appropriation par les agents instructeurs.

Nous réalisons en lien avec les équipes métier des cartographies, au service des projets en cours. Selon les thématiques et les besoins des équipes, les cartographies peuvent aider à synthétiser des sujets complexes et stratégiques (ex vulnérabilité dans les filières industrielles), ou visualiser l'impact territorial des actions publiques. Enfin, nous incubons des projets innovants

en explorant de nouvelles pistes grâce au design fiction et au prototypage. Cette démarche expérimentale nous permet de concevoir, tester et affiner des solutions inédites, répondant aux enjeux actuels ou émergents des entreprises, pour une mise en œuvre concrète et efficace (ex : renforcement des liens entre l'artisanat et l'industrie, développement territorial de l'e-santé).

QUELS RÉSULTATS ?

Grace à cette démarche : un espace d'incubation a été créé, offrant un cadre structurant pour l'émergence de projets. Quatorze équipes sectorielles ont été accompagnées, dix projets ont été lancés, certains déjà aboutis, d'autres encore en développement, six cartographies sont en cours de réalisation ou réalisées. Enfin, trois projets ont déjà été incubés !

Quels gains ?

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Direction Générale des Entreprises/
Secrétariat Général/
Cellule d'appui aux projets



Marion HUMEZ
marion.humez@finances.gouv.fr

32 - Je choisis la French Tech Académie – DGE

RÉSUMÉ

« Je choisis la French Tech Académie » est un cours en ligne et gratuit pour former l'ensemble des start-ups aux marchés publics.

QUEL BESOIN ?

Les start-ups et les acteurs publics sont deux univers qui se connaissent encore peu. Si bien que la part des achats publics auprès des start-ups reste marginale : 1,7 Mds d'euros soit 1% en 2022. D'un côté, les start-ups peinent à se positionner sur les marchés publics en raison de leur complexité et du manque de connaissance des procédures alors qu'ils pourraient représenter un vrai levier de compétitivité. De l'autre, l'administration manque l'opportunité de recourir à ces acteurs, qui pourraient pourtant l'aider à répondre aux défis de transformation publique, à optimiser ses coûts et à renforcer sa souveraineté numérique et technologique. Le rapport du Médiateur des entreprises sur la relation entre les start-ups et les grands comptes publié en mai 2023 souligne que le manque de formation des start-ups constitue un frein majeur à leur accès aux marchés publics. A la Mission French Tech nous avons donc décidé de nous emparer du sujet en lançant une action forte et 100% adaptée aux besoins des start-up.

QUELLE SOLUTION ?

En choisissant la French Tech Académie, les start-ups accèdent à une formation courte, concrète et efficace : en quatre heures, elles bénéficient de conseils pratiques et de témoignages d'experts. Ce programme, conçu en partenariat avec OpenClassrooms, spécialiste de la formation en ligne, repose sur l'engagement de 40 experts issus d'une dizaine d'administrations clés, comme la Direction

des Achats de l'État, le Médiateur des Entreprises, ou encore le ministère des Armées. Pensée pour être gratuite et certifiante, cette formation offre aux jeunes entreprises un véritable tremplin pour oser se lancer dans les marchés publics !

QUELS RÉSULTATS ?

Seulement un mois après son lancement, 1200 start-ups ont suivis le cours de la French Tech Académie. Nous estimons 1000 start-ups formées au cours de la première année du lancement
A travers la French Tech académie nous souhaitons aider les start-ups à décrocher des marchés publics, soutenir leur croissance tout en aidant l'administration à trouver des solutions innovantes.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Gain de simplification du service public du service public

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Simplification de l'accès aux droits

Direction générale
des entreprises/
Service de la compétitivité
de l'innovation et du développement des
entreprises /
Mission French Tech



Sabrina HEDROUG
sabrina.hedroug@finances.gouv.fr

Jeanne DE KESLING
jeanne.de-kesling@finances.gouv.fr

33 - Accueil LSF à la DGFIP : cap sur l'accessibilité! – DGFIP

RÉSUMÉ

Afin de mieux accueillir les usagers sourds ou malentendants, la DGFIP prévoit la présence d'un agent maîtrisant la Langue des Signes Française (LSF) seul ou en binôme, avec un agent du service concerné en cas de questions techniques spécifiques.

QUEL BESOIN ?

Faire aux problèmes de communication rencontrés par les usagers ayant une déficience auditive auprès de notre administration, particulièrement en accueil physique, nous avons décidé de mettre en place une démarche de sensibilisation puis d'accompagnement pour répondre aux enjeux fondamentaux d'égalité et d'accès aux droits dans le cadre du bilan dressé en février 2025 pour les 20 ans de la loi "handicap".

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons conçu une innovation visant à simplifier l'accueil pour les usagers en situation de déficience auditive. Lors du Mois de l'innovation publique 2024, nous avons animé un stand et une mini-conférence (en présentiel et à distance) sur ce sujet, avec des témoignages croisés d'agents concernés. Cette sensibilisation a révélé une méconnaissance des difficultés rencontrées par les personnes sourdes ou malentendantes, tant côté usagers qu'agents. Elle soulève la question de l'égalité d'accès aux droits. C'est pourquoi nous souhaitons élargir cette démarche dans le cadre de BercyINNOV : toucher un public plus large, promouvoir la bienveillance à l'accueil, encourager l'apprentissage de la LSF, et constituer un vivier de techniciens capables de communiquer efficacement avec les usagers sourds. Ces agents pourraient être intégrés à la Mission relations usagers en inter région. Pour cela, un niveau B2 en LSF serait nécessaire. Les formations existantes sont pertinentes mais s'arrêtent à un niveau A1 en cours d'acquisition. Nous proposons

donc de renforcer le parcours, en interne ou externe, et de créer un réseau pour maintenir les compétences. Nous souhaitons aussi améliorer la communication autour de cette innovation, tant auprès des associations en lien avec ce public qu'en interne, pour en faire connaître les enjeux et les solutions. Solutions qui seraient facilitatrices également pour tous nos collègues en situation de déficience auditive.

QUELS RÉSULTATS ?

Notre démarche aspire à optimiser l'accueil des usagers sourds ou malentendants grâce à des agents DGFIP formés en LSF. Cela réduirait leur stress, faciliterait des échanges plus directs et fluides, limiterait le recours à l'écrit et éviterait le besoin d'un interprète, d'un service comme Aceco ou d'un proche, préservant ainsi leur autonomie et leur vie privée. Nous espérons également améliorer les conditions de travail des agents et la qualité globale du service, au travers d'une meilleure compréhension mutuelle et d'un gain de temps.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Gain de simplification du service public

Amélioration de l'accessibilité des services

Direction générale des Finances
Publiques / DRFIP de Bourgogne-
Franche-Comté et du département
de la Côte-d'Or

Agnès Fanjaud
agnes.fanjaud@dgfip.finances.gouv.fr

Elise DEHAYE
elise.dehaye@dgfip.finances.gouv.fr



34 - Ensemble avec France services et nos partenaires, faisons vivre l'intelligence collective ! – DGFiP

RÉSUMÉ

Nous avons initié une dynamique d'intelligence collective avec les France services et nos partenaires pour simplifier les démarches des usagers, harmoniser nos pratiques et renforcer l'accessibilité aux droits.

QUEL BESOIN ?

Le déploiement de France services a révélé la nécessité de repenser nos pratiques collectives : mieux coordonner nos actions, mutualiser nos outils, simplifier les process et lutter contre les écarts de traitement.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons lancé une démarche d'intelligence collective structurée autour de clubs de partenaires, d'ateliers animés par des facilitateurs et de plateformes collaboratives en ligne. Nous travaillons ensemble pour partager les pratiques, harmoniser les périmètres d'intervention, simplifier la documentation, améliorer l'accompagnement des publics (notamment en situation de handicap) et réduire l'isolement des agents. Cette approche favorise le "aller-vers", développe l'esprit de réseau, renforce l'engagement des agents et modernise les outils de pilotage. Nous valorisons également les témoignages via des films co-réalisés pour inspirer et fédérer.

Nous poursuivons l'extension de la démarche à d'autres acteurs, renforçons le mentorat des conseillers France services, améliorons l'accueil en visio et préparons un bilan complet pour le Mois de l'innovation publique 2025.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous avons simplifié les relais d'information, amélioré la qualité de vie au travail des agents, renforcé la réponse aux usagers éloignés et élargi le réseau France services. Nous visons une meilleure accessibilité aux droits et une diminution de l'empreinte environnementale par l'usage des visioconférences.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Mutualisation des moyens entre entités

Réduction des consommations d'énergie

Diminution des dépenses de fonctionnement

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Gain de simplification du service public

Amélioration de l'accessibilité des services

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Direction générale des Finances
Publiques / DRFiP Bourgogne
Franche-Comté et Côte-d'Or



Agnès FANJAUD

agnes.fanjaud@dgfip.finances.gouv.fr

Jean-François NOIRIAT-VERAY

direction.semur@gmail.com

35 - HEXAGONA, la DGFIP unie contre Jack le fraudeur ! - DGFIP

RÉSUMÉ

HEXAGONA ! C'est le jeu de société éducatif et coopératif créé par 5 agents de la Direction régionale des finances publiques de Normandie et de la Seine-Maritime ! HEXAGONA vous sensibilisera au rôle de l'impôt et à l'importance du civisme fiscal en vous plongeant dans l'univers passionnant de la DGFIP. Chaque partie est une nouvelle aventure !

QUEL BESOIN ?

Le projet de création d'un jeu pédagogique a été initié avec la volonté de faire découvrir l'impôt et son rôle aux collégiens et lycéens au sein de l'Education Nationale. Il répond au défi de l'attractivité de l'administration française, avec la promotion de plusieurs métiers de la DGFIP et une approche ludique et innovante de ses missions. Outre la problématique de l'attractivité, il répond à deux autres chantiers majeurs : - Le rôle de l'impôt et son bon emploi, au travers du dispositif "En avoir pour mes impôts" ; - Le renforcement de la lutte contre la fraude, en résonance avec « le plan de luttes contre toutes les fraudes » de mars 2025.

QUELLE SOLUTION ?

HEXAGONA est notre jeu de société coopératif pour 3 à 5 joueurs dès 14 ans, mêlant stratégie, communication et esprit d'équipe, pour des parties d'environ 1h30 (règles incluses). Nous y incarnons des agents de la DGFIP, membres de la brigade d'élite de Bercy, qui luttent ensemble contre la fraude pour financer un projet d'intérêt général. Chaque joueur dispose de compétences spécifiques et contribue à collecter l'impôt (IS, TVA, IR) tout en traquant la fraude représentée par « Jack le fraudeur » et des cubes noirs. La partie se gagne si nous finançons le projet avant qu'un cube n'atteigne un paradis fiscal ; les

cubes blancs symbolisent, eux, le civisme fiscal et facilitent la réussite. Plateau, dés, pions, tuiles, cubes et cartes – dont des cartes « Événement » et « Fraude » – enrichissent l'expérience et renforcent la dimension pédagogique. À travers HEXAGONA, nous mettons en lumière les valeurs du service public, l'importance du recouvrement, la coopération entre services et la formation professionnelle.

QUELS RÉSULTATS ?

L'objectif, à travers créativité et ludisme est de déployer notre jeu auprès de la Centrale et du réseau de la DGFIP avec possibilité d'extension à l'échelon interministériel.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Gain d'efficacité

Nouveaux produits permettant d'augmenter les recettes de l'Etat

Direction générale des Finances Publiques/ DRFIP de Normandie et de la Seine-Maritime

contact

Delphine DROUET

delphine.drouet@dgfip.finances.gouv.fr

Isabelle HARMAND

isabelle.harmand@dgfip.finances.gouv.fr

Philippe GONCALVES

philippe.goncalves@dgfip.finances.gouv.fr

Thierry GAZE

thierry.gaze@dgfip.finances.gouv.fr

Claire TEIXEIRA

claire.teixeira@dgfip.finances.gouv.fr

36 - Cryptomonnaies, tracer pour mieux contrôler et assurer un recouvrement – DGFiP

RÉSUMÉ

Ce stand de surveillance des transactions en cryptomonnaies permet d'analyser les flux financiers crypto en temps réel pour cartographier l'écosystème crypto d'un fraudeur, offrant ainsi au ministère une visibilité essentielle pour les contrôles fiscaux.

QUEL BESOIN ?

Face à l'essor des cryptoactifs et à l'opacité croissante des flux financiers numériques qui échappent aux contrôles traditionnels, l'identification des transactions frauduleuses, les évasions fiscales et le blanchiment d'argent sur les blockchains représentent un vrai défi pour l'administration fiscale. C'est dans le but de répondre à ce vide dans le domaine du numérique et pour étoffer l'arsenal de contrôle du ministère que nous avons entamé notre démarche.

QUELLE SOLUTION ?

Notre innovation repose sur une longue expérience professionnelle reconnue dans le domaine crypto et un système d'analyse des comptes des plateformes d'échange crypto et de traçage multicouche des blockchains publiques. Elle combine deux phases complémentaires :

1. Identification du titulaire de comptes sur plateformes d'échange crypto via la sécurité KYC
2. Utilisation de logiciels de suivi capables de tracer les actifs numériques sur blockchains (Onchain) même lors de conversions entre différentes cryptomonnaies.

Le processus d'analyse se déroule en phases séquentielles :

Collecte en temps réel des données de transactions sur plusieurs blockchains majeures

Analyse et cartographie des flux financiers, via une visualisation graphique, d'un potentiel fraudeur

Quantification des mouvements de capitaux et calcul des plus-values imposables

Rédaction de rapports probants utilisables dans le cadre des procédures de contrôle (annexe 3909)

Recouvrement Offchain (Exchanger) Onchain (gel d'adresses publiques stockant des dollars tokénisés)

Sa mise en œuvre nécessite la formation d'agents spécialisés et la création d'une cellule dédiée au sein du Ministère, capable d'évoluer au même rythme que les technologies blockchain qu'elle surveille.

QUELS RÉSULTATS ?

Notre innovation offre au Ministère de l'Économie des avantages décisifs en matière de contrôle fiscal et de recouvrement. Elle permet d'identifier précisément les contribuables détenant des cryptoactifs non déclarés, générant potentiellement (monétisation) plusieurs millions d'euros de recettes fiscales supplémentaires. Le traçage des transactions suspectes renforce la lutte contre le blanchiment et le financement illicite, avec une capacité inédite à reconstituer l'écosystème d'un fraudeur. Les agents pourraient quantifier les plus-values imposables, même issues de multiples échanges entre différentes cryptomonnaies. Cette technologie réduit considérablement le coût des contrôles tout en augmentant leur efficacité, permettant de cibler les dossiers à fort potentiel de redressement. Elle positionne également la France comme pionnière dans

l'adaptation du contrôle fiscal aux enjeux de l'économie numérique !

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficacé

Gain de temps pour les agents

Nouveaux produits permettant d'augmenter les recettes de l'Etat

Direction générale des Finances
Publiques / Direction nationale
d'enquêtes fiscales



Thierry D'AGUANNO

thierry.daguanno1@dgfip.finances.gouv.fr

Kevin MACE

kevin.mace@interieur.gouv.fr

Antoine BOUSSAC

antoine.boussac@dgfip.finances.gouv.fr

Laurent ORIEUX

laurent.orieux@dgfip.finances.gouv.fr

37 - Meublés de tourisme : une nouvelle API ! – DGE

RÉSUMÉ

Nous avons développé l'API Meublés pour centraliser et automatiser les échanges de données entre communes, EPCI et intermédiaires de meublés de tourisme, simplifiant ainsi la régulation de ce secteur.

QUEL BESOIN ?

Nous avons voulu simplifier des échanges jusqu'alors bilatéraux, lourds et complexes, et faciliter la mise en œuvre des contrôles légaux sur les meublés de tourisme.

QUELLE SOLUTION ?

Nous proposons une API nationale qui permet aux communes d'importer leurs numéros d'enregistrement, de recevoir automatiquement les données des plateformes, de réaliser des contrôles croisés sur les meublés en anomalie, et d'accéder à des statistiques et cartographies détaillées. Les intermédiaires de location transmettent leurs données une seule fois pour tout le territoire, allégeant la charge administrative. L'API fournit aussi des outils pour notifier les anomalies, générer à terme des numéros d'enregistrement, et offrir une vision nationale pour orienter les politiques publiques.

Une fois les derniers développements finalisés en début d'année, nous prévoyons un lancement à l'été 2025 auprès d'environ 400 communes et plateformes partenaires. D'ici mai 2026, l'API intégrera un générateur national de numéros d'enregistrement et couvrira l'ensemble des 2 millions de meublés de tourisme.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous anticipons un gain total de 9,5 M€ en ressources pour les communes, une augmentation significative des recettes de taxe de séjour (+26 % pour Paris, +42 % pour Lyon), et une conformité avec les obligations européennes d'ici 2026.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Utilisation de solutions open source

Gain d'efficacité

Nouveaux produits permettant d'augmenter les recettes de l'Etat

Gain de simplification du service public

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Direction générale des entreprises/ Service de l'économie de proximité
Sous-direction du tourisme



Marie-Pierre JOUBERT
mariepierre.joubert@finances.gouv.fr

Camille MOSSER
camille.mosser@finances.gouv.fr

François TRUBLEREAU
francois.trublereau@finances.gouv.fr

Romain PRIOL
romain.priol@finances.gouv.fr

38 - Outil Flex, (FLux et EXposition au commerce extérieur) – DGTrésor

RÉSUMÉ

L'outil Flex (<https://dgtresor-donnees-ouvertes.shinyapps.io/FLEXduComm...>), c'est un outil innovant qui permet une analyse approfondie des dynamiques du commerce international. Il compile des données précises sur les flux commerciaux bilatéraux entre tous les pays du monde, détaillés par produit.

QUEL BESOIN ?

Nous avons développé cet outil afin de répondre aux multiples demandes au sein de la Direction Générale du Trésor (dont la moitié des agents se situent à l'étranger) sur les flux commerciaux.

QUELLE SOLUTION ?

FLEX (<https://dgtresor-donnees-ouvertes.shinyapps.io/FLEXduComm...>) est un outil interactif conçu pour explorer les flux commerciaux internationaux en se basant sur les données de la Base pour l'Analyse du Commerce International (CEPII - BACI), pour la dernière année disponible (2023 en avril). Cette base est construite à partir de la base ComTrade de l'ONU et enrichie pour rendre les flux commerciaux comparables. L'outil FLEX permet aux utilisateurs d'accéder à ces données (sans prérequis de connaissance de données de commerce ou de compétences de code) et d'analyser les échanges commerciaux mondiaux selon différents critères (produits, pays partenaires, niveaux d'exposition). Il offre une analyse détaillée par pays et produit, permettant de découvrir les principaux partenaires commerciaux pour chaque produit, tant en termes d'exportations que d'importations. Les résultats sont classés par ordre décroissant des flux commerciaux. L'outil propose plusieurs fonctionnalités : analyser les échanges entre un pays et l'un de ses partenaires commerciaux, mesurer et comparer les degrés d'exposition

commerciale entre deux pays (pour un ou plusieurs produits) en analysant la part d'un partenaire dans les exportations et importations du pays sélectionné, et réciproquement. L'outil permet également de connaître le poids des produits dans les exportations ou importations d'un pays. Enfin, l'outil FLEX permet d'explorer un produit spécifique pour découvrir les principaux exportateurs et importateurs mondiaux. A plus long terme, FLEX a pour objectif d'être utile et utilisé par des personnes externes au Ministère de l'Economie (étudiants, agents d'autres ministères, chercheurs, ...).

QUELS RÉSULTATS ?

FLEX a permis et permettra de limiter le nombre de commandes adressées aux bureaux qui étaient chronophages et sans valeur ajoutée. Ainsi, une part plus importante du temps des agents est dédiée à des analyses de moyen/long terme avec plus de valeur ajoutée. FLEX permet également à des utilisateurs agnostiques des données de commerce de s'y confronter dans un cadre "sécurisant", i.e. en cliquant bouton et avec des données ouvertes (non confidentielles ou payantes) vérifiées et retraitées.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale du Trésor/
Service des politiques
macroéconomiques et des affaires
européennes

Clémence BOIS
clemence.bois@dgtresor.gouv.fr



39 - CaptchEtat V2, détectez les robots en un test ! – AIFE

RÉSUMÉ

CaptchEtat (version 2) permet de générer et vérifier un CAPTCHA directement depuis le front-end. Hébergée sur la plateforme PISTE, elle bénéficie d'un contrôle sécurisé des accès. Elle facilite l'adoption de mécanismes antirobots dans les services publics numériques.

QUEL BESOIN ?

CaptchEtat V2 répond au besoin de vérifier que l'utilisateur est bien un humain, en générant un CAPTCHA (texte déformé à recopier) simple à intégrer dans les interfaces web.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons créé l'API CaptchEtat afin de sécuriser les accès aux applications internes et, à terme, pour être utilisée par des partenaires publics et interministériels.

Contenant une structure HTML, des images, des sons, des chaînes de caractères et des icônes, CaptchEtat à travers des tests visuels ou auditifs permet de déterminer si l'utilisateur est un humain.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous espérons, à travers cette nouvelle API sécuriser d'autant plus les données et sites ministériels, contrer l'utilisation de robots, et, de ce fait, réduire le nombre de requêtes (spam) qui peuvent provoquer une surcharge sur le serveur (DDOS).

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Gain de simplification du service public

Amélioration de l'accessibilité des services

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Agence pour l'informatique
financière de l'état/ Division 2

Fanny SHIASHIA

fanny.shiashia@finances.gouv.fr



40 - Non-résidents : estimez vos impôts en un clic ! – DGFIP

RÉSUMÉ

L'objectif est de proposer un simulateur de calcul de l'impôt sur le revenu accessible sur le site impots.gouv.fr aux particuliers non-résidents

QUEL BESOIN ?

Les contribuables particuliers non-résidents, aujourd'hui près de 300 000 foyers fiscaux, expriment de longue date leur besoin de disposer d'un simulateur d'impôt sur le revenu adapté à leur situation. Face à des règles complexes et fragmentées – près de 130 conventions fiscales à articuler avec le Code général des impôts – nous avons décidé, au sein de la Fabrique, de concevoir un outil clair, transparent et adapté.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons ainsi le projet de développer, au sein de la Fabrique : (incubateur de la DGFIP et de la DTNUM) un simulateur de calcul de l'impôt sur le revenu accessible sur le site impots.gouv.fr. Ce projet contribuerait à la démarche SP+ « vous disposez d'une information claire, simple et accessible » en s'inscrivant dans l'approche « Rules as code » qui consiste à traduire les lois et les règlements en formats compréhensibles par les machines, tout en restant lisibles par les humains. Nous souhaitons aussi construire ce projet en respectant les principes du numérique responsable afin de répondre rapidement, selon une approche frugale, aux besoins des non-résidents. C'est avec des objectifs de transparence, d'intelligibilité, et de frugalité que nous prévoyons de couvrir en premier lieu les cas les plus fréquents, en déterminant la base imposable à l'impôt sur le revenu selon les éléments déclarés et en intégrant des comparateurs pour modéliser les différents choix offerts au contribuable. A terme, nous souhaiterions étendre le simulateur à la détermination automatique des revenus imposables par l'intégration des conventions internationales dans l'outil.

QUELS RÉSULTATS ?

A travers cet outil nous visons à améliorer la transparence et la compréhension de la norme fiscale pour les contribuables non-résidents. Mieux informés, ils pourront réaliser plus facilement et plus sereinement leur déclaration fiscale et ainsi choisir, en autonomie, le régime de taxation le plus adapté à leur situation (barème des non-résidents avec taux minimal ou « taux moyen »). Ils commettront aussi moins d'erreurs dans leurs déclarations. La satisfaction usager sera donc améliorée. Cette innovation réduira par conséquent les sollicitations reçues par la direction des impôts des non-résidents (plus de 267 000 contacts en 2024, tous canaux confondus) et les corrections d'erreurs déclaratives. Enfin, grâce à l'approche « rules as code », le simulateur pourra être aisément actualisé et utilisé pour simuler une évolution de la législation applicable aux non-résidents, tant par l'administration, que par les parlementaires, ou toute partie prenante intéressée.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Gain de simplification du service public

Amélioration de l'accessibilité des services

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Direction Générale des Finances
Publiques / Direction des impôts
des non-résidents



Isabelle Carpentier

isabelle.carpentier@dgfip.finances.gouv.fr

41 - Quels avantages fiscaux pour votre innovation ? Simulez !

RÉSUMÉ

L'objectif est de proposer un simulateur d'aides fiscales à l'innovation afin de permettre aux entreprises de faire des estimations pour connaître le montant des aides fiscales auxquelles elles pourraient prétendre, de préparer leur budget annuel, de simuler plusieurs hypothèses d'évolution de leurs dépenses et leur impact sur le montant des aides qui leur seront attribuées.

QUEL BESOIN ?

Au sein du pôle structurel de la SDI un besoin avait été identifié puis renforcé par les retours des entreprises. Ces dernières éprouvent des difficultés à identifier les outils publics de soutien à la R&D auxquels elles pourraient prétendre. Une enquête menée début 2024 auprès des PME par la SDI avait ainsi mis en lumière les préoccupations des entreprises face à la complexité des dispositifs fiscaux, avec un recours très important à des cabinets de conseil. C'est pour répondre à cela que nous avons commencé à travailler un outil se voulant ergonomique et personnalisé.

QUELLE SOLUTION ?

Pour ce simulateur nous imaginons une page d'accueil listant les dispositifs fiscaux intégrés, en précisant que l'outil est purement indicatif et sans valeur d'engagement pour l'administration.

Les entreprises saisiront d'abord leurs informations générales (immatriculation, activité, taille, chiffre d'affaires) afin d'obtenir une première estimation simple de leur éligibilité aux aides fiscales.

Ensuite, elles déclareront leurs dépenses d'innovation, classées par type (R&D, prototypage, recherche collaborative...), afin de calculer précisément les montants d'aides possibles.

La dernière étape fournira une synthèse des résultats, précisant les dispositifs accessibles, les montants estimés et les prochaines démarches. Un récapitulatif téléchargeable sera disponible, ainsi que des liens vers les plateformes officielles (DGFIP, DRIEETS, ACOSS) et les textes de loi applicables.

Une attention particulière sera portée à la clarté des explications et à la conformité réglementaire des critères utilisés.

QUELS RÉSULTATS ?

Le simulateur d'aides fiscales à l'innovation facilitera l'accès aux aides pour les entreprises en leur offrant une meilleure visibilité des dispositifs. Il permettra aux entreprises, notamment les startups, TPE et PME, d'identifier plus facilement les aides dont elles peuvent bénéficier, sans nécessairement recourir à une sous-traitance pour effectuer leurs démarches administratives. Cela renforcera la compétitivité des petites entreprises, souvent limitées par leurs ressources, en leur permettant d'avoir davantage de visibilité sur les avantages à attendre de leurs investissements, et encouragera de ce fait le financement de la R&D et de l'innovation.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public

Simplification de l'accès aux droits

Direction générale des Entreprises/
Service de la compétitivité,
de l'innovation et du
développement des entreprises



Vincent LEMAITRE
vincent.lemaitre@finances.gouv.fr

42 - Hackathon « Rendre le tourisme accessible aux personnes en situation de handicap » - DGE

RÉSUMÉ

Le Hackathon – Rendre le tourisme accessible aux personnes en situation de handicap, organisé les 9 et 10 décembre 2024, avait pour ambition de valoriser l'open data touristique existante, autour de la thématique de l'accessibilité des sites touristiques.

QUEL BESOIN ?

Notre démarche fait suite à plusieurs constats : le secteur du tourisme est à la croisée de nombreux écosystèmes (culture, hébergement, transports, etc.) rendant difficile une cartographie des données disponibles, les données touristiques sont sous-exploitées et le secteur du tourisme a besoin d'une impulsion pour s'emparer pleinement des sujets de données et d'IA.

QUELLE SOLUTION ?

Nous avons commencé par cartographier plus de 150 sources de données touristiques, que nous avons structurées et rendues accessibles en open data sur data.economie.gouv.fr. Avec plus de 300 téléchargements en trois mois et le soutien de la DGE confirmant l'intérêt du secteur, nous étions encouragés à aller plus loin.

En décembre 2024, nous avons organisé un hackathon de deux jours réunissant une cinquantaine de participants aux profils complémentaires : data scientists, étudiants, professionnels du tourisme, experts de l'accessibilité et de la donnée. Ensemble, ils ont conçu des solutions open source centrées sur les besoins des utilisateurs pour améliorer l'accessibilité

dans le tourisme. Trois projets ont été récompensés par un jury d'experts.

En janvier 2025, nous avons poursuivi cette dynamique avec une restitution d'ampleur au centre de conférence de Bercy. La ministre déléguée chargée du tourisme a ouvert cette séquence, ponctuée de tables rondes, de pitches d'entreprises innovantes et de la présentation des projets lauréats devant un public élargi.

Notre initiative s'appuie sur l'engagement des équipes métiers, le soutien d'acteurs privés et l'ambition de faire de ce hackathon un véritable tremplin pour structurer les travaux d'avenir sur la donnée touristique.

QUELS RÉSULTATS ?

À travers le Hackathon "Rendre le tourisme accessible aux personnes en situation de handicap", nous avons voulu mettre en valeur les données touristiques ouvertes en les mobilisant autour d'un enjeu essentiel : l'accessibilité des sites touristiques.

Cet événement nous a permis de fédérer une communauté d'acteurs publics et privés du tourisme et de la donnée, autour d'un objectif commun : imaginer ensemble des solutions innovantes, accessibles et open source. Nous avons favorisé la création de cas d'usage concrets, utiles aussi bien aux grandes structures qu'aux TPE/PME du secteur.

Nous avons souhaité encourager de nouveaux modèles économiques pour le tourisme et sensibiliser les participants aux enjeux cruciaux de l'accessibilité.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Utilisation des solutions open source

Gain de simplification du service public

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Direction générale des
entreprises/ Service
de l'économie de proximité/
Sous-direction du tourisme



Camille MOSSER
camille.mosser@finances.gouv.fr

Marie-Pierre JOUBERT
marie-pierre.joubert@finances.gouv.fr

Transformation managériale

Le management, un levier de transformation

Donner de l'autonomie, trouver collectivement des solutions, encourager l'initiative, accorder sa confiance, donner du sens c'est repenser le management public

Cette thématique met en lumière des initiatives concrètes qui portent cette dynamique de transformation : Développement de l'intelligence collective, nouvelles modalités de recrutement, accompagnement personnalisé des carrières...

Découvrez comment créer les conditions d'un service public plus agile, plus attractif et plus humain.

43 - Fiche de Poste : l'appli de collaboration RH ! – DGTrésor

RÉSUMÉ

« Fiche de Poste » est une application développée par la DG Trésor. Elle est conçue pour centraliser et simplifier la gestion des fiches de poste à travers une interface intuitive.

QUELS BESOINS ?

La mobilité interne et le renouvellement exigeaient des mises à jour fréquentes des fiches de poste, un processus lourd en raison de nombreux irritants : absence d'identifiant unique, mise à jour complète nécessaire à chaque changement, format peu maniable, actions manuelles, circulation par mail avec allers-retours, absence de synchronisation et silos d'information. Ces contraintes augmentaient le risque d'erreurs et de versions obsolètes, rendant la qualité et la conformité des fiches stratégiques. Pour y répondre, nous avons développé notre propre outil

QUELLE SOLUTION

Notre application « Fiche de Poste », développée en interne, centralise et simplifie la gestion des fiches de poste sur l'ensemble de leur cycle de vie : création, duplication, mise à jour, validation, publication et archivage. Les managers peuvent créer ou dupliquer des fiches mais seuls les RH en assurent la validation. L'outil gère plusieurs workflows, permettant traçabilité, collaboration renforcée et gain de temps. Les fiches peuvent être co-rédigées ou transmises pour mise à jour. Un tableau de bord interactif permet de les filtrer et de suivre leur statut. Les duplications accélèrent les créations, et un référentiel commun limite les erreurs grâce à une mise à jour automatique. Des suggestions de rédaction et contrôles intégrés garantissent des fiches claires, inclusives et conformes. Chaque fiche est

rattachée à un pôle RH, avec notifications pour une meilleure répartition. L'export Word facilite la mobilité interne et la communication externe (notamment réseaux sociaux), et les données extraites permettent un pilotage statistique de l'activité.

QUELS RÉSULTATS ?

L'application a simplifié la gestion des fiches de poste grâce à une interface intuitive, un gain de temps notable pour les managers et RH, et une mise à jour automatique des données. La co-complétion renforce la collaboration, tandis que la centralisation garantit un suivi rigoureux. La qualité est assurée par un processus de validation structuré. L'outil réduit aussi l'usage du papier et a été massivement adopté dès son lancement, avec des centaines de fiches créées et plus d'une centaine d'utilisateurs actifs. A ce jour, l'outil a été pleinement adopté avec plus de 1 000 fiches créées.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Simplification par le numérique

Direction Générale du Trésor/
Bureau Transformation
et Transversalité du Secrétariat
Général

Tanguy ROCHER

tanguy.rocher@dgtresor.gouv.fr



44 - Méthode de recrutement par simulation (MRS) – DGFIP

RÉSUMÉ

Cette méthode de recrutement de contractuels permet de sortir des critères habituels de recrutement que sont l'expérience et le diplôme. Elle élargit la recherche de candidats en privilégiant le repérage par un tiers compétent des habiletés nécessaires au poste de travail proposé. La DRFIP 44 s'est appuyée sur un partenariat conclu entre la DGFIP et France Travail.

QUEL BESOIN ?

Face au nombre important de recrutements à effectuer dans un délai très contraint (79 recrutements sur le dernier semestre au titre l'année 2024 pour la DRFIP 44), nous avons mobilisé les services de France Travail qui, d'une part disposent d'un vivier de personnes en recherche d'emplois, et, d'autre part, des outils permettant d'évaluer les habiletés et /ou compétences des candidats à réaliser nos missions.

QUELLE SOLUTION ?

Cette méthode de recrutement que nous proposons se déroule en 4 étapes.

La rédaction et la publication des fiches de poste sur Passerelles (DRFIP).

L'allocation d'un temps d'information collectif des candidats qui postulent via France Travail, au cours duquel les métiers de la DGFIP leur sont présentés. France Travail présente également à cette occasion la méthode de recrutement (ici DRFIP 44 et France Travail).

France Travail fait ensuite passer des tests aux candidats évaluant les habiletés et capacités nécessaires aux missions confiées. Les candidats qui obtiennent une note seuil et au-delà, peuvent alors accéder à un Job dating à la DRFIP 44.

Les candidats ainsi présélectionnés sont ensuite invités à passer des entretiens à la DRFIP 44. Des binômes de recruteurs,

constitués en fonction des postes proposés, sont chargés de s'entretenir avec les candidats ayant postulé. Chaque entretien dure 12 minutes (contre 45 minutes a minima dans le cadre d'un recrutement classique) et est orienté sur la motivation des candidats.

QUELS RÉSULTATS ?

L'objectif que nous avons avec cette nouvelle méthode de recrutement était de concentrer la mobilisation des cadres de la DRFIP 44 sur des entretiens avec des personnes présentant les compétences attendues. Ainsi, pour le recrutement de 79 contractuels qui devaient rejoindre les services de la DRFIP 44 sur le dernier quadrimestre 2024, 716 candidatures ont été reçues et, après validation par France Travail des compétences requises, 208 entretiens ciblés sur la motivation des candidats ont été conduits.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale des Finances Publiques/
DRFIP des Pays de la Loire
et du département de la Loire-Atlantique/
Division 1 Ressources Humaines



Isabelle MORVAN

isabelle.morvan@dgfip.finances.gouv.fr

Isabelle BORE

isabelle.bore@dgfip.finances.gouv.fr

Frédérique RABL LESCALIER

frederique.rabl-lescalier@dgfip.finances.gouv.fr

45 - « Rêvez votre avenir ! », l'application Parcours+ – DGFIP

RÉSUMÉ

Accessible sur ordinateur ou smartphone, Parcours+ invite l'utilisateur à découvrir de manière interactive 60 parcours de carrière possibles de cadres A et A+ de la DGFIP et à enrichir sa culture RH à l'aide d'un quiz. L'objectif est d'accompagner les 30 000 cadres de la DGFIP à se projeter dans leurs projets d'évolution professionnelle.

QUEL BESOIN ?

Entre décembre 2023 et avril 2024, près de 3 000 cadres (A et A+) ont participé à des ateliers de coconstruction portant sur les parcours de carrière au sein et hors de la DGFIP. Parmi les attentes des cadres, un fort besoin de visibilité sur la variété des parcours possibles est apparu. Les modes d'accès aux promotions sont bien connus mais les différentes possibilités d'évolution et la multiplicité de chemins possibles, bien moins. Chaque cadre doit être ou devenir acteur de son parcours d'évolution professionnelle. Est née de ces remontées une nouvelle application « PARCOURS + » portée par le service des ressources humaines. Élaborée sur mesure, cette application constitue un des livrables issus du chantier parcours de carrière.

QUELLE SOLUTION ?

Parcours + est une application accessible via l'intranet DGFIP depuis un ordinateur ou un smartphone via un QR code. Deux accès « thématiques » à l'application sont offerts aux utilisateurs. Le premier permet de découvrir des parcours inspirants et diversifiés de cadres en fonction de préférences exprimées par l'utilisateur à partir d'un questionnaire personnalisé. L'application oriente vers l'un des 20 profils identifiés comme étant le plus proche de ses préférences. À chacun de ces profils (persona) correspondent trois parcours possibles. Tous les parcours sont réalistes et réalisables, même si

certaines sont plus atypiques que d'autres. Cette application n'a pas vocation à répondre à toutes les situations individuelles mais d'ouvrir sur la richesse des trajectoires de carrière et les mobilités possibles à la DGFIP comme en interministériel.

Le second accès se fait sous forme d'un quiz thématique sur les principales notions et définitions RH. 7 grandes familles (compétences, mobilité interne, mobilité externe, promotion, statut d'emploi, accompagnement, recrutement) sont ciblées. Les questions permettent d'explorer ces thématiques avec une réponse éclairante et simple apportée pour chaque item. Les règles de gestion RH, souvent perçues comme complexes, sont ainsi démystifiées.

QUELS RÉSULTATS ?

L'application est accessible à l'ensemble des cadres depuis avril 2025. Ce sont déjà plus de 1600 connexions enregistrées à ce jour. L'objectif est que les cadres aient une meilleure compréhension et une source d'inspiration sur des parcours de carrière possibles, tout en proposant une meilleure connaissance des règles RH à travers le quiz.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public

Simplification de l'accès aux droits

Direction générale des Finances
Publiques / Délégation
encadrement supérieur et talents



Sandra LEFIEUX
sandra.lefieux@dgfip.finances.gouv.fr

Elodie LAVIGNOTTE
elodie.lavignotte@dgfip.finances.gouv.fr

46 - Faire vivre le modèle managérial à la DGFIP : Acte II – DGFIP

RÉSUMÉ

Les ambassadeurs sont des acteurs à part entière de l'accompagnement managérial au sein du réseau DGFIP !

Depuis 2022, 350 ambassadeurs accompagnent les managers de la DGFIP en diffusant le modèle managérial fondé sur 10 compétences CLÉS. En septembre 2024, une nouvelle dynamique a été lancée grâce à un séminaire en démarche appréciative et à un groupe de travail national, renforçant l'animation du réseau par la co-construction et l'intelligence collective.

QUEL BESOIN ?

En 2021 la DGFIP initie la construction d'un « modèle managérial » en collaboration avec l'ensemble de son réseau (plus de 32 000 cadres), il s'agit de l'acte I.

Ce modèle comporte 4 profils de managers (manager stratégique, manager de managers, manager de proximité et manager transverse). Il a été porté et diffusé par des ambassadeurs en vue de son appropriation par les cadres du réseau. En 2024, le Service des ressources humaines de la DGFIP a précisé le rôle d'ambassadeur afin de faire vivre le modèle managérial trois ans après sa création. C'est dans cette réflexion que s'inscrit notre démarche actuelle. Il s'agit de l'acte II.

QUELLE SOLUTION ?

En septembre 2024 nous avons organisé à Lyon un séminaire qui a marqué une étape clé pour le réseau des ambassadeurs. Réunissant 120 participants, il a permis de faire le point sur les actions menées depuis 2022 et de fixer les priorités à venir, grâce à la démarche appréciative, centrée sur les forces et réussites collectives.

Quatre actions prioritaires ont émergé : un rallye managérial, un 360° collectif, une formation à l'intelligence émotionnelle et des actions sur le courage managérial.

À la suite du séminaire, des ambassadeurs volontaires ont structuré le fonctionnement du réseau (via une charte), défini les outils d'animation (parrainage, lettres d'info, webinaires, espace collaboratif NOVAE, bulletin de veille) et préparé le programme du premier semestre 2025. Ces éléments sont en cours de déploiement.

Un focus spécifique sur l'animation des ambassadeurs affectés en outre-mer (DROM et COM) complète ce cadre général.

QUELS RÉSULTATS ?

A travers cette initiative le SRH souhaite faire vivre et incarner le modèle managérial de la DGFIP mais aussi porter et diffuser l'innovation managériale au plus près du terrain.

Dans une administration fortement marquée par l'expertise métier, il s'agit également de diffuser et d'incarner à grande échelle de nouvelles façons de penser et d'exercer le management. C'est donc un impact sur les pratiques managériales des encadrants, des équipes et des organisations qui est recherché à plus long terme.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Direction générale des Finances
Publiques / Délégation
à l'encadrement supérieur
et aux talents

William VERRIER-KUZNIAK
william.verrier-kuzniak@dgfip.finances.gouv.fr

Elodie LAVIGNOTTE
elodie.lavignotte@dgfip.finances.gouv.fr



47 - Le réseau des facilitateurs de la DGFIP – DGFIP

RÉSUMÉ

La DGFIP a créé au début de l'année 2024 la communauté des facilitateurs de la DGFIP, qui, aujourd'hui, est composé de 90 cadres du réseau déconcentré et de l'administration centrale ! Notre communauté est présente au sein de chaque inter-région (8 inters régions) et garanti une offre de service pour tous.

QUEL BESOIN ?

Nous avons observé des besoins locaux de développement de la coopération et de la communication. Il fallait démultiplier les capacités d'action, favoriser la cohésion et l'engagement collectif tout en reconnaissant les compétences locales.

QUELLE SOLUTION ?

Tous les facilitateurs sont formés à l'intelligence collective dans le cadre d'un parcours conçu par la Mission Innovation du Secrétariat général de Bercy. À l'issue de cette formation, ils rejoignent notre communauté des facilitateurs de la DGFIP et peuvent intervenir seuls ou en binôme dans leur inter région, ainsi qu'au sein de partenariats interrégionaux ou avec les facilitateurs de l'administration centrale. Notre réseau est animé par un référent dans chaque inter région, avec le soutien de la cellule de médiation interne, de la Mission accompagnement des cadres (MAC) et du réseau des facilitateurs de Bercy. Intégrés à la communauté NOVAE, les facilitateurs s'inscrivent dans un

écosystème ministériel visant à former en interne des experts mobilisables pour accompagner les dynamiques collectives au sein des services.

QUELS RÉSULTATS ?

Les bénéfices attendus sont multiples : s'inscrire dans une dynamique interministérielle de transformation publique, répondre aux enjeux actuels et à venir de la DGFIP – notamment en matière d'attractivité –, impliquer les agents dans la construction des solutions qu'ils mettront en œuvre, renforcer la relation entre les agents, accompagner les évolutions structurelles en leur donnant du sens, et former en interne des experts mobilisables au service des besoins opérationnels.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externes

Mutualisation des moyens entre entités

Direction générale
des finances publiques

Stéphanie SALEN
stephanie.salen@dgfip.finances.gouv.fr

Bertrand GIROUX
bertrand.giroux@dgfip.finances.gouv.fr



48 - La fabrique à PODCASTS / SVI – DGFIP

RÉSUMÉ

Nous avons créé la Fabrique à Podcasts et SVI (serveurs vocaux interactifs) du Service de la documentation nationale du cadastre (SDNC) pour proposer un service moderne de production audio, au service de la communication interne et externe de la DGFIP et, sous conditions, au bénéfice d'autres directions de notre ministère.

QUEL BESOIN ?

Nous avons voulu répondre aux enjeux d'attractivité et de réactivité en offrant de nouveaux formats dynamiques pour transmettre des contenus, faciliter leur appropriation et enrichir la communication au sein de l'administration.

QUELLE SOLUTION ?

Nous proposons un service complet de création de podcasts métiers et de messages pour serveurs vocaux interactifs (SVI). Notre cabine "speak" professionnelle, connectée à un studio de post-production audio, permet de garantir une qualité sonore optimale. Nous accompagnons les porteurs de projets à chaque étape : conseil, écriture, enregistrement, montage. Grâce à l'IA Calliopé, nous générons également rapidement des messages vocaux personnalisés pour les centres de contact et les SVI du réseau. Nos solutions rendent la communication plus vivante, instantanée et adaptée aux besoins des collaborateurs et des usagers.

Nous poursuivons le déploiement de nos services au sein de la DGFIP, renforçons notre équipe pour répondre à la demande croissante, et ouvrons progressivement

notre offre mutualisable aux autres directions du ministère.

QUELS RÉSULTATS ?

Nous facilitons l'appropriation des contenus complexes, dynamisons la communication interne et améliorons la réactivité des centres de contact. Grâce aux podcasts et aux SVI générés par IA, nous modernisons l'expérience usager tout en valorisant l'innovation sonore.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Gain de simplification du service public

Amélioration de l'accessibilité des services

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Direction générale des finances publiques
Service de la documentation nationale du cadastre



Sabrina BOUZIANE
sabrina.bouziane@dgfip.finances.gouv.fr

Joël SIMO
joel.simombobda@dgfip.finances.gouv.fr

Emilie THILLOU
emilie.thillou@dgfip.finances.gouv.fr

49 - Accompagnement à la parentalité – DGE

RÉSUMÉ

Conformément à l'un des engagements du plan directionnel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la DGE met en place de nouvelles mesures afin d'améliorer son offre de service en faveur de l'accompagnement à la parentalité et favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

QUEL BESOIN ?

La Direction générale des entreprises souhaite normaliser les sujets de parentalité. C'est dans un objectif d'ouvrir cette conversation entre collègues et avec sa hiérarchie que nous avons entrepris ce projet.

QUELLE SOLUTION ?

Les mesures que nous avons mis en place dans notre accompagnement visent à mieux informer, accompagner et préserver le temps des agents de la DGE en situation de parentalité.

Pour mieux informer, nous avons déployé plusieurs dispositifs : un guichet parentalité accessible par différents canaux, des entretiens individuels systématiques avant tout congé lié à l'arrivée d'un enfant, une FAQ dédiée sur l'intranet, ainsi que des fiches réflexes diffusées aux managers et aux agents au moment opportun.

Pour accompagner les agents avant et après un congé lié à la naissance d'un enfant, plusieurs actions ont été engagées en 2024 : l'organisation d'une journée des enfants une fois par an, la mise à disposition d'une salle d'allaitement et de repos au 2^e étage du bâtiment Sieyès, ainsi que le renforcement du suivi des entretiens pré et post-congé.

En 2025, un premier "Café parentalité" a été lancé, offrant aux agents un espace d'échange informel et contribuant à

l'amélioration continue du dispositif. Par ailleurs, la direction a intégré un volet parentalité dans ses formations à la lutte contre les discriminations : « Biais, stéréotypes et management inclusif » et « Diversité et lutte contre les discriminations ».

Pour préserver le temps des agents, nous avons mis en place plusieurs mesures : une charte du temps actualisée limitant les horaires de réunion, une simplification des démarches en cas d'enfant malade (via une déclaration sur l'honneur), ainsi qu'une documentation claire sur les facilités horaires, accessible via la FAQ et les fiches réflexes

QUELS RÉSULTATS ?

A travers ces initiatives nous souhaitons sensibiliser, former et informer les managers sur les bonnes pratiques à adopter lorsque des agents placés sous leur responsabilité sont également parents. L'objectif est d'ouvrir et de normaliser le dialogue autour de la parentalité, afin de contribuer à une meilleure qualité de vie au travail pour les agents concernés.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public

Simplification de l'accès aux droits

Direction générale
des entreprises
Secrétariat général
Bureau de la gestion
des effectifs et de proximité

Bérengère NICOLAS
berengere.nicolas@finances.gouv.fr

Isabelle CHAUMETTE
isabelle.chaumette@finances.gouv.fr



50 - iDGFIP, plateforme collaborative du dispositif de simplifications – DGFIP

RÉSUMÉ

iDGFIP, est une plateforme collaborative accessible à tous les agents de la DGFIP où chacun peut librement déposer une proposition selon un thème défini.

QUEL BESOIN ?

À la DGFIP, nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche active de remontée de propositions de simplification portées par les agents. Ce dispositif, fondé sur leur liberté d'initiative, vise à :

Encourager les contributions pour améliorer nos méthodes de travail, nos outils et notre fonctionnement global ;

Recentrer les propositions en les filtrant et priorisant, afin de garantir leur faisabilité et une mise en œuvre rapide.

C'est une vraie opportunité de simplifier collectivement, en valorisant l'intelligence du terrain et la capacité d'initiative de celles et ceux qui font vivre nos métiers au quotidien.

QUELLE SOLUTION ?

iDGFIP permet de structurer en un lieu unique l'instruction de l'ensemble des propositions de simplification, du dépôt de la contribution par un agent à sa mise en œuvre.

Chaque agent a ainsi la possibilité de proposer une simplification, de consulter, commenter et donner son avis sur n'importe quelle simplification déposée par d'autres agents et de suivre en temps réel l'avancement de sa proposition jusqu'à sa mise en œuvre ou son rejet.

QUELS RÉSULTATS ?

L'ensemble des propositions déposées par les agents sont instruites par les bureaux compétents, et en cas d'approbation, mises en œuvre sous un délai de 18 mois.

Fort de trois campagnes de simplification, le dispositif a permis de mettre en œuvre un grand nombre d'évolutions applicatives, très attendues par les agents et facilitant ainsi leur travail quotidien.

A titre d'illustration, la campagne 2023-2024 a recueilli un peu plus de 1 000 propositions dont 87% de nature applicative. Celles-ci ont reçus près de 2 700 avis et 300 commentaires. Le taux moyen d'approbation s'est élevé à 15% tous métiers confondus.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de simplification du service public

Direction générale des finances publiques/ Bureau SPIB1A



Géraldine SAINT-REMY-VILMOT

geraldine.saint-remy-vilmot@dgfip.finances.gouv.fr

Pauline AGOUT

pauline.agout@dgfip.finances.gouv.fr

Elodie JANNOTY

elodie.jannoty@dgfip.finances.gouv.fr

Boîte fonctionnelle

bureau.spib1a-simplifications@dgfip.finances.gouv.fr

Les innovations iDGFIP en illustrations

DEJA MIS EN PLACE POUR UNE PARTIE DES USAGERS :

ID196 déposée le 05.04.2022 : Permettre aux usagers de pouvoir effectuer des paiements partiels sur PAYFiP, notamment pour les loyers perçus par les collectivités locales et les frais d'hébergement en établissement social ou médico-social (ESMS).

SERONT MIS EN PLACE CETTE ANNEE SUR PORTAILPRO.GOUV.FR :

ID4913 déposée le 28.02.2025 : Permettre aux sociétés de pouvoir visualiser leur taxe d'habitation (TH) ou taxe sur les locaux vacants (TLV) ou taxe d'habitation sur les locaux vacants (THLV) dans leur espace professionnel en ligne, de la même façon que leurs taxes foncières.

ID3760 déposée le 18.11.2024 : Pouvoir disposer, pour les services, d'une version PDF dans ADELIE ou ADONIS des avis TH, TLV, THLV et rendre ces documents disponibles pour le contribuable dans son espace.

EN COURS DE MISE EN ŒUVRE :

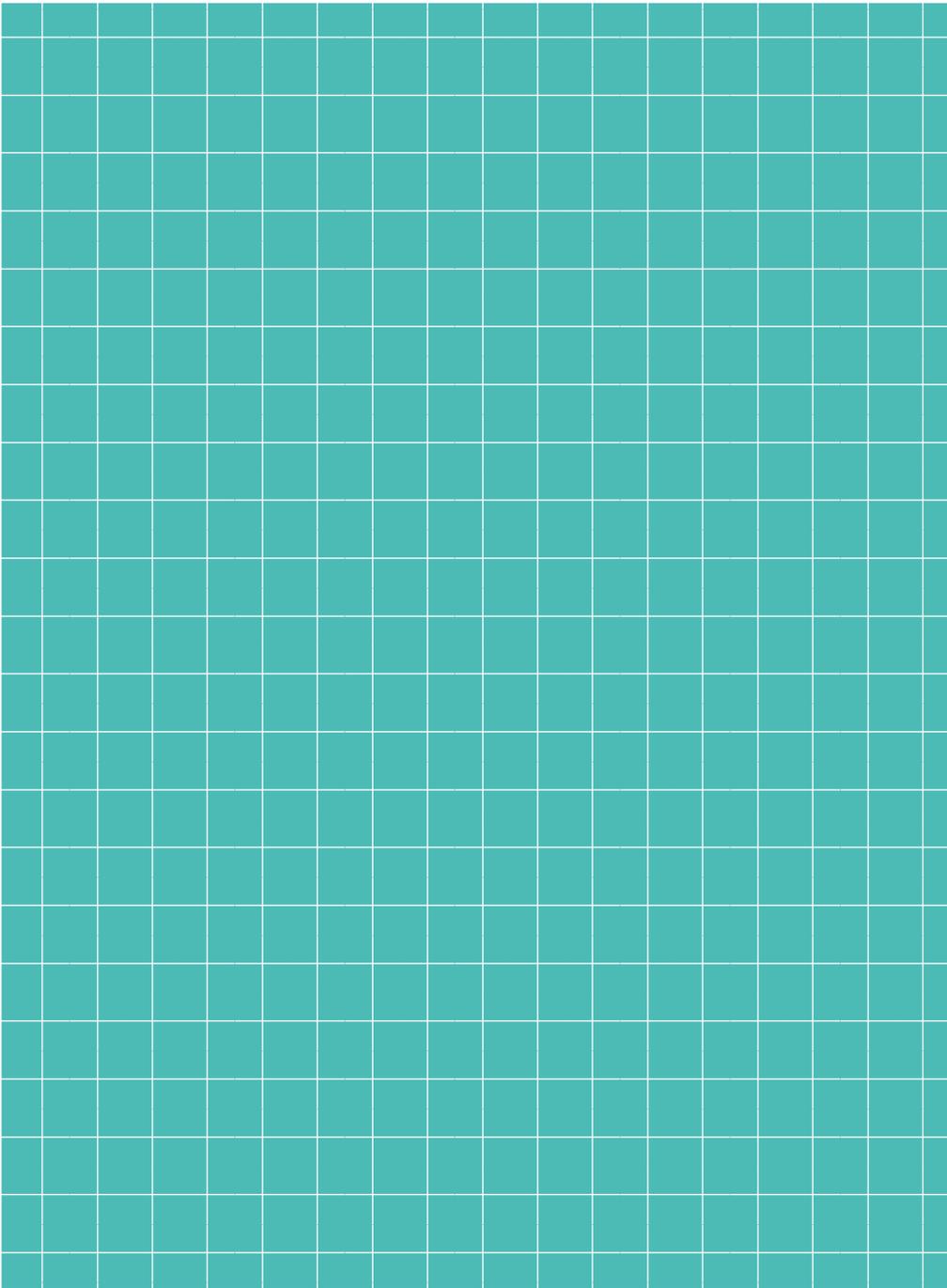
ID3292 déposée le 21/03/2024 : Mettre à disposition des usagers un lien direct pour la prise de rendez-vous en trésorerie hospitalière de façon claire et compréhensible pour tous.

A L'ETUDE :

ID3177 déposée le 13.03.2024 : Les déclarations de retenue à la source sont transmises aux services par les redevables par mail ou courrier tandis que le règlement se fait par virement ou chèque. Il est proposé que les usagers puissent télédéclarer et télépayer leurs retenues à la source. Ce circuit permettrait aussi de conserver une trace de ces événements dans l'application MEDOC.

ID2479 du 11.12.2023 : Etendre les possibilités de paiement (paiements partiels et/ou paiements après la date limite) par l'application PAYFiP pour les redevables qui paient des titres de recettes non fiscales (cf proposition ID196).

ID4402 du 08.01.2025 : Indiquer un libellé clair sur le relevé bancaire des usagers/entreprises pour les prélèvements/virements réalisés par la DGFIP.





Que sont-elles devenues ?

Découvrez ce que sont devenues les innovations des précédentes éditions BercyINNOV dans un format inédit, « conteur d'histoire ».

Depuis 2017, BercyINNOV met en lumière l'innovation portée par les agents des ministères économiques et financiers.

Pour cette édition, nous vous proposons de faire un voyage dans le temps et de découvrir ce que sont devenues certaines innovations au fil des années.

Pourquoi ce nouveau format ?

Parce que l'innovation ne se limite pas à une idée ou à un moment fort. Elle s'inscrit dans la durée, se construit dans l'action, évolue, s'adapte, parfois bifurque.

Nous avons souhaité valoriser cette dynamique, mettre en avant le chemin parcouru, et partager les enseignements tirés de l'expérience.

Budget + : la plateforme collaborative de la gestion publique – DB

EDITION: 2017

RÉSUMÉ

Une plateforme collaborative pensée comme un réseau social professionnel, pour renforcer les liens, fluidifier les échanges et fédérer la communauté financière de l'État autour d'une culture commune.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Fin 2016 : Début de la plateforme Budget Plus, initialement centrée sur les opérateurs et organismes pour accompagner leur passage à la comptabilité budgétaire (GBCP : gestion budgétaire et comptable publique).

2017 : Ouverture à d'autres communautés de la fonction financière de l'État .

CONTEXTE

La diversité des métiers et la répartition territoriale des acteurs de la gestion publique rendaient nécessaire une solution facilitant les échanges, la circulation d'informations fiables, et la cohésion d'une communauté professionnelle. Budget+ vise à encourager la diffusion des bonnes pratiques, l'élévation du niveau d'expertise et le sentiment d'appartenance à un réseau métier unifié.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Budget Plus repose sur une logique ouverte et participative, différente des approches traditionnelles. S'appuyant sur la solution Jamespot, testée via des groupes pilotes, elle inclut un accompagnement à l'usage et une boîte à outils personnalisable. L'accès à des documents de référence et des outils de recherche performants y est central. Sa disponibilité au delà du ministère et dans le réseau interministériel a permis de toucher de nouveaux publics. Cette plateforme soutient à la fois la collaboration entre pairs et la réussite des projets.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Au fil du temps, Budget Plus s'est élargi à d'autres communautés de la fonction financière de l'État. Initialement centré sur les opérateurs et organismes, il a rapidement intégré d'autres réseaux animés par la direction du budget, comme le contrôle interne budgétaire ou les actions de professionnalisation.

La plateforme est également devenue un outil de diffusion documentaire de référence, et elle est utilisée pour organiser des webinaires, des formations. La souplesse de l'outil, avec ses groupes ouverts, fermés ou privés, a permis d'héberger également des espaces gérés par d'autres ministères, renforçant son rôle transversal.

QUELS RÉSULTATS ?

La plateforme enregistre en moyenne 11 000 connexions par mois et 2 600 utilisateurs actifs. Deux tiers des 4 000 inscrits se connectent chaque mois, montrant un usage régulier. Le groupe « offres d'emploi » est particulièrement vivant. Des indicateurs d'usage sont suivis et des bilans permettent d'ajuster les pratiques. Budget Plus est aujourd'hui intégré aux habitudes des communautés métiers de la fonction financière, avec une logique de pérennisation liée à sa valeur d'usage.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette expérience. Le succès de la plateforme repose d'abord sur un socle d'utilité concrète et sur une animation soutenue. Les utilisateurs viennent chercher des documents, des informations de référence ou des offres d'emploi, mais peu contribuent activement : on observe un comportement classique des réseaux sociaux d'entreprise, avec une majorité de lecteurs et une minorité d'animateurs ou de contributeurs. La gestion des comptes utilisateurs reste un point de vigilance, parfois lourde à maintenir, mais nécessaire

Que sont-elles devenues ?

pour garantir l'accès sécurisé à une information ciblée. Enfin, nous constatons qu'un réseau social d'entreprise ne peut fonctionner sans des efforts constants de mise à jour, de communication et de valorisation.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Meilleure collaboration entre les agents

Direction du Budget

Esther DESSAINT

esther.dessaint@finances.gouv.fr



L'administration fiscale au service des non-résidents – DGFIP

EDITION : 2018

RÉSUMÉ

Une direction dédiée aux non-résidents pour leur offrir un accueil fiscal de qualité via un centre de contact moderne et un appui d'experts.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Septembre 2017 : préfiguration de l' Accueil Fiscal des Non-Résidents (AFNR) et du Pôle national de soutien au réseau Non-résidents (PNSR-NR).

Janvier 2018 : débuts des accueils téléphoniques sur rendez-vous ; extension aux professionnels.

Septembre 2018 : ouverture officielle de l'AFNR et du PNSR-NR;

Février 2019 : mise en service d'un serveur téléphonique intégrant les compétences des agents.

Avril 2019 : activation des espaces particuliers des usagers non-résidents par l'AFNR.

Printemps 2020 : lancement du cobrowse, du serveur vocal interactif, et des stages PNSR-NR sur les conventions fiscales.

Printemps 2022 : lancement du chat sur l'espace particulier, de la newsletter PNSR-NR (4/an), et des webinaires.

Printemps 2025 : proposition d'un simulateur d'impôt sur le revenu pour les non-résidents.

CONTEXTE

Les particuliers non-résidents représentent 230 000 foyers, souvent mal appréhendés dans les circuits administratifs. Ils relèvent d'une fiscalité spécifique, plus complexe que celle des résidents, et leur éloignement rend le contact plus difficile. Un rapport parlementaire de septembre 2018 soulignait l'urgence d'innover pour les soutenir. Une pédagogie particulière devait également être mise à disposition des entreprises

étrangères ayant une activité économique en France.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Fin 2017, la DGFIP a créé une direction dédiée avec une organisation innovante : un accueil des usagers largement à distance, au sein d'une structure dénommée Accueil Fiscal des Non-Résidents (AFNR), dotée d'outils modernes de communication ; un soutien par un pôle national d'expertise, au service des grands partenaires institutionnels (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, élus, notaires...) et du réseau DGFIP ; une gestion des moyens matériels et humains déléguée à une autre direction afin de concentrer les ressources DINR sur le cœur de métier.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Pour traiter les 100 000 appels et 200 000 messages reçus chaque année, nous avons déployé des outils innovants : un serveur vocal interactif en français et en anglais, enrichi d'une interface graphique, le cobrowsing qui nous permet d'accompagner les usagers à distance sur leur écran sécurisé, et un chat intégré à leur espace particulier.

Nous avons également investi les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) pour renforcer notre présence. Le PNSR-NR, quant à lui, produit de la documentation fiscale relative aux conventions internationales et anime des formations en droit conventionnel pour un public varié.

QUELS RÉSULTATS ?

Grâce à nos outils de contact accessibles à distance, nous apportons des réponses sans contrainte horaire ni besoin systématique d'un échange direct, avec un taux de décroché désormais conforme au référentiel SP+ et un appui reconnu du PNSR. En 2024, une enquête auprès des particuliers a confirmé les progrès : la dématérialisation, la disponibilité horaire,

Que sont-elles devenues ?

ainsi que la courtoisie et la compétence de nos agents sont largement saluées, avec 68 % de satisfaction contre 59 % en 2017.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Bien que fondés sur une spécialisation distincte, l'AFNR et le PNSR démontrent qu'une complémentarité étroite entre contact avec les usagers et expertise permet de renforcer l'efficacité administrative. Ce dispositif limite les erreurs déclaratives, améliore la conformité des entreprises et offre un support juridique et documentaire performant. Nous avons ainsi durablement amélioré la qualité du service rendu, dans un environnement fiscal complexe.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Direction des impôts
des non-résidents



Agnès ARCIER

agnes.arcier@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil fiscal des non-résidents

Isabelle WELTERLIN

isabelle.welterlin@dgfip.finances.gouv.fr

Pôle national de soutien au réseau des non-résidents

Geoffroy COGNIE

geoffroy.cognie@dgfip.finances.gouv.fr

Signal Conso – DGCCRF

EDITION : 2021

RÉSUMÉ

Une plateforme permettant aux consommateurs de signaler des problèmes rencontrés avec des professionnels.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

2018 : Création de la plateforme

Février 2020 : Lancement officiel de la plateforme

Mai 2023 : Lancement de l'application mobile

Octobre : Lancement du projet filtre en partenariat avec l'équipe Albert

Janvier 2025 : Passage du seuil du million de signalements déposés sur l'application

Mars 2025 : Point d'étape sur la collaboration

CONTEXTE

Dans une démarche de transformation de la relation entre la DGCCRF et les usagers, nous avons souhaité répondre à l'enjeu suivant : assurer une résolution rapide des problèmes rencontrés par les citoyens consommateurs, tout en garantissant une transmission efficace de l'information à l'administration.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

L'objectif initial était de développer un filtre qualitatif transmettant aux professionnels des signalements les incitant à s'autocorriger sur leurs pratiques. La plateforme permettait de fournir une source d'information précieuse sur le terrain à la DGCCRF afin d'identifier les tendances pour mieux cibler son activité et caractériser rapidement les pratiques frauduleuses. Le fonctionnement de la plateforme est le suivant : le consommateur envoie un signalement au professionnel avec lequel il a rencontré un problème afin que ce dernier se corrige ou trouve une solution pour mettre fin au litige. Les agents

de la DGCCRF ont accès aux signalements et aux réponses des professionnels.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Afin d'éviter de transmettre directement aux professionnels les signalement injurieux ou incohérents que nous avons malheureusement vu apparaître, nous avons souhaité créer un filtre préalable à la transmission des signalements.

Il s'est avéré que le filtre qualitatif a donné lieu à des difficultés techniques, de ce fait le projet a su évoluer pour se centrer sur les fonctionnalités destinées aux agents.

Ainsi, avec l'aide de l'IA (et grâce à une précieuse collaboration avec l'équipe Albert), nous avons développé plusieurs fonctionnalités permettant aux agents d'avoir une vision d'ensemble rapide, de préparer leurs enquêtes et de rédiger leurs rapports plus efficacement.

Nous travaillons également en équipe dédiée et internalisée, sur un projet visant à aider au ciblage des enquêtes en identifiant les secteurs ou entreprises nécessitant une attention particulière.

Afin de tester et valider ces nouvelles fonctionnalités nous organisons des ateliers réguliers avec un panel d'utilisateurs rassemblant professionnels et agents.

QUELS RÉSULTATS ?

Grâce à des indicateurs quantitatifs (nombre de téléchargements, utilisation des fonctionnalités) et qualitatifs (retours lors des ateliers, boutons de feedback sur chaque fonctionnalité) nous continuons d'évaluer la pertinence et l'efficacité des développements en temps réel, afin de produire une plateforme adaptée au besoin des usagers et des agents !

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le développement de Signal Conso a souligné l'importance de travailler en proximité avec les utilisateurs. En tant qu'équipe nous sommes fiers de notre méthode de travail en collaboration, qui nous a permis de mieux comprendre les

Que sont-elles devenues ?

attentes propres à chaque public et de concevoir des fonctionnalités ciblées et adaptées.

Un des grands enseignements de ce projet se trouve dans la définition initiale du besoin, qui, avec recul, aurait pu être améliorée en impliquant davantage les utilisateurs en amont du projet.

Quels gains ?

Gains d'efficacité

Simplification par le numérique

Gains de simplification du service public

Amélioration de la relation administration/usager

Direction générale
de la concurrence,
de la consommation et de la répression des
fraudes / Bureau 2D Organisation
innovation et numérique



Aline GAUTHIER
aline.gauthier@dgccrf.finances.gouv.fr

Laurent CADILLON
laurent.cadillon@dgccrf.finances.gouv.fr

Insee Mobile – Insee

EDITION : 2021

RÉSUMÉ

Insee Mobile est une application mobile développée par l'Insee qui propose d'aborder de manière différente l'économie et les statistiques par des formats à la fois plus courts et plus ludiques.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Juillet 2021 : Lancement de la V1 de l'application

Décembre 2022 : Seuil des 100 000 téléchargements

2021-2023 : Observation, retours utilisateurs, constats sur limites de l'application

2024 : Visa pour une V2, nouveau prestataire, développement et tests

Mars 2025 : Lancement de la V2 : accessibilité, design harmonisé avec la charte Insee, outils d'alimentation plus efficaces, davantage de visuels. Prévision de nouvelles fonctionnalités à l'été.

Fin 2025 – Début 2026 : Enquête de satisfaction et bilan.

CONTEXTE

Dans un objectif de mieux faire connaître les travaux de l'Insee au grand public, et plus particulièrement aux jeunes générations, nous avons décidé de tester une application mobile.

Ce nouveau canal devait nous permettre de sortir du profil habituel de nos utilisateurs – principalement des hommes, diplômés, de plus de 50 ans – en rendant nos contenus plus accessibles, plus courts et mieux adaptés aux usages mobiles.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Insee Mobile visait à expérimenter un nouveau format de diffusion de nos données statistiques. La première version proposait des contenus simplifiés, mais elle était techniquement limitée, notamment sur le plan de l'accessibilité et de

l'alimentation des contenus, et proposait peu de visuels.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Forts du succès initial (près de 180 000 téléchargements pour la V1) nous avons développé une V2 intégrant :

La nouvelle charte graphique de l'Insee
Davantage de visuels

De nouveaux thèmes (comparaisons européennes et « le dessous des stats »)

Une meilleure accessibilité (ajout d'alternatives textuelles pour les visuels mieux adaptées aux personnes mal voyantes)

Des outils d'alimentation de contenus plus performants, permettant une gestion efficace avec une équipe restreinte.

QUELS RÉSULTATS ?

Aujourd'hui, Insee Mobile est une application plus stable, mieux intégrée à notre écosystème numérique, et portée par une équipe dédiée. Elle constitue une preuve de concept réussie pour toucher de nouveaux publics avec des contenus statistiques adaptés.

Les résultats des indicateurs de suivi sont prometteurs : une consultation élevée notamment les jours de notification, un usage régulier, et une base solide pour de futures Évolutions techniques et éditoriales.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Ce projet nous a permis de tirer plusieurs enseignements clés :

La collaboration avec l'équipe informatique est indispensable, notamment sur les aspects de sécurité et d'accessibilité.

Atteindre un public jeune demande des stratégies de promotion ciblées et continues avec des moyens spécifiques.

La rationalisation du processus d'alimentation des contenus est indispensable (la plus-value étant la mise en forme adaptée au public visé).

Que sont-elles devenues ?

L'intégration des normes d'accessibilité dès la conception est un vrai plus pour l'expérience utilisateur.

La consultation des utilisateurs est cruciale (enquêtes de satisfaction, démarches UX design...).

Enfin, nous aurions apprécié l'existence d'un écosystème avec d'autres directions ou ministères ayant des projets similaires, de nombreux aspects de la vie d'une appli mobile étant très spécifiques.

Quels gains ?

Gain de simplification du service public du service public

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

Insee / Direction générale/
Département communication
et services aux publics



Corinne MARTINEZ
corinne.martinez@insee.fr

Agathe – Mission Service à l'utilisateur interne – DGFIP

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Une mission au cœur du numérique et au service de tous les utilisateurs internes de la DGFIP !

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Janv. 2023 : Lancement par les 5 responsables de communauté.

Disponibilité de l'espace numérique :

- Janv.–sept. 2023 : Prototypage d'un outil de supervision en temps réel.
- Mai–sept. 2023 : Création d'un tableau de bord pour la disponibilité applicative.
- Janv.–avr. 2024 : Expérimentation élargie de l'outil de supervision.
- Mai 2023–déc. 2024 : Analyse des données de supervision pour prédire les incidents.

Communication sur incident :

- Mars–sept. 2023 : Prototypage d'un outil modernisé avec « météo des applications ».
- Avr.–sept. 2023 : Ateliers de refonte du processus de communication.
- Janv.–déc. 2024 : Modernisation des outils et ouverture de la météo applicative aux utilisateurs internes.

Remontées utilisateurs :

- Janv. 2023–oct. 2024 : Analyse des retours (Forum, tickets) via NLP et IA.

- Juin 2024–mars 2025 : Création d'un tableau de bord pour l'enquête annuelle informatique.
- Octobre 2024 : Fin de l'organisation par communautés, poursuite des travaux par SI2 et volontaires métiers.

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les attentes des utilisateurs internes en matière informatique sont fortes, comme l'ont montré les résultats de l'enquête annuelle et le grand remue-méninge de 2022. En réponse, le bureau SI2 a mis en place la mission AGATHE, centrée sur l'utilisateur interne.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

L'objectif visé est de doter les utilisateurs internes de moyens informatiques à la hauteur des enjeux de leurs missions en agissant sur trois leviers : un espace numérique au maximum de sa disponibilité, une communication fiable sur les indisponibilités et une meilleure prise en compte du ressenti utilisateurs.

Lancée depuis septembre 2022, AGATHE suit le parcours informatique complet de l'utilisateur interne grâce aux 60 volontaires de toute la DGFIP qui animent les 5 communautés du projet.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Deux outils structurants sont déployés fin 2024 : une météo des applications, accessible directement depuis le poste de travail, offre une visibilité quasi instantanée sur l'état des outils métiers, et un tableau de bord, alimenté par les 10 000 retours de l'enquête informatique annuelle, permet une lecture fine des besoins grâce à l'IA générative. En parallèle, les réflexions sur la prédictibilité des incidents se poursuivent avec un recentrage sur la fiabilisation des seuils d'alerte.

QUELS RÉSULTATS ?

La météo des applications répond à une attente forte des utilisateurs : être informés rapidement en cas d'indisponibilité. En apportant une information claire, elle fait gagner du temps aux agents, évite des sollicitations inutiles de l'assistance et réduit les tickets redondants, améliorant ainsi la performance du service. Son impact concret sera évalué dans la prochaine enquête annuelle, dont les résultats alimenteront un tableau de bord permettant d'ajuster plus finement les plans d'action informatique.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

L'organisation atypique de la mission, reposant sur l'engagement volontaire de profils variés a favorisé le partage de compétences. Ce type d'organisation est à reconduire pour des travaux ciblés dans le temps car elle est riche d'enseignements et de partage.

Les ateliers avec les utilisateurs finaux ont fait émerger de nouveaux besoins et renforcé la compréhension mutuelle entre métiers et informatique. La démarche a aussi permis de s'inspirer de solutions du secteur privé pour améliorer les outils internes au service des agents.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Direction générale
des finances publiques/
Service des systèmes
d'information



Virginie TOURLIAC
virginie.tourliac@dgfip.finances.gouv.fr

ARCHE – DGFiP

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Un outil d'analyse des besoins d'accompagnement RH des personnes et des collectifs en période de changement

FRISE CHRONOLOGIQUE :

2022 : Projet lauréat du FIRH : phase de conception de la maquette

S1 2023 : Projet lauréat du FIRH : phase de développement informatique

Juillet à octobre 2023 : phase d'expérimentation proposée dans 7 directions départementales et 2 délégations interrégionales.

Décembre 2023 : Présentation CODIR et décision de mise à disposition de tous les managers de la DGFiP sur Ulysse Cadres

Février 2024 : Mise à disposition dans Ulysse Cadres (20 000 utilisateurs en cible)

Mars 2025 : premier bilan annuel d'utilisation : 5000 consultations + édition de près de 2000 fiches d'analyse d'exploration du besoin

CONTEXTE

L'accompagnement RH des transformations est un axe prioritaire pour les services publics. Des offres internes se structurent dans l'ensemble de la fonction publique pour accompagner les managers et leurs équipes en regroupant tous les acteurs professionnels de l'accompagnement relationnel : médiateurs, coaches, facilitateurs, etc. Face à ces offres multiples, une clarification de l'offre disponible d'accompagnement du changement dans les projets de transformation s'avérait nécessaire. De plus, l'autonomisation et la responsabilisation des acteurs locaux étaient également recherchées dans la mise en œuvre d'un accompagnement RH de proximité de plus en plus individualisé.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Créer un outil qui simplifie l'analyse du besoin et l'accès aux offres de service en mettant à disposition des ressources mobilisables par les équipes de direction et les managers.

Partir du besoin plutôt que de l'offre : c'est le pari de cette application, développée sous format Web App, qui accompagne le travail d'analyse des services RH déconcentrés de la DGFiP pour mieux soutenir et orienter les agents dans une période de changement (individuel, collectif en cas d'évolution des organisations ou au regard des relations de travail).

Arche permet un diagnostic de situation rapide et anonyme (grâce à un questionnaire) avec l'édition d'une fiche de synthèse contextualisée et de découvrir l'ensemble des accompagnements et ressources.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Le contenu disponible sur ARCHE a évolué, avec l'ajout de nouvelles fiches méthodologiques et de nouveaux contenus comme le jeu « Travailler autrement » sur les biais cognitifs au travail ou les dernières publications de la DGAFP « Boussole du manager ».

Du côté des porteurs d'offres de service, le module administrateur est très simple d'utilisation et permet de mettre à jour directement le contenu des offres sans développement informatique.

QUELS RÉSULTATS ?

ARCHE permet une simplification des processus RH grâce à une meilleure accessibilité aux dispositifs d'accompagnement.

Le bon démarrage de l'application a eu pour conséquence une augmentation de 40% de l'activité du service de médiation interne en 2024. Le projet, dont le code et le développement informatique appartiennent à la fonction publique,

Que sont-elles devenues ?

suscite également de l'intérêt au-delà de la DGFiP : SG des MEF, DGDDI, MTE, DITP, Ministère de l'Agriculture.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

La réussite du projet tient tout d'abord à sa structuration, notamment avec l'aide d'un prestataire externe et avec l'implication de tous les partenaires du projet.

Pour une bonne appropriation de l'outil, il est nécessaire de rendre les processus simples. Par exemple, nous avons mis en place un scoring pour permettre de définir le dispositif le plus adapté en fonction des réponses données par l'utilisateur (coaching, facilitation, médiation, etc.). Nous avons avec le temps simplifié ce module pour permettre son appropriation par les porteurs d'offres.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Simplification d'un process métier par le numérique

Direction générale
des finances publiques/ SRH



Stéphanie SALEN
stephanie.salen@dgfip.finances.gouv.fr

Ateliers d'accessibilité numérique – DGFIP

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Création et animation de formations locales visant à produire des documents accessibles grâce à LibreOffice. Chacun peut contribuer à l'inclusion numérique !

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Mai 2023 : Formation des formateurs locaux

Juin 2023 : Présentation du projet à BercyINNOV

Juin 2024 : Formation assurée en présentiel à la DDFiP de Moselle par les formateurs locaux en accessibilité numérique (formation faisant suite à une e-formation)

2024 : Rédaction d'un guide pour créer des documents bureautiques accessibles dans LibreOffice

Mars 2025 : Publication du guide dans Novae

2025 : Les démarches en faveur de l'accessibilité se poursuivent, préparation de nouvelles sessions de formation, accompagnement pour la création de documents accessibles.

CONTEXTE

Les ateliers sont nés d'un constat simple : si l'accessibilité bâtementaire semble être une évidence, l'accessibilité numérique, enjeu sociétal et professionnel, n'est pas encore une réalité au sein de notre administration. La mise en place de formations locales en accessibilité numérique, avant un éventuel déploiement national, permettra d'évoluer un peu plus vers l'inclusion des personnes en situation de handicap.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

La connaissance de la réglementation des règles d'accessibilité numérique et leur déclinaison pratique est nécessaire. Ainsi, le projet propose la mise en place de formateurs locaux en accessibilité numérique pour accompagner la démarche. Ces formateurs locaux peuvent donc sensibiliser et former les agents à l'accessibilité numérique, notamment dans la création de documents bureautiques accessibles.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Les formations sur l'accessibilité numérique ont été mises en place à l'origine pour les rédacteurs de notes de la direction, elles sont maintenant ouvertes à tous les agents, sans distinction de grade. Nous souhaitons désormais étendre ces formations à l'inter-région, et envisageons également de les intégrer à la formation initiale pour toucher un public plus large.

Pour accompagner ces formations, nous avons également créé un guide complet sur l'accessibilité des documents bureautiques dans LibreOffice, qui a été diffusé dans la lettre d'information de la Transformation Numérique en avril 2025. Nous envisageons également de créer une bibliothèque de modèles de documents accessibles pour permettre aux agents de se saisir plus facilement de cet enjeu.

QUELS RÉSULTATS ?

Les agents qui ont pu être formés montrent un réel engagement pour le projet.

Ces deux actions (formations et guide) conjuguées agissent à plusieurs niveaux, tant sur les pratiques internes des agents que sur leur expérience et celle des usagers et partenaires.

L'administration réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une transformation publique plus inclusive.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Nos conseils pour mettre en place ces ateliers dans votre service ou direction :

Proposer des sessions de formation régulières (au moins 2 fois par an) pour toucher un maximum d'agents ;

Déplacer les formations dans différents sites pour limiter les frais de déplacement des agents ;

Impliquer d'autres collègues formés pour animer les sessions et mutualiser les efforts ;

Limiter le nombre de participants à 15 personnes maximum pour faciliter l'animation et le suivi des exercices ;

Précéder la journée de formation en présentiel d'une e-formation qui présente le contexte juridique ;

Inclure à la fois une partie théorique et des exercices pratiques sur des documents concrets utilisés au quotidien.

Quels gains ?

Gain d'efficacité :

Accessibilité interne et apprentissage/amélioration d'une compétence

Direction générale
des finances publiques/
DDFiP de Moselle (57)/
Pôle Transformation
numérique de la Mission Stratégie
Contrôle de Gestion et Numérique (MSCGN)



Cyrielle BARGET
cyrielle.barget@dgfip.finances.gouv.fr

Ateliers du numérique – DGFiP

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Une démarche d'accompagnement numérique souple et pragmatique, fondée sur des ateliers courts organisés sur le lieu de travail, pour répondre directement aux besoins des agents et lever les freins à l'usage des outils numériques.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Mai 2023 : lancement du projet à l'ESI de Caen avec la collaboration de la Direction Départementale du Calvados

Juin 2023 : Présentation du projet à BercyINNOV

2024 : Déploiement des ateliers dans 4 nouveaux départements et nouvelles thématiques (Novae usages individuel et collectif)

2025 : Nouvelles thématiques (Nomadisme et sécurité porté par l'ESI d'Amiens) déployée sur l'ensemble de l'inter-région et amélioration continue.

CONTEXTE

À l'origine, notre projet est né d'un besoin clairement exprimé par le terrain : certains agents, notamment dans des sites éloignés, étaient peu à l'aise avec l'informatique et réticents à participer à des formations classiques, jugées trop théoriques, longues, ou inadaptées. Les ateliers créés valorisent le travail des collègues des Cellules Informatiques Départementales (CID), et permettent d'anticiper d'éventuels incidents informatiques, limitant ainsi les sollicitations de l'assistance.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Nous avons proposé des ateliers pratiques, conviviaux (1h30/2h), animés directement sur site par des collègues techniciens de la CID connus et identifiés par les participants. En cassant les codes de la formation traditionnelle, nous avons permis une meilleure appropriation des outils numériques, dans un cadre bienveillant et

informel. Les agents arrivent avec leur propre matériel, leurs propres questions, et repartent avec des solutions concrètes et immédiatement applicables.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Notre dispositif s'est adapté aux besoins évolutifs des agents et des directions. Initialement centrés sur la gestion du poste de travail et de la messagerie, nous avons progressivement développé de nouveaux contenus à la demande. Par exemple, un atelier sécurité et nomadisme a été conçu à la demande de la DIRCOFI.

Cette capacité d'adaptation est rendue possible par notre proximité avec les agents et nos échanges réguliers avec les directions. En parallèle, nous avons conçu une quinzaine de fiches numériques, sortes de mini tutoriels illustrés, accessibles en ligne, qui répondent aux irritants numériques décelés lors des ateliers : modifier une signature, changer un mot de passe, gérer BitLocker, etc.

QUELS RÉSULTATS ?

En deux ans, nous avons accompagné plus de 300 agents à travers une quarantaine d'ateliers. Le taux de satisfaction est excellent : 88 % se disent très satisfaits.

Ce dispositif est devenu un levier important de dialogue numérique sur le terrain et suscite aujourd'hui de nombreuses demandes d'autres établissements ou directions, parfois au-delà de notre capacité actuelle de déploiement.

Nous poursuivons donc le développement de ce réseau d'ateliers et travaillons à essaimer la méthode pour qu'elle puisse être reproduite ailleurs, en gardant son ancrage local, sa flexibilité, et son esprit collaboratif.

Que sont-elles devenues ?

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Les retours sont unanimes sur la pertinence du format, la qualité des échanges, et l'utilité immédiate des contenus abordés.

Porté par des techniciens identifiés, le dispositif crée un climat de confiance propice aux échanges et à la montée en compétence. Sa grande adaptabilité (nouveaux contenus, formats hybrides, fiches pratiques) en fait un outil agile et évolutif. Il agit aussi comme un capteur de besoins terrain, favorisant les remontées d'irritants numériques.

Quels gains ?

Gains d'efficacité

Meilleure collaboration entre les agents et apprentissage/ amélioration d'une compétence

Direction générale
des finances publiques/
DISI Nord / Référente Communication



Stéphanie DADOLLE
stephanie.dadolle@dgfip.finances.gouv.fr

BercyHub – SG

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Une offre de services fondée sur des plateformes data pour ouvrir, valoriser et exploiter les données publiques au service des politiques publiques.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

2019 : création du Bercy HUB, lancement de la plateforme data.economie.gouv.fr et premiers projets de l'incubateur ;

2020 : recours à l'IA pour répondre à plusieurs besoins métier ;

2021 : création de la mission d'administrateur des données et lancement de la feuille de route 2021-2023 ;

2022 : lancement du produit NubOnyxia ;

2023 : feuille de route 2024-2026 et offre de service basée sur 3 plateformes (datascience, open data, incubation).

CONTEXTE

La donnée est au cœur de la transformation numérique de l'administration. Pour porter cette ambition, l'administrateur ministériel des données, à la tête du BercyHub, s'appuie sur des administrateurs dans chaque direction pour décliner cette stratégie en services opérationnels pour les métiers.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

2 démarches permettent d'accompagner les directions et services du ministère : premièrement, l'équipe de datascience apporte une expertise sur tous les aspects de la donnée via la plateforme NubOnyxia. Le portail data.economie.gouv.fr permet quant à lui l'ouverture des données ministérielles pour leur circulation et leur utilisation par des tiers.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Depuis 2023, data.economie.gouv.fr a une nouvelle interface éditoriale intégrant le Design System de l'État et un catalogue de visualisations. Le moteur de recherche utilise un modèle d'embedding pour retrouver les jeux de données par similarité. La plateforme compte 45 services producteurs, plus de 500 jeux de données publics et 15 millions d'appels API par mois.

Plus de 200 utilisateurs de NubOnyxia issus de plusieurs ministères ont rejoint la plateforme. De nouveaux modules ciblent des utilisateurs plus métiers. L'homologation sécurité est prévue pour 2025.

QUELS RÉSULTATS ?

[Data.economie.gouv.fr](https://data.economie.gouv.fr) fournit des informations utiles aux citoyens, entreprises et agents publics (prix des carburants, référentiels d'imposition, etc.).

L'ouverture sans restriction s'accompagne d'une incertitude sur les usages. Les services intégrés à la plateforme et la possibilité de commenter les jeux de données permettent d'identifier les usages et d'améliorer la qualité. NubOnyxia permet aux data scientists, statisticiens et analystes de travailler sur des données sensibles. Elle facilite le travail collaboratif et le partage de résultats entre services.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Nous souhaitons mettre en avant l'importance de la communication et de la patience dans la conduite de ces projets transverses. Faire collaborer des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et créer des liens entre les différents services est un réel levier de transformation numérique efficace, bien que ce soit une démarche qui prend du temps. Il est nécessaire de continuer à former et acculturer les agents aux enjeux de la data et de l'IA. Nous envisageons de diversifier les outils de formation (webinaires, ateliers) pour toucher un public plus large.

Gain de simplification du service public

Qu

Agir pour la qualité de la relation usager-administration

**Secrétariat Général / Snum
AMD BCYHUB**



Paul MOYSAN

paul.moysan@finances.gouv.fr

Quentin DESROUSSEAUX

quentin.desrousseaux@finances.gouv.fr

Walter GOGUILLON

walter.goguillon@finances.gouv.fr

Budget Alumni 2.0 – DB

ÉDITION: 2023

RÉSUMÉ

Le réseau social des anciens et actuels agents de la Direction du Budget, pour pouvoir suivre leurs parcours et faciliter les contacts.

Frise chronologique :

2016-2022 : l'application du SNUM (IGF, CGIET)

2020-2022 : projet de modernisation de l'application

Mai 2022 : lancement de Budget Alumni 2.0

2024 : retex et améliorations

CONTEXTE

Le bureau des ressources humaines de la direction du Budget (DB), gère une base de données composée des Alumni DB : plus de 1200 cadres travaillant ou ayant travaillé à la DB. Cette base de données était gérée jusqu'à 2022 avec une application devenue obsolète. Elle ne répondait plus aux besoins et attentes notamment formulés par un groupe de travail réfléchissant à l'attractivité budgétaire.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Nous avons lancé la nouvelle application en mai 2022, Budget Alumni 2.0, pour, d'une part, refondre l'applicatif vieillissant et, d'autre part, répondre aux nouveaux besoins des cibles d'animation du réseau. Il en résulte un réseau social de 1200 membres en 2023 avec de nombreuses fonctionnalités :

- 1) Partager des informations sur les membres, des offres d'emploi, les actualités de la direction et de sa communauté, des événements, étoffer son réseau ;
- 2) Informer la communauté sur les nominations, les départs, et mettre à l'honneur les nouveaux budgétaires.

Dès le lancement la solution est prévue pour être modulable et évolutive : une nouvelle fonctionnalité de parrainage pour

faciliter l'entraide et l'intégration des nouveaux arrivants était prévue en 2023.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

De nouvelles fonctionnalités ont été implémentées depuis le lancement, notamment la publication d'offres d'emploi. Certains groupes de discussions n'ont pas aussi bien fonctionnés que prévus. Des fonctionnalités initialement prévues n'ont finalement pas été mises en œuvre et certaines vont être retirées après ces premières années d'utilisation comme les forums d'entraide.

La principale difficulté rencontrée aujourd'hui est celle de la mise à jour de leur profil par les différents membres du réseau, condition nécessaire pour qu'Alumni 2.0 demeure utile, afin d'illustrer les parcours notamment, ou faciliter des échanges avec d'autres entités grâce au réseau d'anciens. A cette fin, nous allons relancer la newsletter des Alumni et les solliciter plus régulièrement pour mettre à jour les listes de contacts.

QUELS RÉSULTATS ?

Budget Alumni 2.0 c'est près de 1200 membres en 2025, 1000 visites mensuelles sur l'outil et une moyenne de 4,5 connexions par membre depuis son lancement.

Nous avons décidé à l'avenir de nous concentrer sur l'essentiel de l'outil à savoir l'annuaire et de redynamiser l'animation du réseau à travers les news trimestrielles.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Au-delà des fonctionnalités de l'outil, ce qui est clef est l'animation des membres du réseau.

Nous avons mené un retour d'expérience via un questionnaire envoyé aux membres, nous retenons qu'il y a un besoin de faire davantage la publicité de l'outil. Nous nous retrouvons donc confronté à la difficulté de trouver le bon équilibre entre une animation proactive et la volonté de ne pas sursolliciter les Alumni.

Quels gains ?

Gains d'efficacité

Meilleure collaboration entre les agents

Direction du Budget

Esther DESSAINT

esther.dessaint@finances.gouv.fr

Romain LEFEVRE

romain.lefevre@finances.gouv.fr



CA-Thèque – DB

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

La CA-Thèque est un outil sécurisé et gratuit, d'échange des documents des instances décisionnelles et de travail collaboratif mis à la disposition de tous les organismes publics de l'État par la Direction du Budget.

FRISE CHRONOLOGIQUE

Novembre 2021 : Lancement du projet et analyse des besoins

Février 2023 : Mise en production avec des organismes pilotes

Septembre 2023 : Ouverture à de nouveaux organismes

Octobre 2024 : Tous les ministères sont représentés par au moins un organisme

Décembre 2025 : Echéance prévisionnelle d'homologation SecNumCloud

CONTEXTE

Les canaux de transmission des documents des pré-CA et CA sont multiples, accessibles selon des procédures diverses, pas forcément sécurisés, et sans homogénéité d'archivage. Cela induit des coûts financiers, environnementaux et humains liés à l'utilisation de nombreux serveurs.

QUELLE SOLUTION AU DEPART ?

Une plateforme collaborative sécurisée accessible à tous et permettant d'économiser les ressources. Ce projet vise à échanger et archiver les documents des pré-CA et CA. Il est techniquement et financièrement géré par la DB qui accompagne, forme et informe les organismes publics de l'Etat.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Depuis 2023, le dispositif a été officiellement lancé. Les agents se sont saisis de l'outil grâce aux formations, au RSE Budget+ et aux relais comme les CBCM et

les contrôleurs budgétaires en région. Aujourd'hui : 91 organismes et 2000 utilisateurs. Les flux journaliers ont augmenté de 60 % entre 2023 et 2024. À fin mai 2025, ils équivalent à ceux de toute l'année 2024. Certains organismes nous ont déjà proposé des évolutions : CA à distance (ordre du jour, documents, votes, procurations) et génération automatique de comptes-rendus par intelligence artificielle.

QUELS RÉSULTATS ?

La CA-Thèque simplifie la vie des agents en centralisant tous les documents sur une plateforme unique et sécurisée, évitant leur dispersion sur plusieurs serveurs. Elle facilite la notification et le dépôt, sans envoi d'emails. Les CA à distance facilitent les échanges pour les organismes aux membres dispersés. Elle permet des économies d'échelle : depuis le sixième adhérent, elle génère une économie croissante pour le budget de l'État (plus de 3 M€ depuis 2023). Elle réduit aussi la consommation d'électricité et d'eau, s'inscrivant dans la démarche Bercy Vert et le plan de transformation écologique du ministère.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le projet nous a montré l'importance de la mutualisation des compétences, aussi bien au sein de nos directions qu'en externe. Le Bercy Hub a été un appui pour faire des choix, rédiger un cahier des charges, évaluer les besoins. Nous avons aussi constaté l'importance du temps à consacrer à la conduite du changement. Il faut accompagner les utilisateurs, expliquer les avantages, fournir une documentation simple et des temps d'échange.

Que sont-elles devenues ?

Quels gains ?

Gain d'efficience

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Direction du Budget/
Bureau 2B2O



Jean-Christophe SAVINEAU
admin-catheque.db@finances.gouv.fr

Cellule d'appui aux projets – DGE

ÉDITION : 2023

RÉSUMÉ

La Cellule d'appui aux projets est la cheville ouvrière du mode projet à la Direction générale des entreprises. Elle apporte un renfort opérationnel aux projets stratégiques, anime la dynamique projet, et mobilise les techniques du design pour incuber des initiatives.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Montée en puissance pour accompagner l'accroissement de la volumétrie des projets de la DGE (24 agents en mai 2025).

CONTEXTE

Initiée pour accompagner la transformation organisationnelle de la Direction générale des entreprises (DGE) vers un fonctionnement en mode projet, cette innovation structurelle vise à renforcer la réactivité et l'agilité de la direction. La Cellule d'appui aux projets (CAP) contribue activement aux projets prioritaires et stratégiques par la mobilisation des ressources nécessaires en temps idoine.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Depuis 2019, la DGE adopte une organisation en mode projet, reposant sur la réactivité, l'agilité et la transversalité. Au sein du Secrétariat général, la CAP accompagne les projets de politique publique jugés prioritaires par le comité de direction. Intégrée directement aux équipes métier, elle intervient sur des missions de 3 à 6 mois pour piloter, structurer, produire et analyser. Elle joue également un rôle clé dans l'accompagnement au changement, en apportant un appui aux agents souhaitant mieux s'appropriier le mode projet.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Avec 24 agents, la CAP suit plus de 50 projets/an sur les 360 de la DGE. Ses interventions couvrent :

- L'Innovation : audits French Tech, sommet IA, relocalisation de biens de consommation
- La souveraineté industrielle : projets européens santé/nucléaire
- L'économie de proximité : artisanat, politiques publiques territoriales
- La simplification : dématérialisation, échec/rebond entrepreneurial

En parallèle, la cellule diffuse la culture du mode projet à travers outils, formations, revues de projets et retours d'expérience. Depuis 2024, elle enrichit son offre avec des ateliers de facilitation en intelligence collective, des accompagnements flash pour cadrer les projets, et l'incubation d'initiatives via le design.

QUELS RÉSULTATS ?

Plus de 160 projets métier ont été accompagnés depuis la création. La CAP se distingue par sa capacité à mobiliser un renfort en moins de deux semaines, à accélérer les projets structurants, à proposer une offre de service évolutive selon les besoins, et par une organisation projet reconnue lors du dernier contrôle de la Cour des comptes.

La cellule permet d'internaliser les compétences nécessaires au bon fonctionnement des services et d'éviter le recours à des prestations intellectuelles externes. Ce positionnement génère des économies, tout en s'appuyant sur une connaissance fine de l'organisation et des interlocuteurs, ce qui rend les interventions plus pertinentes.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le positionnement interne de la CAP lui donne une légitimité forte. Sa connaissance précise de la DGE, des politiques publiques et sa capacité à intervenir en format intégré assurent des actions concrètes et adaptées. Son ancrage dans les projets permet de

Que sont-elles devenues ?

proposer des solutions pragmatiques et directement issues des réalités du terrain.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Internalisation : réalisation en interne de prestations externalisées

Gain d'efficacité

Gain de temps pour les agents

Direction générale
des entreprises/ Secrétariat
général/ Cellule d'appui aux projets



Patricia AMARGER
patricia.amarger@finances.gouv.fr

Bénédicte KOCH
benedicte.koch@finances.gouv.fr

Eparaf – SG

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Eparaf est un parapheur électronique, ouvert à tous les utilisateurs de l'Administration centrale, accessible en toute autonomie et permettant la circulation des notes et des documents pour validation et signature électronique.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Avril 2021 : Début des travaux

Janvier 2023 : Déploiement à la DGE

Juin 2023 : Présentation à BercyINNOV

Septembre 2024 : Déploiement au SG

CONTEXTE

Le projet Eparaf a été lancé pour s'accommoder aux nouvelles méthodes de travail des agents, notamment en mode hybride.

L'objectif était double : d'une part, pour les agents, de faciliter le travail collaboratif, gagner en efficacité, réduire les délais de transmission des notes et répondre à leurs attentes de nomadisme.

D'autre part, pour le Ministère, de renforcer son attractivité en offrant des outils modernes à ses agents et de s'inscrire dans une démarche responsable au travers de la dématérialisation intégrale de la chaîne de validation hiérarchique.

QUELLE SOLUTION AU DEPART ?

À ses débuts, Eparaf a été co-construite pour la DGE. Cette première version avait pour but de tester l'ergonomie, la fluidité des circuits de signature, et l'accessibilité de l'outil et reposait sur la simplicité d'usage. Une équipe resserrée de cinq personnes a été alors constituée, mêlant compétences fonctionnelles et techniques.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Depuis la dernière présentation à Bercy Innov, Eparaf a franchi plusieurs étapes décisives :

Sa généralisation à l'ensemble du SG ;

L'organisation de webinaires, de formations ciblées et de présentations personnalisées dans chaque direction ;

La création d'un réseau de référents pour accompagner le changement et relayer l'information sur le terrain ;

Le recueil régulier des retours d'expérience, via des groupes de travail, permettant d'ajuster les priorités d'évolution ;

Le lancement d'expérimentations dans des directions à réseau, notamment la DGFiP, l'Insee et la DGCCRF.

QUELS RÉSULTATS ?

Les gains de temps sont particulièrement perceptibles, bien que difficiles à mesurer. Nous avons mis en place des indicateurs d'usage et envisageons des enquêtes qualitatives pour affiner notre évaluation.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Au fil du déploiement d'Eparaf, plusieurs enseignements importants se sont dégagés. L'équipe Eparaf a accompagné le changement qui a été surmonté grâce à divers formats de formation et une communication claire sur les bénéfices d'Eparaf.

Les attentes ont dû être réajustées au fil du temps, ce qui a permis de réaffirmer une approche centrée sur les usages réels et la simplicité.

Les canaux ont été diversifiés et mobilisés notamment les référents pour mieux toucher l'ensemble des agents.

Quels gains ?

Gain d'efficience

*Réduction des consommations
d'énergie*

Gain d'efficacité

Simplification par le numérique

Secrétariat général/
SNUM/ SDNAC/ BPAN



Marjorie FILIAS
marjorie.filias@finances.gouv.fr

Imprim'FIP – DGFiP

EDITION : 2023

RÉSUMÉ :

L'application qui révolutionne l'impression et l'envoi des courriers des agents de l'État dans le cadre de leurs missions.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Juillet 2020 : mise en production d'Imprim'FIP avec ouverture à la Start-up d'État « Signal Conso » de la DGCCRF ;

Mars 2022 : Disponibilité en mode API ;

Novembre 2022 : entrée du service des concours du ministère de l'Intérieur ;

Septembre 2023 : fusion des équipes technique et projet ;

2024 : arrivée de nouveaux services du ministère de l'Intérieur ;

Novembre 2024 : entrée du ministère de la Justice ;

Janvier 2025 : entrée de l'académie de Metz-Nancy (Ministère de l'Education nationale) ;

Été 2025 : mise en production de la fonctionnalité d'envoi des LRAR.

CONTEXTE

Cette offre de service s'inscrit dans la démarche de services publics écoresponsables et d'exemplarité de l'État.

Développée par la DGFiP, l'application permet aux agents de déposer en ligne leurs courriers, auparavant traités manuellement.

QUELLE SOLUTION AU DEPART ?

Imprim'FIP est dédiée aux agents de toutes les administrations d'État qui envoient des courriers papiers, quels que soient les volumes. Ceux-ci sont imprimés, mis sous pli et envoyés à la Poste par les ateliers centralisateurs de la DGFiP. Imprim'FIP est également accessible en télétravail.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

En 2023, l'équipe technique a rejoint l'équipe projet afin de répondre plus efficacement à la demande croissante. Le projet étant désormais bien identifié, nous consacrons moins d'efforts au démarchage et répondons davantage à des sollicitations directes. Certains ministères, comme ceux de la Justice, de l'Intérieur ou de l'Éducation nationale, ont d'ailleurs définitivement adopté la solution.

Le projet continue d'évoluer sur le plan technique, avec notamment l'ajout de la fonctionnalité d'envoi en recommandé. Nous travaillons également à adapter notre outil pour répondre à des besoins spécifiques, en particulier la gestion de courriers complexes pour le compte de certains ministères.

QUELS RÉSULTATS ?

Imprim'FIP simplifie le quotidien des agents grâce à un processus numérisé, permet un gain de temps considérable et une mutualisation des moyens entre entités. 15 millions de courriers égrenés sont produits chaque année, générant jusqu'à 40 % d'économies grâce au tarif postal industriel (0,64 €/pli en 2025).

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

La solution est aujourd'hui plébiscitée grâce à l'accompagnement personnalisé de l'équipe Imprim'FIP. Simplicité d'usage, économies d'échelle et bouche-à-oreille contribuent à son succès. Elle peut devenir l'outil de traitement industriel des courriers des agents de l'État. Notre objectif est désormais de convaincre les décideurs de mutualiser la production pour réduire les coûts. Imprim'FIP valorise aussi le travail des agents dans un contexte de rationalisation des dépenses ministérielles.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficience

Simplification par le numérique

Direction générale
des finances publiques/
Services centraux DGFIP/
Division métiers industriels



Pascal BILLETTE
pascal.billette@dgfip.finances.gouv.fr

Bruno CLAVREUIL
bruno.clavreuil@dgfip.finances.gouv.fr

Marjorie LATOUR
marjorie.latour@dgfip.finances.gouv.fr

Dominique PAGES
dominique.pages@dgfip.finances.gouv.fr

Kiosque Presse – SG

ÉDITION :2023

RÉSUMÉ

Un accès direct à un bouquet de titres de presse pour les agents d'administration centrale.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

2022 : Préparation de l'offre de presse ;

Février 2023 : Offre Béril ;

Octobre 2023 : Accès direct ;

2025 : Bouton Kiosque.

CONTEXTE

En 2023, le SG mettait à disposition des agents d'administration centrale un bouquet de ressources documentaires destiné à enrichir leur culture générale et administrative. En 2023, l'offre comprenait Le Monde, Les Echos, Acteurs Publics, Cafeyn et la bibliothèque Cairn. Le Figaro est venu compléter ce bouquet début 2024.

QUELLE SOLUTION AU DÉPART ?

Initialement, ce bouquet d'abonnements était accessible via le portail Béril. En 2023, un accès direct a été proposé à tous les agents d'administration centrale connectés au réseau informatique du Secrétariat général. L'objectif était de simplifier l'accès à l'information pour les agents, tout en limitant le nombre des abonnements individuels.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Depuis son lancement, le projet piloté par le bureau documentation et archives a connu plusieurs évolutions visant à augmenter la visibilité et l'utilisation du service :

Une page dédiée a été créée sur l'intranet Alizé, devenant la plus consultée du site ;

Un code d'activation a été diffusé, permettant la lecture des journaux et revues de Cafeyn sur les tablettes et les téléphones professionnels ou personnels ;

Un bouton "Kiosque Presse" a été ajouté sur le bureau des postes de travail pour un accès encore plus direct.

L'extension de l'accès direct à tous les services, notamment aux directions à réseau, est actuellement impossible en raison de contraintes techniques. L'offre est accessible à tous les agents relevant du réseau du Secrétariat général. Les agents d'administration centrale dépendant des autres réseaux informatiques passent par Béril.

QUELS RÉSULTATS ?

Le projet généralise l'offre à l'ensemble des agents d'administration centrale et permet de rationaliser les coûts, notamment par la suppression d'abonnements individuels. Il contribue également à l'attractivité du ministère en offrant un outil professionnel plébiscité par ses utilisateurs.

Un retour d'expérience des utilisateurs sera recueilli à travers une enquête de satisfaction afin d'ajuster le contenu de l'offre et les modalités d'accès.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Ce projet stratégique a nécessité un travail soutenu de synchronisation de différents acteurs sur un projet à fort enjeu collaboratif (agents du BDA, éditeurs, service du numérique et service de communication du Secrétariat général).

Il s'est également accompagné d'une communication massive et multisupports (affiches, lettres d'information, vidéos, etc.), liée au périmètre étendu du public cible, qui doit être régulièrement renouvelée pour toucher tous les agents concernés.

Que sont-elles devenues ?

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Mutualisation des moyens entre entités

Gain d'efficience

Simplification par le numérique

Secrétariat général

Gaëla BRU

gaela.bru@finances.gouv.fr



Les nouveaux espaces de travail – DIE

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

À la direction de l'immobilier de l'État (DIE), nous avons fait de nos bureaux un espace de démonstration vivant, modèle pour toute l'administration. Une dynamique qui s'étend partout en France.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

2021 : publication du rapport sur l'immobilier public de demain

2022 : premier appel à projets de la DIE avec la DITP

Début 2023 : réalisation des nouveaux espaces de la DIE et du SG

2024 : deuxième appel à projets et publication d'un guide méthodologique

2025 : modules de formation pour les élèves de l'INSP

CONTEXTE

La montée du télétravail, les modes de gestion en projet et les besoins croissants en transversalité imposent une transformation des espaces de travail. En 2021, un rapport interministériel piloté par la DIE a recommandé des espaces plus modulaires. Cette évolution s'est accompagnée d'une exigence de bien-être pour les agents, en lien avec la sobriété immobilière, l'optimisation budgétaire et la réduction de l'empreinte écologique.

QUELLE SOLUTION AU DEPART ?

En misant sur l'expérimentation, le partage et l'accompagnement, nous avons engagé une transformation de nos espaces de travail. En 2023, nos propres locaux sont devenus une vitrine de cette démarche, conçue de façon participative avec les agents : décroisement, organisation en « territoires », multiplication d'espaces collaboratifs baignés de lumière et diversité des postures (bulles, salles collaboratives ou salle silence). Une attention particulière a été portée à l'acoustique et au confort numérique.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

L'objectif est clair : démontrer qu'une autre organisation de l'espace est possible dans le secteur public. Depuis début 2023, plus de 110 délégations sont venues visiter les locaux, enrichies d'une visite virtuelle accessible à tous. Notre réseau territorial joue un rôle essentiel dans la diffusion des bonnes pratiques et l'animation d'une plateforme collaborative facilitant les projets et les échanges. Nous accompagnons aussi les décideurs et les équipes, avec un séminaire en 2023, un guide méthodologique publié en 2024, et un module de formation à l'INSP en 2025.

QUELS RÉSULTATS ?

La transformation des espaces de travail améliore à la fois l'efficacité des agents et leur bien-être, grâce à des bureaux plus lumineux, modernes et ergonomiques. Elle favorise la collaboration et l'adaptation aux nouvelles pratiques professionnelles. Les usagers bénéficient d'un meilleur accueil, et l'attractivité du secteur public s'en trouve renforcée. Le projet contribue également à la sobriété immobilière, en réduisant l'empreinte écologique et économique des bâtiments.

Pour élargir la dynamique, deux appels à projets ont été lancés par la DIE : 87 projets ont déjà vu ou vont voir le jour à travers la France, intégrant de nouveaux espaces associés à des démarches de transformation managériale.

Pour les autres actions (formations, diffusion des bonnes pratiques...), plusieurs indicateurs ont été mis en place : retours des participants à chaud et à froid, suivis des candidatures aux appels à projets, enquête de satisfaction six mois après la mise en place des nouveaux espaces à la DIE (ayant permis d'ajuster certains usages comme les phone box). D'autres enquêtes sont prévues pour suivre l'évolution dans le temps.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Que sont-elles devenues ?

L'implication du management est déterminante : former les cadres à ces enjeux permet d'optimiser les ressources, réduire l'empreinte écologique et concevoir des espaces adaptés. L'aménagement devient un levier stratégique, en lien direct avec l'activité. L'implication des agents dès la conception est également essentielle. La réalité virtuelle a été un outil précieux pour faciliter la projection, lever les freins et anticiper les usages. L'accompagnement ne s'arrête pas à l'ouverture des locaux : prise en main, outils de réservation, suivi de l'occupation et ajustements doivent être intégrés, avec l'appui de la data et de capteurs connectés. L'engagement des agents dans l'entretien et l'évolution de leur environnement est clé pour maintenir la qualité des espaces dans le temps. Le déploiement à grande échelle reste un défi, chaque service ayant ses spécificités : l'adaptation au contexte est indispensable, tout comme un accompagnement sur mesure.

Quels gains ?

Gain d'efficience

Optimisation des bâtiments

Gain d'efficacité

Meilleure collaboration entre les agents

Direction de l'immobilier
de l'Etat/
Équipe communication



Sophie FERRAND
sophie.ferrand@dgfip.finances.gouv.fr

Élise MARION
elise.marion@dgfip.finances.gouv.fr

Novae – DGFiP

EDITION : 2023

RÉSUMÉ

Une plateforme pour simplifier la lisibilité des outils numériques et renforcer la collaboration.

FRISE CHRONOLOGIQUE :

Automne/Hiver 2021 : cadrage du projet, lancement de la démarche UX, benchmark des différentes solutions ;

Printemps/ Été 2022 : dossier de décision, lancement des travaux fonctionnels et techniques ;

15 décembre 2022 : mise en production auprès d'un panel d'utilisateurs (pilote) ;

1er février 2023 : extension du périmètre du pilote ;

3e trimestre 2023 : généralisation auprès des 95000 agents de la DGFiP.

CONTEXTE

La mise en place de Novae répond à un besoin de simplification et de cohérence dans un environnement numérique morcelé, où les agents jonglent entre des outils redondants ou absents. En centralisant les usages sur une plateforme unique, conçue comme un carrefour numérique, nous visons à améliorer la collaboration, fluidifier le travail, en présentiel comme à distance, et réduire les irritants du quotidien. Novae accompagne aussi l'évolution vers des pratiques plus collaboratives et flexibles.

QUELLE SOLUTION AU DEPART ?

Nous avons opté pour Novae, une plateforme collaborative destinée à tous les agents de la DGFiP et pensée avec les utilisateurs dès l'origine. Cet espace de travail centralise différentes applications de collaboration et de partage : messagerie instantanée, visio conférence, agenda, coédition, dépôt de documents, mais aussi accès à l'intranet, aux outils métiers et à des espaces communautaires.

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Depuis son lancement, Novae a évolué pour intégrer de nouvelles fonctionnalités en réponse aux retours utilisateurs. En 2024, nous avons intégré un outil de réservation de ressources (salles, véhicules, vélos), remplaçant des solutions anciennes. Nous avons pensé le projet dans une logique de co-construction avec les utilisateurs via un réseau d'ambassadeurs volontaires, des ateliers et des enquêtes régulières.

QUELS RÉSULTATS ?

Bien que les indicateurs soient en cours de construction, les retours montrent une appropriation croissante, en particulier chez les managers. On recense 10 000 communautés, 51 000 agents actifs mensuellement, 100 000 documents coédités chaque mois, 3 millions de messages échangés via Tchap, 650 000 participations visio en 2024 (+54 %), 3 500 ressources référencées et 80 000 réservations depuis janvier 2025.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Novae introduit des usages en rupture avec les pratiques établies. Pour accompagner ce changement, nous avons mis en place des formats dédiés à destination des managers, dont l'implication s'est révélée déterminante pour engager les équipes. En parallèle, l'implication d'ambassadeurs volontaires sur le terrain a permis d'initier les usages et de créer une dynamique collective. Cette mobilisation a été renforcée par l'autonomie laissée aux équipes pour adapter la plateforme à leurs besoins, ainsi que par la mise en valeur de cas d'usage concrets, qui ont facilité l'ancrage de Novae dans les pratiques quotidiennes.

Quels gains ?

Gain d'efficacité

Gain de simplification du service public

Direction générale
des finances publiques/
Délégation à la transformation numérique



Christelle MALLEVIALLE
christelle.malevialle@dgfip.finances.gouv.fr

Fabienne AUFFRAY
fabienne.auffray@dgfip.finances.gouv.fr

Frédéric GRIMAUD
frederic.grimaud@dgfip.finances.gouv.fr

Pilotes de BercyINNOV, que sont-elles devenues ?

Pionnières et pilotes de BercyINNOV, elles nous racontent comment elles ont vécu l'événement. Zeineb, Hortense et Claire partagent leur regard sur BercyINNOV.

Zeineb CHAABANE, pilote des éditions 2017 et 2018

Votre meilleure anecdote ?

Je n'ai pas de meilleure anecdote, plutôt de bons souvenirs et des choses marquantes : BercyINNOV comme un laboratoire pour expérimenter des idées qu'il n'était pas facile de mettre en place à l'époque et qu'on a maintenu après (les espaces de convivialité, les food-truck...), des collaborateurs qui venaient déguisés pour la journée et avec toute leur bonne humeur, un atelier sur comment innover dans le management où il n'y avait que des participantes femmes ! Et des « after » très joyeux avec l'équipe :)

Votre effet « Wahou » de BercyINNOV ?

La mobilisation incroyable des collaborateurs de Bercy, ambassadeurs de l'innovation, pour la promouvoir et faire de cette journée une réussite. Cela va des pitches des porteurs de projets aux animations portées par les correspondants innovation des différentes directions.

BercyINNOV encore aujourd'hui ?

Une journée qui libère et valorise l'innovation sous toutes ses formes et qui se démultiplie en régions et dans d'autres organisations. Et il nous reste à espérer qu'un jour l'innovation soit à l'honneur tous les jours et au service d'un monde meilleur.

Aujourd'hui, Zeineb est consultante facilitatrice indépendante et accompagne des organisations pour mener à bien leurs projets de transformation en aidant leurs équipes à travailler de manière plus collaborative et agile.



Hortense RIAUX, pilote des éditions 2018 et 2020

Votre meilleure anecdote ?

Les jours qui précèdent l'évènement : l'ébullition quotidienne dans l'équipe ; les derniers préparatifs ; derniers points hebdo... et le jour J ! C'était un carton plein pour la première édition. Un test réussi !

Votre effet « Wahou » de BercyINNOV ?

Sans hésiter les popcorns, en 2020 nous avons choisi pour emblème de l'évènement, le popcorn, et aussi, la signalétique jaune sur les dalles de l'allée, et en 2018 le gros ballon rose ! On a réussi à ajouter à l'évènement une dose colorée, de fraîcheur et décalée, à l'image de la Mission Innovation !

C'était chouette de voir ces idées devenir concrètes et pouvoir "styler" le ministère.

BercyINNOV encore aujourd'hui ?

Bercy Innove encore et toujours grâce notamment aux projets de la Mission Innovation qui permettent de penser autrement, de mettre un pas de côté, de voir plus loin et ailleurs ! Mais l'innovation d'aujourd'hui n'est plus celle de demain ; de gros challenges pour Bercy !

Longue vie à l'innovation à Bercy qui permet d'ouvrir les chakras !

Aujourd'hui Hortense est responsable du secteur Sud est pour une application de covoiturage : elle innove à présent dans la mobilité durable.



Claire LABADIE, pilote des éditions 2021

Votre meilleure anecdote ?

L'édition de BercyINNOV sur laquelle j'ai travaillé est celle de l'après confinement COVID. Elle se tenait sur deux jours à une semaine d'intervalle avec une première journée 100% à distance et une en présentielle. Alors que la première s'est très bien passée, nous avons dû repenser en moins d'une semaine la deuxième journée pour s'adapter aux restrictions de circulation imposée aux agents. Toute l'équipe s'est alors mobilisée et ensemble nous avons réussi à surmonter cette mini crise et à proposer une journée inspirante aux agents.

Votre effet « Wahou » de BercyINNOV ?

Avant d'organiser BercyINNOV, j'y avais participé dans l'équipe des facilit' à cœur mobilisés pour aider le jour J. Je n'avais alors aucune idée de l'immense mobilisation des services autour de l'événement. En pilotant l'organisation, j'ai pu mesurer l'investissement remarquable de tous les services (communication, numérique, bâtiment, porteurs d'innovation) autour de la mission innovation pour un BercyINNOV à la hauteur de l'attente des agents. C'est vraiment très stimulant !

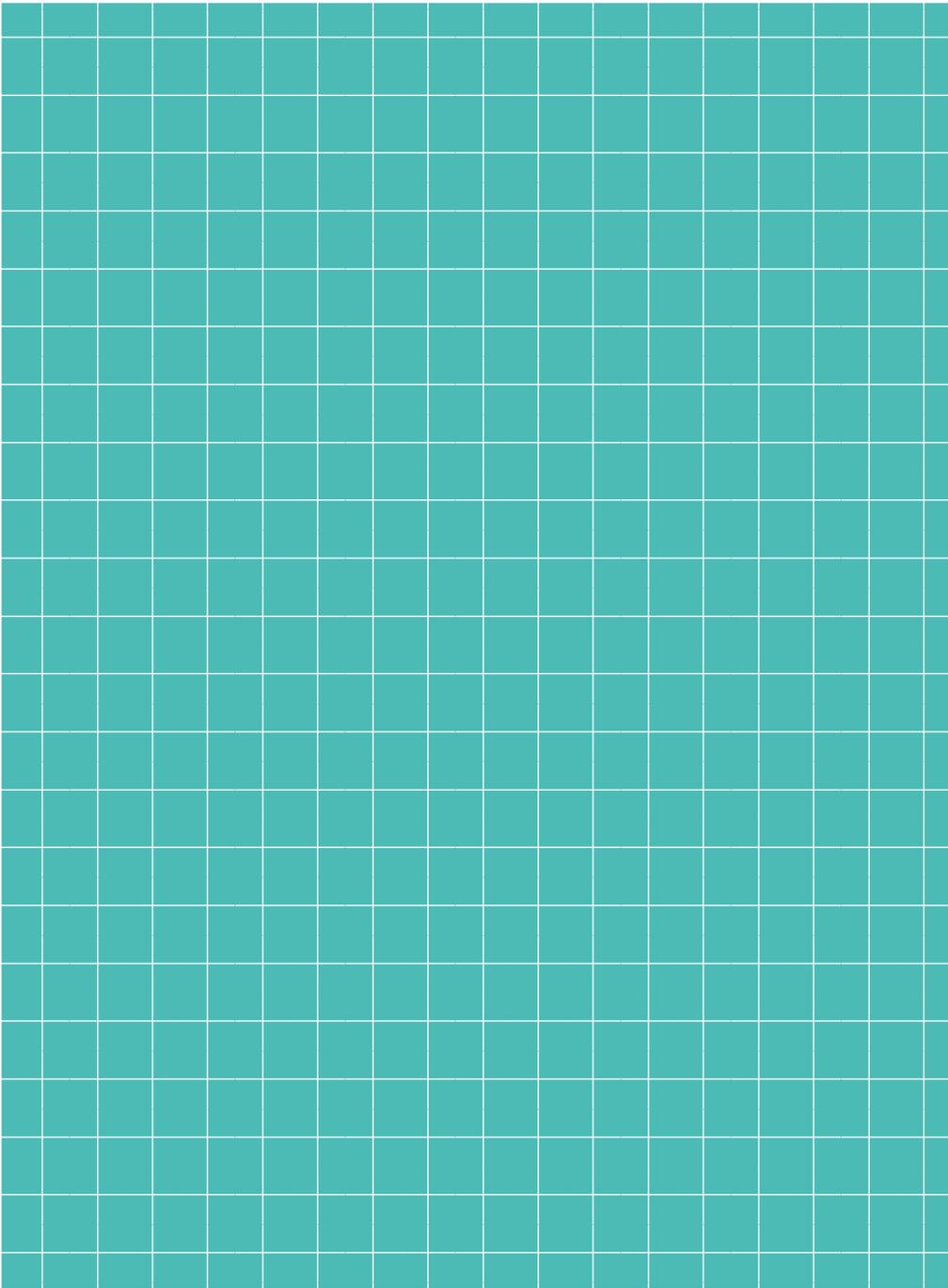
BercyINNOV encore aujourd'hui ?

L'innovation, au cœur de BercyINNOV, continue d'être un moteur pour moi dans mes fonctions actuelles. Cette année je ne porte pas d'innovation comme lors de la précédente édition mais je compte bien participer à cette belle fête !

Aujourd'hui Claire est facilitatrice issue de la deuxième promotion des facilit' à cœurs. Elle travaille pour le bureau des transformations RH où elle pilote notamment les dispositifs d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.



Pilotes de BercyINNOV, que sont-elles devenues ?





Les formats de la 6^e édition

A travers ces multiples formats - conférences, agoras, ateliers, expérimentations, parcours thématiques - BercyINNOV 2025 offre une immersion complète dans l'innovation au MEFSIN. Plus qu'un simple événement, BercyINNOV est un accélérateur de transformation publique. Rendez-vous le 26 juin 2025 pour une édition résolument tournée vers l'impact et l'avenir !

Conférences

À BercyINNOV 2025, des expertes et experts partagent leur vision autour de sujets clés pour transformer l'action publique.

Le programme s'ouvre par une conférence inaugurale consacrée aux *mégatendances, aux risques majeurs et aux grandes transitions à l'horizon 2050*. Un moment pour prendre de la hauteur et poser un cadre prospectif aux transformations actuelles.

S'en suivent une série de « talks » courts et dynamiques de 20 minutes pour interroger notre environnement de travail, se questionner et agir. Les thématiques abordées : sciences cognitives, collaboration intergénérationnelle au travail, simplification des services grâce aux startups d'État, ou encore innovation frugale...

BercyINNOV 2025, un événement par et pour les agents :

Les conférences sont pilotées et animées par Laurie SEGRETO, cheffe de projet veille et prospective à la Mission Innovation du Secrétariat Général.

Conférence introductive

RÉSUMÉ

Cette conférence introductive offrira une synthèse actualisée des mégatendances, risques majeurs et grandes transitions à horizon 2050. Fondée sur plus d'une centaine d'études prospectives internationales récentes, cette présentation mettra en lumière les grandes dynamiques structurantes de notre monde futur.



Intervenant

Marc GIGET, Président du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation

Conférence innovation & frugalité

INNOVER A LA LUMIERE DE NOTRE CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

RÉSUMÉ

Chaque année, 3 000 innovations émergentes sont captées par Maison 2050 Now à travers tous les continents et secteurs. Parmi elles, 100 sont sélectionnées pour figurer dans un livre de référence, qui se décline en conférence. Celle-ci invite à repenser ce que signifie véritablement innover aujourd'hui, en mettant en lumière des approches souvent frugales, ancrées dans les contraintes, mais porteuses de solutions sobres, efficaces et transformatrices



Conférencier

Sylvain LOURADOUR, Directeur tendances et contenus chez 2050NOW La Maison..

Conférence Intelligence Artificielle

QUELLES PERSPECTIVES POUR L'IA AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE ?

RÉSUMÉ

Dans le prolongement du Sommet pour l'IA, Arno AMABILE viendra partager sa vision de l'intelligence artificielle au service de l'action publique. À travers cette intervention, il proposera des clés de lecture stratégiques pour comprendre les transformations en cours et à venir, et inspirer les agents sur les leviers à activer pour faire de l'IA un véritable moteur d'innovation et de performance au sein des administrations..



Conférencier

Arno AMABILE, Conseiller spécial de l'Envoyé spécial pour l'IA, co-auteur du rapport de la Commission IA remis au Président de la République

Conférence Transition écologique

COMMENT ECOLOGIE ET ECONOMIE PEUVENT CONVERGER ?

RÉSUMÉ

Utiliser l'intelligence collective et l'innovation pour faciliter la transition écologique : telle est l'ambition d'Arthur AUBOEUF qui aborde ce défi avec une vision résolument optimiste et mobilisatrice tout en montrant le lien évident entre écologie et économie.



Conférencier

Arthur AUBOEUF, Co-fondateur de l'entreprise à mission Team for the Planet, auteur du livre « Le meilleur est Avenir ! ».

Conférence Vie de l'administration et efficacité interne

L'INTERGENERATIONNEL COMME LEVIER DE PERFORMANCE

RÉSUMÉ

Dans un monde du travail où les générations interagissent de moins en moins naturellement, l'inclusion intergénérationnelle devient un levier de performance. L'intervention distingue effet d'âge, de génération et de période pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre. Cette lecture permet de recréer des ponts, de cultiver l'empathie et d'instaurer la sécurité psychologique, socle de l'innovation. Des leviers concrets sont partagés pour favoriser cette collaboration.



Conférencière

Laetitia VITAUD, Autrice et conférencière sur le futur du travail, experte au Lab de Welcome to the jungle, entreprise spécialisée dans la mise en relation entre des recruteurs et des talents.

Conférence Transformation managériale

DEVELOPPER UNE CULTURE DE L'INNOVATION EN CONTEXTE DE TRANSFORMATION

RÉSUMÉ

Développer une culture de l'innovation en contexte de transformation : le regard des sciences cognitives. Cette mise en lumière des biais cognitifs et de nos mécanismes de prise de décisions permet de comprendre comment ils peuvent nous amener à faire des erreurs de raisonnement ou de jugement, avant de partager les piliers cognitifs de la créativité individuelle.



Conférencier

Gaëtan DE LAVILLEON, Co-fondateur de Cog'X, agence de conseil en sciences cognitives, prix 2016 de l'Académie des sciences

Conférence Service rendu aux usagers

L'INNOVATION AU SERVICE DES USAGERS : QUAND L'ETAT PENSE EN MODE STARTUP

RÉSUMÉ

Mon suivi justice c'est la première startup d'Etat à avoir vu le jour au ministère de la Justice. Incubée directement par la DINUM, celle-ci accompagne les personnes condamnées par la justice dans leur suivi et convocation par la justice. L'ambition ? Améliorer le taux de présence aux convocations judiciaires, suite aux difficultés constatées par l'envoi de courriers, grâce à des relances par SMS, testés et optimisés jusqu'à observer un taux de présence significativement amélioré. Une démarche qui place l'écoute des usagers au cœur de la co-construction du produit. Fort de son succès, il a été développé à l'échelle nationale et est aujourd'hui pérennisé.



Conférencière

Delphine DENEUBOURG, Intrapreneuse *Mon Suivi Justice* et Responsable de l'incubateur du ministère de la Justice.

Les ateliers

A BercyINNOV 2025, l'innovation ne se raconte pas seulement, elle se vit !

Les ateliers offrent un moment pour expérimenter de nouvelles méthodes de travail et de réflexion, échanger entre pairs et repartir avec des outils concrets, facilement mobilisables dans son quotidien professionnel.

Ces formats actifs et collaboratifs permettent d'ancrer l'innovation dans la pratique à travers les grandes thématiques de cette 6ème édition.

BercyINNOV 2025, un événement par et pour les agents :

Cette année, 12 des 13 ateliers sont conçus et animés par des agents publics. Une belle manière de mettre en lumière les directions, laboratoires d'innovation et collègues engagés dans toute la sphère publique, qui contribuent activement à faire vivre l'innovation au quotidien.

Les PassInnov, quant à eux, sont facilités par la communauté des facilitateurs de Bercy et le Lab des transformations de la DSCI, dont l'expertise et l'engagement sont essentiels à la réussite de l'événement.

Vie de l'administration et efficacité interne

Monopoly © des inégalités

RÉSUMÉ

Un café IA est un moment d'échange au cours duquel les participants peuvent apprendre, expérimenter et débattre pour décider de leurs usages numériques, que ce soit avec, sans ou sur l'intelligence artificielle. Découvrez la « version originale » initiée par le CNUM.

INTERVENANTS

Association l'Observatoire des inégalités

Le jeu de la collaboration

RÉSUMÉ

Un jeu sérieux autour des biais cognitifs qui freinent la collaboration dans les équipes et les projets. Venez (re)découvrir ces enseignements et partager votre vécu et vos bonnes pratiques.

INTERVENANTS

Le Labo du Ministère de la Culture

Transformation managériale

PassInnov Collaboratif

RÉSUMÉ

Les PassInnov sont des modules d'acculturation portant sur un sujet, une méthode ou un outil d'innovation comme l'intelligence collective, l'IA, les compétences du 21^{ème} siècle ou encore l'expérimentation. Pour cette session les objectifs sont de :

- Comprendre les différentes formes de collaborations et les postures associées
- Identifier les différents modes de sollicitation et les actions associés
- Comprendre les facteurs clés de réussites et les outils

INTERVENANTS

La Mission Innovation du Secrétariat Général des Ministères économiques et financiers et la communauté de facilitateurs internes de Bercy

PassInnov Communication bienveillante

RÉSUMÉ

Les PassInnov sont des modules d'acculturation portant sur un sujet, une méthode ou un outil d'innovation comme l'intelligence collective, l'IA, les compétences du 21ème siècle ou encore l'expérimentation. Pour cette session les objectifs sont de :

- Se familiariser avec les fondamentaux de la communication bienveillante
- Apprendre à discerner ses émotions et celles des autres pour communiquer efficacement
- Mettre en application les principes de la communication bienveillante au travers d'exercices situationnels

INTERVENANTS

La Mission Innovation du Secrétariat Général des Ministères économiques et financiers et la communauté de facilitateurs internes de Bercy

Situations, le jeu sérieux du management

RÉSUMÉ

Des situations managériales plus réelles les unes que les autres, des compétences et des soft skills à mobiliser pour y répondre : venez partager vos expériences et visions ! Situations est centré sur le management du CARE : prendre soin de soi pour prendre soin des autres.

INTERVENANTS

Pôle Innovation Managériale et Accompagnement du Changement du Ministère des Armées

Transition écologique

Innover oui... mais pas n'importe comment !

RÉSUMÉ

Une innovation peut faire du bien... ou faire des dégâts. Apprenez à innover en questionnant l'impact écologique de vos projets.

INTERVENANTS

Commissariat Général au Développement Durable Ministère de la Transition Ecologique

Ecolobox- jeux sérieux

RÉSUMÉ

Un jeu sérieux pour sensibiliser aux gestes éco-responsables dans son quotidien de travail ! Apprenez, échangez et montez en compétences dans le domaine de la transition écologique !

INTERVENANTS

La Fabrique RH.

Laboratoire d'Innovation Publique de la Préfecture de la région Ile des France.

Ministère de l'intérieur

Intelligence artificielle

Café IA – le classique du CNUM

RÉSUMÉ

Un café IA est un moment d'échange au cours duquel les participants peuvent apprendre, expérimenter et débattre pour décider de leurs usages numériques, que ce soit avec, sans ou sur l'intelligence artificielle. Découvrez la « version originale » initiée par le CNUM.

INTERVENANTS

Conseil National du Numérique

Café IA- l'inédit des directions de Bercy

RÉSUMÉ

Un café IA est un moment d'échange au cours duquel les participants peuvent apprendre, expérimenter et débattre pour décider de leurs usages numériques, que ce soit avec, sans ou sur l'intelligence artificielle. Découvrez l'une des déclinaisons inédites conçue par 2 directions des MEF. Et pourquoi ne pas la prendre à emporter pour en refaire dans vos directions ?

INTERVENANTS

Conseil Général de l'économie et Direction générale des finances publiques

PassInnov Intelligence Artificielle générative

RÉSUMÉ

Prérequis : avoir déjà de bonnes bases de connaissances sur l'IA.

Les PassInnov sont des modules d'acculturation portant sur un sujet, une méthode ou un outil d'innovation comme l'intelligence collective, l'IA, les compétences du 21ème siècle ou encore l'expérimentation. Pour cette session les objectifs sont de :

- Rappeler les grands principes de l'intelligence artificielle
- Découvrir et échanger sur les cas d'usages au sein du MEFSIN
- Imaginer les usages de l'intelligence artificielle générative dans votre quotidien

INTERVENANTS

La Mission Innovation et le Lab des transformations de la Délégation synthèse coordination du Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers

Service rendu aux usagers

Le jeu du design des services publics

RÉSUMÉ

Mettez-vous dans la peau d'un acteur de politique publique et plongez-vous dans une situation concrète telle que l'accès aux services publics pour les personnes en situation d'illettrisme, ou encore encourager une réduction de la consommation d'eau. Vous pouvez également choisir de traiter le problème de politique porté par un joueur au quotidien et découvrir si le design de service public permet de répondre à son enjeu.

INTERVENANTS

Direction Interministérielle de la Transformation Publique

HEXAGONA, la DGFIP unie contre Jack le fraudeur !

RÉSUMÉ

HEXAGONA est un jeu de société coopératif éducatif créé par 5 agents de la DRFIP 76 sur le thème de l'impôt à destination principalement des collégiens, des lycéens, des étudiants et des nouveaux collègues. L'objectif, dans un esprit ludique, est de sensibiliser au rôle de l'impôt et à l'importance du civisme fiscal et de la lutte contre la fraude, tout en présentant différents métiers de la DGFIP, à fin d'attractivité.

INTERVENANTS

Direction régionale des finances publiques de Normandie et de la Seine-Maritime

Challenge de startups : passé, présent, futur

Depuis 2022, la Mission Innovation a organisé, en partenariat avec l'incubateur Paris&Co, des sessions de pitches de startups autour de thématiques variées.

Ces rencontres ont permis de faire émerger plusieurs expérimentations et inspirer des initiatives innovantes : Challenge de pas, Jumeau numérique de Bercy, ou encore la Mission écogestes...

Cette année, cette séquence d'expérimentation permet de :

Découvrir des témoignages de collaborateurs sur leurs expérimentations passées et capitaliser sur leurs expériences.

S'inspirer des pitches de startups.

Manifester son intérêt pour participer à de prochaines expérimentations.

BercyINNOV 2025, un événement par et pour les agents :

Cette séquence est animée et pilotée par la Mission Innovation du Secrétariat général.

Agoras

Pensées comme un temps d'échange à taille humaine, les Agoras favorisent des échanges libres, inspirants et concrets autour des grandes thématiques de BercyINNOV à partir de retour d'expérience vécue en région.

En petits groupes de 20 personnes, une discussion de 1h30 s'ouvre autour d'un témoignage inspirant, porté par un agent public. L'intervenant partage une expérience vécue, puis prend part aux échanges. Un facilitateur accompagne la séance pour garantir un cadre fluide, collaboratif et bienveillant.

BercyINNOV 2025, un événement par et pour les agents :

Les Agoras sont portées par des collaborateurs du ministère issus de différentes directions en région ou en central et animées par les facilitateurs de Bercy.

Vie de l'administration et efficacité interne

Répondre aux enjeux des nouvelles organisations : l'expérimentation de la DGFIP du coworking d'Amiens

RÉSUMÉ

Depuis 2019 le SDNC expérimente l'aménagement d'espaces de travail innovants. Aujourd'hui, ils reviennent sur l'expérience d'une transformation réussie : le coworking d'Amiens.

De la conception à la réalisation, leur témoignage questionne et donne les bonnes pratiques et les enseignements de ces nouveaux usages. Les questions que vous vous posez sur les nouveaux espaces de travail ? Ils se les sont posées aussi et ont désormais des réponses ! Venez échanger avec eux sur ce retour d'expérience.

INTERVENANTS

Emilie THILLOU, Responsable du pôle foncier, référente nouveaux espaces de travail, SDNC

Benoît SOENE, Responsable du SAPF d'Amiens, SDNC

Transformation managériale

Renforcer un collectif grâce à la méthodologie du forum ouvert

RÉSUMÉ

Et si sortir du cadre, c'était croiser les expériences, toutes les expériences ? Venez échanger autour d'une dynamique participative qui réinterroge nos façons de travailler ensemble pour faire face aux défis contemporains.

Le forum ouvert de la DRFiP Auvergne-Rhône-Alpes a permis de rassembler les agents autour de la question : « Comment construire un collectif confiant et créatif, au service de la réussite de nos missions, en phase avec les mutations contemporaines ?

INTERVENANT

Pascal ROTHÉ, DRFiP d'Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône

Transition écologique

Adapter l'immobilier de l'État au changement climatique, quels enjeux ?

RÉSUMÉ

D'ici la fin du siècle, la température moyenne devrait augmenter de 4°C en France, aggravant canicules, incendies et submersions sur le territoire. Les infrastructures actuelles ne sont pas toujours conçues pour résister à ces nouvelles conditions climatiques extrêmes. Venez échanger avec la DIE sur la démarche d'adaptation du parc immobilier de l'État au changement climatique.

INTERVENANT

Romain GORGES, chargé de mission atténuation et adaptation de l'immobilier de l'État à la DIE

Intelligence artificielle

L'IA générative au service de nos missions : Le cas d'usage de l'Insee pour la migration entre deux technologies

RÉSUMÉ

Découvrez comment l'Insee a mobilisé l'intelligence artificielle générative pour relever un défi stratégique : migrer, en moins de trois ans, l'ensemble de son patrimoine de code SAS vers R. L'Insee a fait le pari audacieux d'automatiser cette bascule grâce à des prompts calibrés selon ses standards et outils internes. Venez plonger dans ce retour d'expérience inspirant, poser vos questions, et échanger autour des usages concrets de l'IA générative au service de l'action publique !

INTERVENANTS

Axelle CHAUVET, Conseiller scientifique du DSI, DG Montrouge

Pascal EUSEBIO, Responsable de pôle, DR Insee PACA

Florian GIVERNAUD, Développeur, DR PACA

Service rendu aux usagers

Favoriser le « aller-vers » en déployant l'intelligence collective entre partenaires France Services

RÉSUMÉ

Comment simplifier concrètement les parcours usagers, harmoniser les pratiques entre partenaires, et mieux accompagner tous les publics, notamment les plus éloignés ?

Autour de cette question centrale, une démarche d'intelligence collective a été initiée avec les France services et leurs partenaires, structurée en clubs de travail, ateliers animés par des facilitateurs externes, et plateformes collaboratives. Venez échanger sur une expérience concrète d'intelligence collective !

INTERVENANTS

Agnès FANJAUD, Référente départementale Relations Usagers - Accueil élargi - France services/ Transformation numérique

Et le bonheur au travail

Le Bonheur au Travail, c'est possible ?

RÉSUMÉ

Que peuvent avoir en commun le ministère de la Sécurité sociale belge, le géant indien HCL et Chronoflex à Nantes, leader en France du dépannage de flexibles hydrauliques ?

Elles ont cherché à réinventer leurs organisations pour les rendre plus agiles et agréables à vivre ».

Le réalisateur du film « Le bonheur au travail » animera une discussion-débat afin de prolonger la réflexion engagée par la diffusion du film sur différents modèles d'organisation du travail. Il contextualisera et approfondira les exemples en dialoguant directement avec les agents du ministère.

INTERVENANT

Martin MEISSONNIER, Auteur, réalisateur et producteur

Les nouveaux formats de la 6^{ème} édition

Podcast : La question suspendue de l'innovation

A l'occasion de BercyINNOV, venez découvrir un espace d'expression vivant et accessible autour de l'innovation. Son objectif est de faire résonner les idées, perceptions et inspirations des participants à travers un format simple et participatif. Entrez dans la phonebox, répondez à une question laissée par un autre visiteur, puis posez la vôtre au suivant :

Qu'est-ce qui vous surprend ? Quelle rencontre vous a marqué ? C'est quoi votre meilleure anecdote de BercyINNOV ? Exprimez-vous, partagez ce qui vous a touché. La cabine vous attend, en libre accès, toute la journée.

Robot : Téléprésence, participez à BercyINNOV sans y être !

Pour la première fois, vivez BercyINNOV où que vous soyez sur le territoire : un robot sur place, votre téléphone en main, et l'évènement s'ouvre à vous ! Explorez le salon, échangez avec les innovateurs et interagissez avec les autres visiteurs, le 26 juin comme si vous y étiez !

Une expérimentation du Service du Numérique du Secrétariat général.

Remerciements

Un grand merci tout d'abord :

- A nos autorités ministérielles pour la confiance renouvelée dans ce temps fort de la vie de notre ministère, placé cette année sous le signe des gains et des économies associés à l'innovation.
- A la Secrétaire générale des ministères économiques et financiers ainsi que toutes les directrices et les directeurs d'administration pour leur mobilisation autour de cet événement.

Un immense merci tout particulièrement à toutes et tous, porteuses et porteurs d'innovation.

Ce sont vos idées, votre énergie, votre volonté de faire bouger les lignes qui donnent tout son sens à BercylNNOV. Votre présence, votre implication, votre envie de partager sont la vraie force de cet événement.

Vous êtes les artisans de cette dynamique d'innovation.

Un grand merci également aux partenaires engagés, en particulier :

- Aux correspondants Innovation du MEFSIN, pour leur mobilisation constante et précieuse.
- Au réseau des facilitateurs internes de Bercy, moteurs de l'intelligence collective.
- A toutes les personnes impliquées dans les directions, qui ont contribué à imaginer et animer des formats collaboratifs ambitieux.
- Aux expertes et experts intervenus, ainsi que toutes celles et ceux qui ont enrichi l'événement de leur regard attentif et bienveillant.
- Aux intervenants et facilitateurs venus d'autres ministères et administrations, notamment via le réseau des laboratoires d'innovation publique, pour leur créativité et leur apport de formats toujours plus inspirants.

Un grand merci aux services du Secrétariat général, sans qui rien de tout cela ne serait possible :

- Aux équipes du SIRCOM, en particulier les équipes BAGE, BCI, BCE, ainsi que le réseau des chargées et chargés de communication des directions – pour leur professionnalisme, leur créativité et leur appui technique.
- Aux équipes du SNUM, notamment les équipes BENA et GCV – pour leur mobilisation sans faille, leur accompagnement technique, la diffusion des contenus et la mise en œuvre des retransmissions.

- Aux équipes de SIEP, pour leur soutien logistique et leur réactivité sur tous les fronts.

Merci également à la Fédération d'Action Sociale Finances, et notamment l'ASF-Restauration ainsi qu'aux associations du MEFSIN, en particulier l'ATSCAF et Place des Arts, toujours présentes pour rendre ces moments plus conviviaux, humains, et agréables.

Un merci tout particulier à notre partenaire l'incubateur Paris&Co, qui avec ses startups nous accompagne pour faire germer nos projets d'expérimentation.

Et puis bien sûr...

La Mission Innovation de la Délégation Synthèse Coordination et Innovation (DSCI) - Isabelle PEROZ, Brigitte MINETTE-TIBERGHIE, Camille LAPIERRE, Manon LOMBARD, Charlotte GARRISON, Odile LEFRANC-MONSINJON, Laurie SEGRETO, Nadège CHARRIE-BENOIST, Corinne AVRIL, Célestin BRETON, Pierre HERNANDO, Arthur LEMONNIER, Arnaud DERATHE, Aurore TINY, Léa GUILLOU, Nina CHOUX - du Secrétariat général (SG), pilote et organisatrice de BercyINNOV, tient à adresser un merci sincère et chaleureux à toutes celles et ceux qui font de cette édition 2025 un moment vivant, inspirant et profondément collectif.

Enfin, merci à vous toutes et tous qui passent, qui écoutent, qui posent des questions, qui tendent l'oreille, qui sont simplement curieux. Ce sont vos regards, vos échanges et votre enthousiasme qui font la richesse de BercyINNOV.

Merci pour votre confiance, votre énergie et votre engagement.

À très bientôt pour faire vivre, ensemble, l'innovation au quotidien !

